

28-03-76 00107 1-90S 001
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC
RECEPTION DES PÉRIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

le vendredi
16 mai

nuageux
quelques averses

Celsius (°C)

Minimum: 9
Maximum: 18

où nous serons maîtres chez nous

Deuxième année — No 64

16 pages

25 cents

1975



15,000 ouvriers sont en grève

Choquette lance la police sur les chantiers de plus en plus déserts

par Louis Fournier
et Jacques Keable

Alors qu'hier matin, à Québec, le ministre Jérôme Choquette donnait l'ordre à tous les corps policiers de

"protéger travailleurs et employeurs sur les chantiers" et d'"assurer une présence policière visible aux abords des chantiers", le mouvement de débrayage déclenché le 8 mai, au lende-

main de la publication du rapport Cléche, faisait bouler de neige au Québec, où l'on estime que plus de 15,000 travailleurs du bâtiment sont en grève.

Dans l'ensemble, la journée a

été très calme, hormis certains accrochages signalés en matinée devant quelques cimenteries de l'Est de Montréal. La "maladie" des ouvriers du bâtiment s'est propagée de la métropole à Québec, à Hull, en Mauricie et en Estrie, au Saguenay-Lac Saint-Jean, dans le Bas du fleuve et, surtout, sur la Côte-Nord, où les plus grands chantiers sont paralysés à Sept-Îles et à Port Cartier.

A Montréal, une centaine de policiers montent la garde autour du chantier des Jeux olympiques, qui est désert.

Service "musclé"

Le ministre de la Justice a soutenu, hier, que "quelques centaines de brutaux" — qu'il a aussi traités de "goons" — tentaient de "semer la terreur sur les chantiers afin de les paralyser". Visiblement nerveux et très souriant, M. Choquette a annoncé qu'un service spécial "musclé", a-t-il précisé en riant fébrilement, avait été formé conjointement par la Sûreté du Québec et la police de la Communauté urbaine de Montréal, notamment. Ce service, qui fonctionne sous le nom de code d'opération "Chèvre-feuille", travaille à "identifier" neutraliser et traduire devant les tribunaux la minorité de gens qui, dans le syndicalisme de la construction, utilise des méthodes d'intimidation et de violence.

Les corps policiers du Québec comptent 15,000 hommes, a tenu à rappeler M. Choquette, qui a lancé un appel à la dénonciation en invitant les gens à "signaler toute situation ou action de nature à empêcher travailleurs et employeurs de travailler librement". Le ministre a ajouté qu'il ne refuserait pas l'aide de la gendarmerie royale si le ministre fédéral Allmand la lui offrait.

Le "service spécial" de M. Choquette pourra prendre place à l'intérieur des chantiers, sauf si les entrepreneurs en interdisent l'entrée aux policiers.

Provocation

Est-il exact que la police s'apprête à faire des rafles visant quelque 200 "goons", a-t-on demandé au ministre de la Justice? M. Choquette, a répondu: "La police agira à l'égard des fauteurs de troubles".

A Montréal, un porte-parole de la FTQ-Construction a fait savoir que les débrayages actuels faisaient suite à des assemblées générales démocratiques tenues dans toutes les régions. Partout, a-t-il dit, les ouvriers ont décidé majoritairement de se déclarer "malades". Ceux qui ne le sont pas attrapent le virus quand leurs camarades vont les visiter, car "la maladie est très contagieuse". Il a qualifié l'action policière lancée par le ministre Choquette de "provocation" à laquelle nous ne répondrons pas.



Photo Claire Beaugrand-Champagne

La saison des culottes courtes est revenue et avec elle les gros bosos qui impressionnent les copains et les copines. Hier, dans les rues de Montréal, notre photographe est "tombée" sur un de ces drames...

Tutelle gouvernementale

Un bel exemple d'inefficacité

Québec (J.K.) - C'est "vers février-mars" que le ministre Cournoyer a reçu le rapport annuel du président de la tutelle de l'Union des mécaniciens d'ascenseur, M. Yves Dubé. Il l'a déposé hier, à l'Assemblée nationale.

Le rapport vient renchérir sur le contenu de la Commission Cléche, relativement à cette tutelle: inefficacité et "lenteur" des services gouvernementaux.

Créée en juillet 1974, la tutelle de trois membres était réduite, dès décembre, à deux membres, l'un d'entre eux, M. Léo Moore, membre du local sous tutelle, ayant démissionné. Il a été remplacé "il y a environ un mois, dit M. Cournoyer, par M. René Doucet, de l'École des Hautes Etudes Commerciales". Le troisième membre de la tutelle est le sous-ministre adjoint au Travail, M. Guy Lapointe.

l'été, de les loger dans des "bureaux isolés dans l'ouest de la ville, mais cet endroit était inacceptable du point de vue sécuritaire. Ce n'est que le 25 novembre que les tuteurs purent bénéficier de locaux convenables, affirme le président de la tutelle.

M. Yves Dubé réclame, à plusieurs reprises, la collaboration gouvernementale. Il écrit, après avoir noté que la tutelle ne bénéficiait toujours pas, au 31 décembre dernier, de comptables pour vérifier sérieusement les livres du syndicat: "Il faudrait que (...) le conseil de tutelle bénéficie de l'aide des organismes gouvernementaux sous certains aspects", et il ajoute qu'il n'était toujours pas possible de "concilier les existences administratives ministérielles et celles des comptables pour que de tels services soient rendus".

québec

Bourassa n'a rien fait pour enrayer le mal (Lévesque)

page 4

La CECO et la viande avariée

page 3

monde

Ottawa reconnaît le GRP

page 6

festival de cannes

par Jean-Pierre Tadros
envoyé spécial

Profession: Reporter

Jean-Pierre Tadros, en page 10, analyse le dernier film de Michelangelo Antonioni: "Profession: Reporter", qu'on a présenté au Festival, un an après l'avoir annoncé.

Rocambolesque

Les premiers mois de la vie de cette tutelle sont rocambolesques. Notant l'orientation vers un rôle de "conciliateur" que prit la tutelle, le troisième Dubé écrit: "cette attitude, ajoutée à la résistance à la Loi de la tutelle de la part des administrateurs en place et aux lenteurs administratives des sources gouvernementales dont la tutelle était dépendante pour se munir de moyens nécessaires à l'exécution de son mandat, a fait que ça ne fut qu'en décembre 1974 que le Conseil d'administration a pu commencer à prendre en main sérieusement la gestion et la direction du syndicat."

Dans son rapport qui se termine au 31 décembre dernier M. Dubé réclame du ministère du Travail des modifications à la loi créant la tutelle, de façon à la rendre, de son point de vue efficace. Interrogé hier soir, M. Cournoyer a déclaré qu'"aucune modification n'avait été faite".

Un avocat recherché

Les deux premières priorités des tuteurs étaient de s'adjointre les services d'un avocat-conseil et de se trouver des locaux hors de ceux du syndicat. Ils réclamèrent donc les services d'un avocat, auprès du gouvernement, dès juillet. Mais, c'était les vacances... Par la suite, il y eut des "délais de nature administrative" et c'est finalement le 19 septembre que le Cabinet des ministres, par arrêté-en-conseil requit les services de Me Michel Robert. Le président de la tutelle fut informé de la décision une semaine plus tard mais alors Me Robert était en voyage: il revint et une première rencontre eut lieu le 10 octobre.

Des "bureaux isolés"

Pour ce qui est des bureaux, on offrit aux tuteurs, au cours de

La loi des tutelles pourrait être adoptée dès aujourd'hui

par Jacques Guay

Après avoir rejeté les amendements et les motions successives de l'opposition, la majorité libérale se préparait, hier soir, à terminer tard dans la nuit l'étude article par article du projet de loi 29 sur les mises en tutelle de quatre syndicats de la FTQ-construction. Tout indiquait en début de soirée hier que le projet de loi aurait force de loi avant la fin de la journée aujourd'hui.

C'est en vain que l'opposition unia tenté d'obtenir que la commission parlementaire entende les parties au décret de la construction et les trois commissaires avant de poursuivre l'étude de ces textes qui visent à mettre quatre syndicats en tutelle et à introduire divers changements dans la loi régissant les conditions de travail dans l'industrie de la construction dont l'élection des délégués de chantier, l'exclusion pour cinq ans ou à vie des gens ayant un dossier judiciaire, suivant la gravité de l'offense, et la présomption de culpabilité lors de toute grève ou ralentissement illégal de travail.

Le ministre Jean Cournoyer a également refusé des amendements prévoyant que les tuteurs soient nom-

més sur recommandation de la FTQ. Il a déclaré que les dirigeants de la FTQ lui ont dit, au téléphone, qu'ils étaient contre toute forme de tutelle.

Il semblait, d'autre part, que les autres amendements de l'Opposition allaient connaître le même sort durant la nuit.

Le ministre a proposé lui-même quelques amendements au projet de loi de la tutelle dont le plus important vise à définir de façon plus élaborée les syndicats visés par la loi, certains d'entre eux ayant plusieurs noms. M. Cournoyer a, d'ailleurs, admis qu'il est possible que pour éviter la tutelle, "on forme une autre association à côté "mais il s'est dit assuré que la FTQ sera de bonne foi et refusera, dans ce cas, une nouvelle affiliation. L'affiliation à l'une des trois centrales existantes est nécessaire pour être reconnue suivant la loi de la construction.

En ce qui concerne ses amendements à la loi 30, ils n'étaient pas connus au moment de la rédaction de ce texte.

Péquistes, créditistes et unionistes ont continué de répéter que le ministre du Travail est lui-même trop compromis pour poursuivre son

La FTQ lance le mot d'ordre Grève générale mercredi

par Gisèle Tremblay

Tous les syndicats affiliés à la FTQ (285,000 membres) sont convoqués pour mercredi le 21 mai prochain à une grève générale de 24 heures, si le gouvernement n'a pas entièrement réglé d'ici là le conflit de United Aircraft.

Telle est la décision qu'ont prise hier, à l'unanimité moins une voix, quelque 400 délégués de la FTQ, réunis en session extraordinaire à l'hôtel Reine-Elisabeth. Cette assemblée d'urgence avait été fixée après les événements sanglants de mardi dernier à la United Aircraft.

Le débat s'est déroulé à huis-clos, mais des fuites laissent entendre que la séance d'étude de mercredi pourrait ne prolonger au-delà de 24 heures, si le conflit dure toujours et si les syndiqués sont d'accord.

Après quelques minutes de confusion, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a clairement établi que la journée d'étude visait exclusivement le conflit de United Aircraft qui pourrait depuis 16 mois, et non les tutelles gouvernementales sur les syndicats de la construction: c'est là un autre problème, a-t-il dit, et les "gars de la construction" peuvent s'en occuper eux-mêmes.

Ce qu'exige la FTQ, c'est un règlement complet du litige. Une loi imposant la formule Rand ne suffira pas: la compagnie doit accepter de reprendre les 964 grévistes, de reconnaître leurs droits d'ancienneté et de déplacer les "scabs".

Le coup de force désespéré

des grévistes, mardi, a précisément été conçu quelques jours après que la compagnie eût amendé qu'elle ne reprendrait que 250 d'entre eux en étalant leur retour sur 12 semaines.

Les deux grèves

La FTQ invite tous les travailleurs, syndiqués ou non, à se joindre à son action de mercredi. Elle se propose d'entrer en communication avec la CSN, avant la session extraordinaire en communication extraordinaire que cette centrale a convoquée dimanche à Québec, pour décider d'une stratégie contre les projets de loi anti-syndicaux.

Les "séances d'étude" auront lieu pendant les heures de travail, mais non sur les lieux de travail. Les syndiqués sont invités à convenir de moyens d'action pour forcer un règlement du conflit. Les débats seront publiés ou à huis-clos, selon le cas.

Quant à la "maladie" qui vide les chantiers depuis plus d'une semaine, M. Laberge a indiqué qu'elle se prolongera encore, la "grippe" du printemps étant particulièrement tenace. M. Laberge a précisé que les Jeux Olympiques ne lui étaient pas indifférents, mais que de toutes façons, les travailleurs n'y perdraient rien, puisqu'ils n'arrivent même pas à se procurer des billets.

Tirant les leçons de l'intervention policière à la United Aircraft, M. Laberge a déclaré que la FTQ avait effectivement préférez une journée d'étude à des manifestations à mains nues devant des policiers armés.

La FTQ ne croit pas avoir de mal à convaincre ses affiliés de débrayer mercredi. "Nous espérons que le gouvernement va comprendre que nous entreprenons une action importante", a prévenu M. Laberge.

oeuvre et Fabien Roy a accusé le gouvernement de s'arranger pour provoquer un affrontement dans l'intention, peut-être, de déclencher des élections.

L'étude en commission s'est déroulée de façon sereine. Un nombre restreint de députés pouvant y participer, ce qui favorise la quiétude des travaux.

Le Vietnam enterre 30 ans de guerre

page 6

le labyrinthe

Si le ministère des Affaires sociales ne s'y intéresse pas rapidement, si le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être ne poursuit pas ses efforts, la région de Montréal perdra la maison Saint-Jacques, le seul centre de transition à caractère thérapeutique pour jeunes adultes. Le gouvernement fédéral et le CEGEP du Vieux-Montréal ont assuré jusqu'à ce jour le financement de cette institution particulière à plusieurs égards. Le gouvernement du Québec n'a pas encore fait sa part. Le 5 juin prochain, la maison Saint-Jacques fermera ses portes avec un déficit de \$15,000 environ. Et pourtant, des psychiatres, des hôpitaux, des services sociaux, la police n'ont pas hésité à lui confier des personnes. Voir en page 2

les régions

Les grévistes de l'amiante montent à Québec

"On n'attendra pas la construction"

par Gisèle Tremblay

Jeudi, le 22 mai prochain, les 3.500 grévistes de l'amiante monteront massivement à Québec pour manifester devant le parlement, tâcher de rencontrer le premier ministre et prévenir le gouvernement qu'il lui faut "bouger" avant que la colère ne gronde à Thetford.

Les syndicats craignent que les problèmes de la construction qui accablent le gouvernement ne rejettent leur conflit dans l'oubli et n'amènent un pourrissement de la situation. "On n'attendra pas la cons-

truction, déclare un porte-parole syndical, sinon on est pris là pour deux ans."

Les grévistes s'impatientent et ont commencé ces jours-ci, sur les lignes de piquetage, à interdire aux cadres l'accès des mines et des "moulin". Si surviennent les premiers signes d'une montée de la colère, c'est que "rien ne se passe".

• il n'y a eu aucune négociation avec les compagnies depuis le début de la grève, il y a maintenant deux mois (18 mars);

• le front commun Métallos-CSN a prié le

premier ministre de le recevoir il y a maintenant un mois et n'a obtenu depuis qu'un accusé de réception, sans suite.

Les petits pas

Dans un effort pour ressusciter la négociation, le front commun a formulé une contre-proposition de compromis sur deux de ses sept revendications: les syndicats réclament toujours les samedis soirs libres pour les mineurs, mais ils sont prêts à faire exception pendant deux mois d'hiver ils ont réduit leur exigence quant aux bo-

nis de vacances de 15% à 14%.

Ces concessions ont été présentées il y a deux semaines aux compagnies Bell et Lake Asbestos: pas de réponse. Elles seront soumises ces jours-ci aux mines National et Carey. Quant à Asbestos Corporation, c'est inutile, puisque la compagnie n'a jamais répondu, contrairement aux autres, à la première contre-proposition syndicale il y a deux mois.

Le front commun conteste l'attitude du ministre du Travail qui a promis de démissionner, s'il

n'obtient pas l'indemnisation à 100% des mineurs atteints d'amiantose, et qui n'a pourtant rien fait. "Les grévistes ont leur voyage, ajoute le porte-parole syndical; il faut que le gouvernement sorte quelque chose (sur l'amiantose), qu'il fasse pression sur les compagnies, qu'il bouge..."

Entre-temps, les syndicats font ce qu'ils peuvent pour "tenir" la grève. Ils préparent une semaine théâtrale de l'amiante, qui aura lieu du 1er au 6 juin; et pour la St-Jean-Baptiste, le 24 juin, une grande manifestation "comme dans le Vieux-Montréal".



Ils se regardent encore, mais on ne les regarde plus...

(Photo Claire Beaupré-Champagne)

Semaine des personnes âgées

Les sexagénaires à l'assaut des mairies

par Gisèle Tremblay

Modeste et effacée comme les qualités mêmes auxquelles sont refusées les personnes à qui elle s'adresse, la "Semaine des personnes âgées", qui aura lieu du 25 au 31 mai prochains, sera marquée par un geste symbolique de citoyenneté: des représentants du 3ème âge signeront le Livre d'or dans 25 mairies de la région de Montréal.

Cette semaine, la première du genre, a été conçue par le Forum des citoyens âgés de Montréal qui en a dévoilé les prin-

cipales manifestations hier au cours d'une conférence de presse.

Le Forum n'a pas prévu, dans le cours de cette semaine, des activités à caractère revendicatif, par exemple sur les services nécessaires aux personnes âgées.

Privé de ressources, le Forum a plutôt orienté sa Semaine comme une campagne de sensibilisation, destinée à susciter des initiatives de ce genre et compte sur les organes de presse pour vulgariser à cette occasion les problèmes propres au 3ème âge.

La Semaine commence par un dimanche, le dernier de mai, qu'un arrêté en conseil daté du 23 avril 1970 a proclamé officiellement "Journée de l'âge d'or" au Québec. Ce jour-là sera consacré à des célébrations religieuses, catholiques et oecuméniques, à l'Oratoire St-Joseph; un concert d'orgue suivra.

A part entière

C'est le lendemain, 26 mai, que des personnes âgées représentatives de leur milieu se rendront à la mairie, pour s'affirmer "citoyens à part entière" et ainsi contester la situation marginale que leur impose la société.

Le Forum espère que ce premier contact de plusieurs avec leurs élus provoquera un échange où seront notamment débattus les services que les municipalités peuvent fournir aux personnes âgées. Des citoyens âgés ont commencé à se préparer à cette rencontre en assistant notamment à une séance du conseil municipal pour connaître le sort qu'on y fait de leurs lettres ou requêtes.

D'autres activités sont prévues: le mardi, le Forum célèbre son 10ème anniversaire à l'hôtel Windsor; toute la semaine, la maison Eaton maintiendra un service d'accueil, avec défilés de mode et autres présentations à l'intention des personnes âgées; enfin, "The Junior League" organise une fête champêtre à Ville Mont-Royal.

En fait, sauf pour "l'opération mairies", la Semaine sera surtout célébrée dans les clubs de l'Age d'or, invités à prendre eux-mêmes l'initiative de la "fête".

Viande avariée Meilleure protection pour le consommateur

(PC-LE JOUR) — Le ministre de l'Agriculture, Normand Toupin, présentera d'ici un mois une nouvelle réglementation à propos de la mise en marché de la viande au Québec. M. Toupin a dû avouer que cette nouvelle réglementation était désormais nécessaire à la suite des révélations concernant la Federal Packing, un des plus gros distributeurs de viandes au Québec. Cette compagnie a mis en vente de la viande avariée impropre à la consommation, a-t-on appris, en haut lieu, après les raids effectués par la police dans le cadre de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO).

Selon M. Toupin, les consommateurs pourront acheter de la viande de plus grande qualité, à l'avenir lorsqu'ils se procureront des produits estampillés "Approuvé Québec".

William Obront?

L'opposition officielle n'a pas manqué de faire remarquer que le ministre de l'Agriculture n'avait pas assumé ses responsabilités à ce jour. Plus encore, selon le chef parle-

mentaire du PQ, Me Jacques-Yvan Morin, la compagnie Federal Packing serait contrôlée par le millionnaire de la viande William Obront de Montréal, qui se trouverait actuellement quelque part aux Etats-Unis.

M. Morin a voulu obtenir "des assurances que la compagnie Federal Packing, qui appartient à un des souscripteurs bien connus de la caisse électorale libérale, M. William Obront, n'aura pas un traitement de faveur".

Il avait été établi, devant la CECO, que M. Obront, identifié comme le "banquier" de la Mafia montréalaise, avait versé une somme de \$5.000 à la caisse électorale de M. Bourassa, lors de la course à la chefferie du Parti libéral, en 1970.

Le ministre Toupin a répondu à cela que le gouvernement n'avait pas l'intention de protéger qui que ce soit dans cette affaire. Le dossier a été transmis au ministre de la Justice, Jérôme Choquette, afin que des poursuites puissent être intentées au besoin.

225 ouvrières ont gain de cause contre leur union et la compagnie

DORION (LE JOUR) — Les 225 ouvrières de l'usine de textile Pasold Ladybird de Dorion, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges, viennent d'accepter un nouveau contrat de travail "qui dépasse largement celui qu'a tenté d'imposer l'Union internationale" à laquelle ils appartiennent, a affirmé hier Mme Rita Roy, présidente de la section locale 361 des Ouvrières unies du textile d'Amérique (OUTA).

Mlle Roy a expliqué que la position des OUTA, qui tentent d'imposer des "règlements à rabais" à leurs membres québécois, est la raison principale du mouvement actuel de contestation à l'intérieur de cette Union.

Déjà, rappelle-t-elle, 75 des 6.400 membres des OUTA au Québec ont décidé d'aller jusqu'à la désaffiliation de "l'Internationale" pour s'affilier, directement, à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) — qui les soutient — et au Congrès du Travail du Canada (CTC) dont la FTQ est l'aile québécoise.

Selon Mme Roy, le contrat signé à Dorion est

l'un des plus intéressants dans l'industrie du textile. Elle ajoute que le directeur canadien des OUTA, M. Vern Mustard, avait voulu que le syndicat local accepte une entente rejetée par 82% des membres.

La nouvelle convention a été acceptée à 97%. Elle prévoit des hausses de salaires de \$1.20 l'heure en deux ans.

Centre d'accueil pour Hull

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires sociales a annoncé, hier, la construction d'un centre d'accueil, à Hull, au coût de \$3.675.000.

Le nouveau centre comptera 170 lits, précise le communiqué remis à la presse, et, dans les jours qui viennent, on procédera au choix du terrain où sera construit le nouvel immeuble.

Conscient des conditions difficiles dans lesquelles vivent les personnes actuellement hébergées au Foyer St-Rédempteur, le ministre s'est aussi engagé à apporter une réponse adéquate aux besoins de ces personnes d'ici la fin mai.

le labyrinthe

Entre deux chaises...

par Alain Duhamel

Que faire lorsque l'on est un jeune adulte démuné de tout, refusé dans des hôpitaux et dans des cliniques, sans argent, dépressif, seul?

Se rendre au 1629 de la rue Saint-Hubert. C'est la maison Saint-Jacques où 12 personnes s'occupent 24 heures par jour d'une vingtaine de pensionnaires. C'est ce que Jacques Wilkins, le directeur de la maison, appelle une communauté thérapeutique où des jeunes adultes entre 18 et 30 ans trouvent réconfort, aide et affection.

Malheureusement, la bureaucratie gouvernementale ne s'embarasse pas d'institutions ou de personnes hors les normes. La maison Saint-Jacques, par sa vocation particulière, comble un vide et complète le réseau hospitalier. Mais, aux yeux des bureaucraties, elle est assise entre deux chaises et ils ne peuvent lui trouver une place à moins, sans doute, d'en changer certains aspects.

L'aventure commence en 1972

cal de services communautaires du centre-ville, le Centre de santé mentale et le service santé du collège du Vieux Montréal ont offert leur collaboration. Au moins, lorsqu'un patient loge à la maison Saint-Jacques, son médecin à l'assurance que la prescription sera suivie. La maison a 16 lits et suit quelque 160 cas.

Le caractère innovateur de la maison Saint-Jacques lui a obtenu une subvention du Bureau de l'usage non-médical des drogues du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être. Versée à titre expérimental pour trois ans, la subvention ne doit pas être renouvelée. Normalement, la province prend la relève.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement fédéral, trop riche, crée des services sociaux pour lesquels les provinces n'ont rien prévu. L'expérience des programmes Perspectives Jeunesse et Initiatives locales, a favorisé la création de services non prévus par les gou-



A la maison Saint-Jacques, tous les pensionnaires et le personnel participent à l'entretien et aux corvées de la vaisselle. Cet exercice comme quelques autres créent un milieu plus favorable à l'évolution des pensionnaires vers une meilleure compréhension de ce qu'ils sont.

lorsque le CEGEP du Vieux Montréal, par l'entremise de ses services aux étudiants, fonde un centre d'accueil pour étudiants démunés et "drop-outs" en tout genre. Mais depuis septembre 1973, la maison Saint-Jacques s'est ouverte au milieu et accueille tous les jeunes adultes qui se présentent chez elle.

"La maison Saint-Jacques présente à la personne en difficulté de nouvelles approches du monde, la met en situation, lui aide à formuler sa propre distance critique et lui ouvre de nouveaux horizons. A la base de tout ça, une équipe responsable accepte de partager sa vie quotidienne et prend goût à aimer ce monde grouillant, parfois violent, et parfois capable de douceur, mais toujours terriblement attachant" écrivait les responsables il y a un an environ.

La maison Saint-Jacques n'a rien d'un hôpital, ni dans ses aspects physiques, ni dans son personnel. En fait, le personnel n'a aucune formation médicale mais n'hésite pas à recourir à des professionnels lorsque les situations l'exigent. La qualité des services offerts demeure satisfaisante puisque le Centre lo-

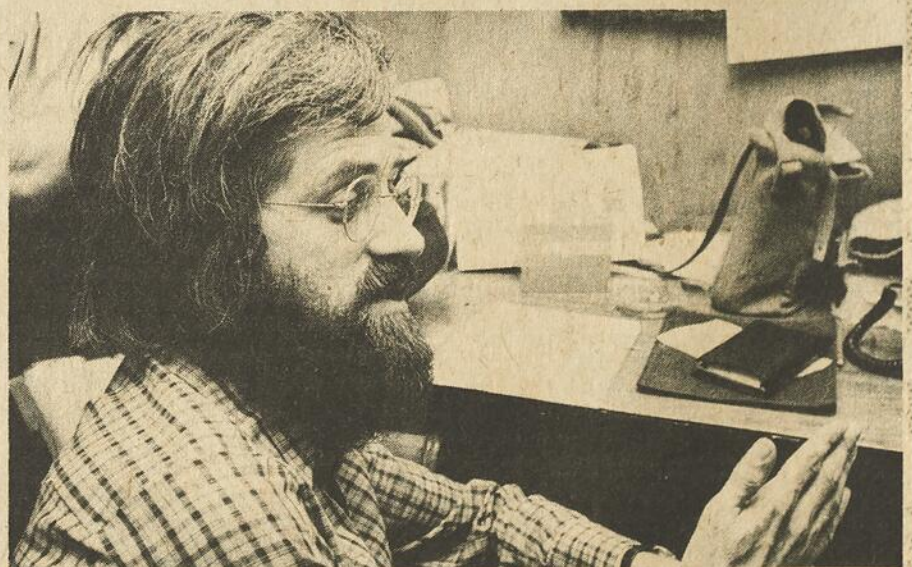
vernements provinciaux mais réclamés par la population. Les garderies populaires, nées pour la plupart d'entre elles d'un P.I.L., en savent quelque chose...

Le ministère des Affaires sociales met du temps à répondre aux besoins de la maison Saint-Jacques. "Au moins, le ministère pourrait assurer le budget de fonctionnement de la maison" dit Jacques Wilkins.

Les autres institutions du quartier, l'Hôpital Saint-Luc, le CLSC et le Conseil régional de santé et des services sociaux désiraient tous que l'institution survive et progresse.

Le CRSSS se propose même de demander au ministère des Affaires sociales de financer l'institution pendant deux ans, le temps nécessaire pour que la maison Saint-Jacques s'intègre harmonieusement au réseau des services sociaux.

Le dossier en est là. Ottawa arrête, Québec ne répond pas ni dans un sens, ni dans l'autre. Une chose demeure certaine: en juin la maison Saint-Jacques fera son bilan. L'aide gouvernementale ne l'aide davantage.



M. Jacques Wilkins, autrefois du service de pastoralité du collège du Vieux Montréal affirme que Québec doit "embarquer immédiatement" afin d'assurer le fonctionnement de la maison Saint-Jacques.

Les Québécois en voyage

Les Québécois qui se proposent de voyager dans des provinces canadiennes, aux Etats-Unis ou en Europe au cours de l'été ne peuvent utiliser la carte de la Régie de l'assurance-maladie ailleurs que dans la province de Québec.

S'ils sont malades ou blessés, ils doivent eux-mêmes payer les médecins étrangers. Cependant, ils devraient réclamer un état de compte détaillé et complet afin d'envoyer à leur retour une réclamation à la Régie de l'assurance-maladie. Ils recevront, après plusieurs mois, une indemnisation équivalente à ce qu'il en aurait coûté au Québec pour les

mêmes soins. "Ils feraient mieux de prendre une assurance privé" a conseillé M. Serge de La Rochelle, directeur des relations publiques de la Régie de l'assurance-maladie.

Dans beaucoup de pays, les soins hospitaliers coûtent plus chers, beaucoup plus chers qu'au Québec. C'est un sujet d'étonnement à la Régie de l'assurance-maladie où on ne cache pas des soupçons d'exploitation des touristes québécois malades ou blessés à l'étranger.

Mal pris? Ecrivez-nous: Le Labyrinthe, 387 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal, P.Q.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc., 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année \$32. par six mois et \$18.00 par trois mois. Edition du samedi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédacteur en chef: Yves Michaud

Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante

Éditorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau

Chef de pupitre: Roch Côté; adjoints: Jean-Noël Bilodeau, Henri Jalbert,

Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Maurice Giroux, Jean Charrier, Pierre Sormany, Jacques Keable, Antoine K. Char.

Informations générales: Paule Beaupré-Champagne, Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay et Gisèle Tremblay.

Culture populaire: Alain Pontaut, Jean-Marc Desjardins, Jean-Pierre Tadros, Bruno Dostie, Christian Nobert, Kathleen Francoeur.

Photographie: Antoine Désilets, Claire Beaupré-Champagne, Pierre Boisclair.

Caricature: Berthio

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau

Contrôleur: Jean-Pierre Nepveu

Comptable: Ginette Roy

Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage: Michel Gagné Roland Legault

Publicité: Directeur, publicité locale et nationale: Marcel Pinsonnault Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Robert Pépin, Armand Lavigne, Francine Tremblay. Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy Petites annonces et avis légaux: Hélène Lesperance

A cause du maraudage des protestants

La CECM est obligée d'assouplir ses normes d'admission au secteur anglais

par Paule Beaugrand-Champagne

Pour tenter de contrer le maraudage que le Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM) s'apprete à faire auprès de sa clientèle, la CECM (Commission des écoles catholiques de Montréal) est obligée de se donner des règles d'application de la loi 22 très souples, au chapitre de l'inscription à son secteur anglais.

Ces règles, adoptées hier par les commissaires, permettent d'inscrire au secteur anglais "sans exigences particulières" les étudiants ayant reçu l'enseignement en langue anglaise en 74-75 à la CECM ou dans une autre commission scolaire, les élèves de langue maternelle anglaise (simple déclaration de la fiche d'inscription) et les élèves qui déclarent que la langue parlée à la maison

est l'anglais et dont un frère ou une soeur fréquente déjà une école anglaise.

Par ailleurs, seuls les élèves qui dépendent un transfert du secteur français au secteur anglais (environ 380 selon les données de l'inscription) seront soumis aux tests préparés et administrés sous l'autorité du ministre. Quelque 1120 autres élèves seront soumis à une entrevue, accompagnés de leurs parents; cette entrevue sera faite par un comité de deux personnes, chargé d'évaluer la "connaissance suffisante de la langue anglaise" (elles pourront utiliser des tests).

Ces entrevues ne s'appliqueront qu'aux élèves qui ne sont pas de langue maternelle anglaise, qui ne parlent pas l'anglais à la maison, qui n'ont ja-

mais fréquenté l'école et qui demandent à aller à l'école anglaise (il y en a 319). Elles s'appliqueront également aux élèves qui ne sont pas de langue maternelle anglaise mais qui déclarent parler l'anglais à la maison, dont c'est la première inscription à l'école, qui n'ont pas déjà un frère ou une soeur dans le secteur anglais et qui demandent à y être inscrits (il y en a environ 800).

Maraudage

La présidente de la CECM, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a expliqué hier à ses confrères que le PSBGM aurait décidé d'admettre tous les enfants qui s'inscrivent chez lui, sans vérification de la connaissance de la langue déclarée et sans égard à la religion pratiquée. Tous les élèves refusés au secteur anglais

de la CECM pourraient donc facilement s'en aller au PSBGM plutôt que de passer au secteur français.

La CECM protestera officiellement auprès du ministre de l'Éducation contre les disparités d'application de la loi sur l'île de Montréal, disparités qui "sont susceptibles d'entraîner des inégalités, des injustices et des difficultés d'ordre administratif". En

novembre prochain, les commissaires seront saisis des résultats qu'auront eus les règles d'application retenues. De plus, le directeur général leur fournira toutes les informations et éléments pertinents à l'évaluation de l'efficacité des règlements ministériels à atteindre les objectifs de la loi 22...

Seule Mme Thérèse Killens a voté contre les

règles d'application, estimant qu'il est inacceptable de mettre en doute la déclaration solennelle des parents au sujet de la langue maternelle et de la langue parlée à la maison. Quant à M. Donat Taddeo, il a fait appel à la patience des Italiophones: "S'ils réussissent les tests en grande majorité, ce sont les vérificateurs que nous sommes qui devront s'interroger.

Nous devons tout alors admettre que l'intégration des Italiens (au secteur anglais), c'est maintenant une affaire du passé". De moins en moins d'Italiens viennent au pays, et M. Taddeo a toujours dit que ceux qui sont ici ont fait leur choix et sont pleinement intégrés au secteur anglais, même s'ils sont "sympathiques" aux francophones.

Le député Gilles Bellemare, de Rosemont, a réussi mercredi à soulever une question d'ordre qui en était presque une. Le député, qui tente de plus en plus d'intervenir lorsque l'opposition à la parole, est habituellement toujours hors d'ordre. Mais ce jour-là, alors que le député Marc-André Bédard tentait de questionner le ministre de la Justice sur la révocation du pardon de M. André Desjardins, le député de Rosemont s'est levé: "Question de règlement, il ne la passe pas celle-là. Question de règlement. Est-ce un bien général pour la province, la question de l'honorable confrère? Le président a demandé au député Bédard de reformuler sa question en soulignant: "Le député de Rosemont a certaines réserves qui sont peut-être justifiées. Je ne voudrais pas, par contre, que cela lui donne de l'encouragement... "Et pour cause..."

...

Le ministre de l'Éducation nationale du Québec, François Cloutier, qui participe actuellement à la conférence des ministres de l'Éducation des pays francophones dirige la délégation CANADIENNE à cette réunion. Le ministre s'est toujours plié de fort bonne grâce à cette exigence hérétique du gouvernement fédéral qui n'a aucune juridiction ni compétence constitutionnelle en matière d'éducation. Le ridicule ne tue pas, surtout dans notre drôle de régime fédéral...

...

Le Financial Times of Canada, qui n'a pas la réputation d'être violemment anticapitaliste, se demande pourquoi il faut réserver aux fournisseurs 10% de billets disponibles pour les Jeux olympiques. Le journal estime que les fournisseurs ont reçu leur profit dès l'instant où ils ont vendu des biens et des services au COJO et il ne voit pas pourquoi le COJO pense devoir les flatter davantage.

...

A l'émission "Dollars and cents" qui sera diffusée dimanche midi, à treize heures, sur le réseau anglais de télévision de la Spiciété Radio-Canada (CBC) une séquence de quinze minutes consacrée au journal LE JOUR. Avec un titre pareil, l'on pense inmanquablement au film de Jean Yanne: "Moi, j'en veux des sous!..."

...

Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec se demande si, pour assurer la paix sociale il faudra mettre le gouvernement en tutelle... La réponse est oui. Excellente idée!

Des locataires exigent la présence de leur propriétaire hambourgeois

Les locataires des appartements Saint-Luc, sur la rue Maisonneuve à Montréal, réclament la présence de leur propriétaire à l'audition de deux causes devant l'administrateur de la Commission des loyers.

Le propriétaire, un certain Gisbert Milanowski, de Hambourg, en Allemagne par l'entremise de Zurich Realities a d'abord donné avis d'une hausse des loyers au début de l'année accompagné d'une modification affectant la durée des baux. Les locataires ont demandé

l'intervention de la Commission des loyers.

La réponse du propriétaire a été sans équivoque; en avril, il donnait avis d'une demande de subdivision de son immeuble, intention qui requiert l'expulsion des locataires.

Dans un télégramme qu'ils ont fait parvenir au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, les locataires lui demandent de préciser l'article 27 sur les demandes de subdivision. Ils s'interrogent sur la signification réelle de cet ar-

ticle. "Ne permettrait-il pas au propriétaire de faire indirectement ce qu'il ne peut faire directement" nous a dit une locataire.

Les locataires attendent une convocation de la Commission des loyers où les deux avis du propriétaire seront traités en même temps. Toutefois, ils entendent des doutes car un cas semblable dans le même quartier a tourné en faveur du propriétaire à cause d'un jugement de la Commission des loyers.



La conférence de presse du Conseil d'action des citoyens de Lasalle s'est déroulée à l'extérieur parce qu'il faisait beau, bien sûr, et parce que, à l'intérieur, ce n'est pas très propre.

Lasalle Height

La SCHL prise à partie par ses ... locataires

Les locataires de la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL) se plaignent de leur propriétaire à qui ils reprochent le peu d'empressement qu'il met à entretenir les logements du secteur Lasalle Heights.

Bien que des pourparlers aient eu lieu entre la SCHL et le Conseil d'action des citoyens de Lasalle, les parties en cause n'ont pu entretenir des rapports fructueux. "En théorie, affirme le Conseil, la SCHL est heureuse de voir que les locataires sont concernés et s'occupent de la situation; elle désire coopérer avec le Conseil d'action. En pratique, elle n'est ne coopère pas".

Deux fonctionnaires de la SCHL ont proposé de rencontrer deux délégués des locataires. Le Conseil désirerait constituer une délégation d'une vingtaine de personnes et tenir une rencontre en soirée.

En outre, le Conseil d'action exige que la SCHL installe des cordes à linge dès ce printemps et discute sérieusement des priorités de l'ordre des travaux à exécuter.

A la suite d'un sondage mené auprès des 507 locataires de la SCHL dans le secteur Lasalle Heights, il a été déterminé que les locataires désiraient, dans une proportion

de 87 pour cent, que les fenêtres soient réparées et au besoin changées dans les plus brefs délais.

"Lasalle Heights a immédiatement besoin de réparations importantes. Les fenêtres pourries laissent pénétrer la neige et la pluie, la mauvaise isolation produit une condensation qui gèle sur les murs intérieurs, le mauvais système de chauffage coûte cher et est dangereux, les locataires ont peur du système électrique et le système de plomberie est insalubre. Les couloirs sont si dégoutants que les locataires ont honte de recevoir les visiteurs".

Le Conseil d'action s'interroge également sur les dispositifs de sécurité en cas d'incendie. Le 20 mai, il rencontrera un fonctionnaire de ville Lasalle afin de connaître la teneur des rapports des services municipaux d'incendie, de santé et de logement au sujet de ce secteur de la ville.

"Le Conseil d'action des citoyens de Lasalle Heights a, à maintes reprises, demandé à la SCHL de faire quelque chose à propos de la prévention des incendies et de la protection des locataires. Le Conseil d'action sait que le service des incendies à ordonner à la SCHL de nettoyer les sous-sols, d'ar-

ranger les trous et d'installer des extincteurs d'incendies (...). Pour que la SCHL fasse la moindre chose, il a fallu attendre qu'il y ait un incendie sérieux sur la rue Bergevin", peut-on lire dans le communiqué du Conseil.

C'est du moins ce qu'a affirmé l'inspecteur-chef André De Lucas en soulignant aux commissaires qu'il avait organisé pas moins de 37 rencontres avec ses hommes du projet B. Tout se passait bien, dit-il.

Audiences publiques, mardi

La CECO s'attaquera au dossier de la viande avariée

Par Pierre Tanguay

La Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) nouvelle manière entreprendra ses séries d'audiences publiques mardi prochain à Montréal en s'attaquant

prémièrement au volumineux dossier du commerce de viande avariée qui a refait surface la semaine dernière avec l'affaire de Federal Packing. On nous promet sur ce sujet d'importantes révélations qui nous donneraient l'ampleur gigantesque de ce commerce; "c'est un très gros morceau" d'affirmer le président de la CECO, le juge Jean Dutil.

Cette première étape des travaux de la CECO devrait prendre au minimum un mois et demi et nous mènera au début de juillet à l'ajournement des audiences jusqu'à l'automne.

Hier après-midi, le juge Jean Dutil avait convié la presse à une rencontre qui avait pour but à la fois de faire part de l'esprit dans lequel travaillerait la CECO et aussi d'inviter la presse à une étroite collaboration

avec le personnel de la Commission dans le cours de l'enquête.

Cette collaboration entre la presse et la CECO, le juge Dutil ne la voit pas seulement au niveau de principe puisqu'il a nettement déclaré que l'enquête se ferait non seulement par le travail de la CECO mais aussi par celui des journalistes.

D'ailleurs ces relations de nouveau genre entre une commission d'enquête publique et les médias d'information donneront lieu à beaucoup de précédents dans l'histoire de la justice au Québec.

Ainsi hier le juge Dutil a annoncé que la télédiffusion des audiences de la CECO aurait bel et bien lieu ce qui constitue en soi une première au Canada, mais que l'on adopterait le principe de la diffusion en différé en l'occurrence avec un retard d'une heure, afin d'éviter que des complications se présentent lorsque la Commission jugera à propos d'interdire la diffusion de certains témoignages qui pourraient

être préjudiciables à l'intérêt public. On sait que certains s'étaient opposés à la retransmission en direct des témoignages entendus devant la CECO craignant que l'absence de contrôle sur ce qui sera entendu ne conduise à des salissages de réputation qui ne manqueront pas de survenir.

Mise à part cette restriction les commissaires ont tout mis en oeuvre pour faciliter la tâche des journalistes. Ainsi hier après-midi, les rares ouvriers de la construction encore en activité au Québec étaient affaiblis à mettre un point final à la transformation physique de la grande cour du sixième étage du quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, celle-là même qui a abrité les travaux de la Commission Cliche. Cette modification a été rendue nécessaire en bonne partie à cause de la présence de la télévision. La transformation de la salle avec l'addition de puissants projecteurs lui donne d'ailleurs l'allure d'un studio de télévision.

Une deuxième salle d'audiences a été transformée en salle de presse et on a même aménagé un petit studio de télévision pour permettre l'enregistrement d'entrevues.

Le juge Dutil a de plus promis pour mardi l'annonce d'autres précédents dans la manière de travailler d'une commission d'enquête. Il a toutefois précisé qu'il n'était pas question de permettre aux avocats des témoins entendus de se livrer à des contre-interrogatoires comme certains l'auraient souhaité.

Le public pourra donc à compter de mardi prochain suivre au petit écran sur les canaux réservés à la télédiffusion, les témoignages de "grands et petits" du crime organisé comme ceux des enquêteurs et autres témoins et ce quatre fois la semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les mercredis étant réservés à la demande des trois commissaires à l'audition de témoignages à huis-clos et aux réentendements de tir nécessaires en cours de route.

Selon 2 témoins: aucune pression politique dans l'affaire Guay

(Le Jour) — Selon un des deux témoins entendus, hier, à l'enquête de la Commission de police du Québec sur le congédiement du directeur-adjoint de la police de la communauté urbaine de Montréal, les incidents de parcours qu'a connus le fameux projet B (enquête sur le crime organisé) tiennent surtout aux divergences de vue du policier Gélinau avec ses chefs.

C'est du moins ce qu'a affirmé l'inspecteur-chef André De Lucas en soulignant aux commissaires qu'il avait organisé pas moins de 37 rencontres avec ses hommes du projet B. Tout se passait bien, dit-il.

Les seules difficultés venaient de Gélinau. A ce sujet il a d'ailleurs souligné que ses hommes venaient fréquemment le voir tenter d'aplanir ces difficultés que posaient M. Gélinau.

Le policier De Lucas, comme pour donner plus de véracité à son témoignage, a souligné à la commission qu'en aucun temps il n'avait fait "de rapport défavorable" sur Gélinau et cela même s'il n'était pas d'accord avec lui.

Pour le témoin De Lucas on ne peut parler du projet B comme d'un tout. Il s'agit, dit-il, d'un élé-

ment d'un tout et c'est en fonction de ce tout qu'il faut comprendre les gestes des autorités policières. Aussi à sa connaissance, ajoute-t-il, il n'y a jamais eu aucune entrave, ni aucune pression politique, pour empêcher de faire leur travail.

L'inspecteur-chef De Lucas a de plus nié, toutes intentions qui lui sont prêtées, d'avoir brûlé des documents importants relatifs aux enquêtes du projet B. M. De Lucas précise cependant qu'il a bel et bien dit qu'il les brûlerait ces do-

cuments, mais, s'empresse-t-il d'ajouter "c'était une boutade". Il en donne pour preuve les nombreuses démarches qu'il aurait effectuées auprès des ministères du Revenu et des institutions financières afin de refiler ces documents importants.

Pour le deuxième témoin, hier, M. Roland Jodoin, enquêteur-chef, après de l'U.S.E.CO. il n'y a jamais eu d'entrave à la bonne marche du projet B. L'enquête a changé d'orientation tout simplement, mais ça continue de plus belle façon dit-il.

...

CÉLÉBRATION DE LA VICTOIRE DU PEUPLE VIETAMIEN

La victoire du peuple vietnamien est aussi la victoire de nous tous. Venez la célébrer avec nous en présence de deux délégations de la République démocratique du Vietnam et de la République du Sud-Vietnam.

AU PROGRAMME

- Comment Saigon, Ho Chi Minh ville, a été libérée. Par les délégués de la RSVN.
- Contribution du Président Ho Chi Minh à la REVOLUTION VIETAMIENNE.
- Chants, danse et pièce de théâtre présentés par les artistes québécois, américains et vietnamiens.

DATE: DIMANCHE LE 18 MAI 1975, A 20 HEURES.

ENDROIT: LE PLATEAU, 3700 Calixa-Lavallée, Montréal.

Pour renseignements: 279-6658.

UNION DES VIETNAMIENS AU CANADA ET SES AMIS

INVITATION A TOUS

un bon coup d'pouce!

Labatt
Bière
50
Ale

Labatt

Brassée au Québec
par la Brasserie Labatt Limitée

Al'ombre du Hilton

par Jacques Guay



Un bon ministre, Raymond Mailloux et l'Autre...

Bon, je commence par les fleurs. Et pour ceux qui penseraient que je me dégonfle, pour reprendre une expression du successeur de M. Duplessis, ce brave Jérôme Choquette, je tiens à dire immédiatement que les pots suivront.

Les fleurs
Le ministère des Travaux publics, M. Raymond Mailloux, a pris une sage décision en décidant de se plier au jugement de la Cour d'appel concernant les expropriés de Forillon.

Et la Régie des services publics, en avril 1973, et la Cour d'appel, il y a quelques semaines, ont établi clairement que les firmes privées chargées des expropriations n'avaient pas respecté la norme pré-établie de la "valeur de remplacement". Les deux tribunaux ont blâmé les expropriants et souligné la disproportion des moyens mis à la disposition des parties en présence. D'un côté une batterie d'experts, dont bon nombre de patronaux, de l'autre de pauvres pêcheurs et des assistés sociaux à qui on répétait qu'ils étaient mieux de signer que de risquer de tout perdre en contestant les sommes ridicules qu'on leur offrait.

Tout ce qu'on peut déplorer c'est qu'il se soit écoulé cinq ans depuis cette expropriation qui avait tout de la déportation et que le gouvernement ait décidé, en avril 73, d'en appeler de la décision de la Régie, ajoutant un autre délai inutile.

Enfin un vœu: que le ministre Mailloux tire une leçon de ce gâchis (pour parler toujours comme Choquette) et qu'il ne fasse plus une confiance aveugle aux "experts" grassement payés qui traitent les Québécois comme du bétail.

Les pots
Il serait, par ailleurs, intéressant de faire la lumière sur ces individus qui exproprient au nom du gouvernement et qui font partie de firmes de professionnels caméléons qui s'adaptent rapidement à tous les pouvoirs, bleus, rouges, cailleux, du moment qu'il y a une piastre à faire.

Enfin autre sujet, autres pots. Le ministre du Travail est semblable à lui-même. Ce qui veut tout dire. Une fois de plus une commission parlementaire, celle qui étudie les lois d'urgence, ne sert que de paravent à de douteuses négociations en coulisses.

Le même ministre qui refuse de faire comparaître les parties intéressées avant de passer des lois-matrasques, évoque des coups de téléphone avec les responsables de la FTQ pour affirmer que la centrale est contre toute tutelle, même syndicale, qui découlerait d'une loi. Le ministre, qui est également avocat — il l'a d'ailleurs été pour les patrons dans la construction — devrait savoir que le oui-dire n'est pas une preuve valable. Il peut raconter n'importe quelle salade.

Si les dirigeants de la FTQ sont contre toute tutelle, qu'ils viennent le dire aux parlementaires. Au moins ça sera clair.

M. Cournoyer agit comme s'il voulait démontrer que la tutelle est inapplicable. Dans quelques mois, il pourra faire de nouveau son numéro du bon gars "qui n'est après tout que le ministre du Travail et qui ne peut quand même pas, etc."

Enfin l'esprit de parti dans ce qu'il a de plus stupide transforme une fois de plus le Parlement en scène de vaudeville où l'opposition, pour son plus grand malheur parfois, prend son rôle au sérieux. Ainsi en votant pour le principe de la loi 30 parce qu'elle est d'accord avec l'élection des délégués de chantier même si elle est contre la loi anticasseur et l'exclusion à vie des postes syndicaux pour ceux qui ont commis des fautes graves.

Ce qui permet au premier ministre d'aller répétant que l'opposition reconnaît que les lois du gouvernement sont bonnes.

québec

Le rapport Cliche

Cournoyer émet des réserves sur certaines recommandations

par Jacques Keable

Québec — Face aux recommandations de la Commission Cliche relatives à la création d'un Office de la construction: d'un système unifié de placement, d'une association unique de patrons, de l'exclusion des contremaîtres de l'unité syndicale, de l'incorporation québécoise des syndicats et d'une section "construction" au Tribunal du travail, le ministre Cournoyer a exprimé tour à tour des réticences, des inquiétudes, des questions et réclamé un temps de réflexion avant de prendre des décisions.

Le ministre, qui parlait lors du débat sur la loi de mise en tutelle de quatre syndicats, (loi 29), laisse ainsi deviner qu'on mettra du temps, selon toute vraisemblance, à transformer en lois plusieurs des recommandations majeures de la Commission Cliche.

Par contre, on s'attend à ce que le projet de loi relatif aux qualifications des entrepreneurs soit déposé en Chambre d'un jour à l'autre. Le ministre Cournoyer a annoncé, lors de ce discours d'ensemble, que le projet, déjà en chantier depuis six mois, dit-il, incorporera les recommandations Cliche à ce chapitre. La Commission, rappelle-t-elle, recommande que des contrôles importants soient instaurés pour éviter l'anarchie au niveau des entrepreneurs, de même que l'insolvabilité.

Office de la construction

C'est un projet qui, à plusieurs égards, ne satisfait pas le ministre: l'Office, dit-il en se référant à la Commission, est dirigé par trois personnes dont un juge, un représentant syndical et un patronal.

Or, dit le ministre, qui sera le représentant syndical: un gars de la CSN, de la FTQ ou de la CSD? Ou les trois? Et alors,

aux yeux du ministre, on se retrouve drôlement proche de la CIC. (-) Je n'ai pas objection à cela, avec les parties, mais je vous dis que ce n'est pas urgent que nous prenions une décision là-dessus aujourd'hui. Ce n'est pas non plus dire non à cette recommandation".

Le placement

A ce chapitre, le ministre voit d'innombrables problèmes. Question de savoir, par exemple, la compétence et les qualifications de chacun, de savoir ses disponibilités en termes de séjour à l'extérieur de sa région, etc... "Ces choses, on ne peut pas toutes les mettre sur IBM."

Si ce système est possible chez les débardeurs, dit le ministre, c'est que tous font le même travail, en des lieux de travail qui ne changent pas, et avec un nombre d'employeurs limités. Et M. Cournoyer de noter qu'en dépit de ce système de placement, les débardeurs "sont en grève depuis plus longtemps que les travailleurs de la construction".

Dans le cas de la construction, dit-il, il y a 15.000 employés au Québec, répartis sur un territoire grand comme trois fois La France. Toutes ces données, estime-t-il, peuvent difficilement être fournies à un ordinateur?

Association patronale unique

Se référant au nombre total de 15.000 employés au Québec, le ministre Cournoyer déclara: "J'ai le droit de me demander: en tant que ministre, avant d'en arriver là, s'il n'y a pas des distinctions à faire entre les catégories d'employeurs que la commission fait elle-même de toutes façons, et plus loin, plus clairement, M. Cournoyer ajoute: "J'ai de sérieux doutes sur l'effet, à très longue portée, d'une décision prise par le gouvernement ou par le Parlement, sur l'abolition des structures patronales actuelles et leur remplacement par une structure unique alors que, du côté

syndical, vous avez la structure divisée".

Les contremaîtres

Le contremaître, dit M. Cournoyer, étant sujet, à tout instant, à redevenir simple travailleur et donc membre de l'unité syndicale, il est peut-être normal qu'il fasse partie de cette unité, même lorsqu'il occupe des fonctions de contremaître. La Commission Cliche recommande, au contraire, qu'il quitte le syndicat.

Le ministre note que passant du statut de travailleur à celui du contremaître, ce dernier perd les bénéfices de sécurité sociale auxquels il aurait droit, comme travailleur.

Les travailleurs, dit le ministre, bénéficient de mesures supérieures à celles dont bénéficient les contremaîtres. Il y a donc lieu, ici encore de se demander, dit le ministre, si la recommandation Cliche, à cet effet, est heureuse".

L'incorporation

Quant à l'incorporation obligatoire, au Québec, des syndicats, le ministre y voit le danger de contrer des pratiques syndicales que l'on retrouve même dans la CSN, même si la CSN n'a pas de syndicats internationaux affiliés. La CSN, dit le ministre, émet elle-même des chartes reconnaissant tel ou tel syndicat, sans passer par l'incorporation légale. Changer cette pratique du jour au lendemain, dit le ministre, "implique un changement total des mentalités et des structures organisationnelles de ces syndicats".

Le tribunal de la construction

Au sujet de la recommandation Cliche, à l'effet de créer une section spéciale pour le secteur construction, au Tribunal du travail, le ministre dit: "c'est une recommandation que nous ne pouvons pas mettre immédiatement en application": il considère cette recommandation comme étant "à très longue portée" et nécessitant des consultations avec son collègue de la Justice.

Ni oui ni non

A plusieurs reprises dans ce discours, le ministre a insisté pour dire que ses interrogations ne signifiaient ni un oui ni un non. Il a cependant soulevé assez de questions, au sujet de quelques recommandations-clés du rapport Cliche, pour qu'on puisse commencer à comprendre quelle sera l'attitude de son ministère au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

Construction : les milieux patronaux se disent satisfaits de Bourassa

par Louis Fournier

Les milieux patronaux de la construction ont exprimé leur satisfaction, hier, devant l'attitude du gouvernement Bourassa face aux problèmes de l'industrie de la construction. De son côté, le Conseil du patronat du Québec a "assuré le gouvernement de son plein appui dans son effort de rétablir rapidement l'ordre social au Québec".

Pendant que les six associations patronales du secteur du bâtiment se réjouissaient et annonçaient la présentation prochaine d'un mémoire commun sur le rapport Cliche, le Conseil du patronat exhortait le gouvernement à adopter, sans délai, les lois d'urgence 29 et 30, étant donné que "tout retard serait coûteux pour l'économie". Le Conseil tient même à rappeler que "les quelques centaines de millions engagés pour les Jeux olympiques sont peu en regard des milliards de travaux actuellement commandés par l'entreprise privée".

Agitateurs...

La Confédération patronale s'inquiète du fait que "le climat actuel dans la construction risque de se propager à d'autres secteurs industriels" en raison, croit-elle, des "agitateurs qui n'ont d'autre intention que de rechercher un affrontement politique avec le gouvernement".

Autre sujet d'inquiétude pour les patrons: le ministre du Travail, Jean Cournoyer, est encore dans le décor. On ne peut guère interpréter autrement ce passage plein de circonlocutions de sa déclaration: Le rétablissement de la paix sociale devrait être, préférentiellement, l'oeuvre du premier ministre lui-même, ou de tout autre membre de son cabinet à qui il délèguerait cette responsabilité, en autant que cette personne n'a jamais été impliquée dans le dossier de la construction".

Qu'en termes galants le départ — ou la mise en veilleuse — du ministre Cournoyer est-elle demandée!

"Climat surchauffé"

Pour le Conseil du patronat, le régime libéral doit agir vite avec les syndicats et se garder de "nouvelles tergiversations". Ainsi, affirme-t-on, le Conseil s'interroge fortement sur le caractère réaliste de la tenue, mardi prochain, d'une commission parlementaire dans un climat aussi surchauffé".

Une seule concession, du côté patronal: la présentation rapide d'une loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en bâtiment: "Nous avons donné notre accord de principe depuis longtemps, rappelle-t-on, en autant que cette loi respecte la liberté d'entreprise".

Pour le reste du rapport Cliche, conclut le Conseil du patronat, le gouvernement doit utiliser le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, "là où les leaders syndicaux et patronaux sont habitués à un dialogue ouvert

et généralement efficace avec l'Etat".

"Cela bouge"

Pour sa part, la Fédération de la construction du Québec affirme: "Les gestes que posent les autorités auront sûrement, à moyen et longue échéance, des conséquences heureuses pour notre industrie. Maintenant que cela bouge, nous en sommes pour le moins satisfaits".

Le porte-parole de la Fédération, M. Michel Dion, croit à "un effort des autorités pour tenter de créer un climat meilleur dans la construction", en faisant adopter "certaines législations essentielles et urgentes", comme les bills 29 et 30. M. Dion met ensuite en garde le gouvernement contre ce qu'il appelle "une avalanche de législation", sans doute celles qui toucheraient davantage les milieux patronaux.

Bourassa n'a rien fait pour enrayer le mal profond dans la construction

— René Lévesque

par Guy Rochette

"Après cinq ans de trop fréquente collusion avec ces mêmes indésirables qu'on prétend aujourd'hui pourchasser, (à la suite du rapport Cliche) on tente de guérir le cancer généralisé dont souffre la construction en soignant un membre du corps dont la tête, tout aussi rongée, est un gouvernement libéral qui s'obstine à ne pas faire le ménage qui s'impose dans sa propre maison".

Profitant de son passage dans le comté de Taillon, le président du Parti québécois n'a pas manqué de rappeler, hier, certains aspects du rapport Cliche que le gouvernement s'est bien gardé jusqu'à maintenant de commenter. "La médecine de Bourassa" dont a parlé le président du Parti québécois prenait, de fait, une signification plus aiguë compte tenue que ce comté de Taillon est le fief de l'ex député libéral (maintenant indépendant) Guy Leduc.

M. Lévesque et le conseiller au programme du Parti québécois, M. Pierre Marois ont rappelé que la commission Cliche avait clairement établi dans son rapport que le gouvernement Bourassa "n'a rigoureusement rien fait pour enrayer le mal profond qui paralysait toute l'industrie de la construction". Et, qui plus est, ajoute le Parti québécois,

il a favorisé et profité de cette corruption.

Les "bras" cette engance du système syndical que dénonce la commission Cliche et que le gouvernement prétend mettre au ban, il ne faut pas oublier, disent MM. Lévesque et Marois, que ce sont eux qui ont si valeureusement servi les intérêts du Parti libéral dans deux élections provinciales. D'ailleurs, pour le P.Q., la manière dont le parti libéral a organisé ses élections dans les comtés de Laporte et de Taillon l'illustre de façon très éloquent.

Le gouvernement se comporte actuellement, de dire M. Marois, comme si la commission Cliche n'avait pas clairement contredit la version du rapport d'enquête soumis le 14 février 1975 au président des élections, M. François Drouin, au sujet des irrégularités survenues lors des dernières élections dans les comtés de Taillon et de Laporte.

On se souvient que l'auteur de ce rapport au président d'élection était M. Lucien Descent et qu'il écrivait en conclusion de son enquête que les fiers-à-bras arrêtés puis relâchés le jour des élections générales avaient été les victimes d'un concours de circonstances.

Le rapport de la commission Cliche parle de ces événements en ces termes: "Tout ce beau monde était commandé par

René Mantha qui avait comme mission de faire régner l'ordre dans les bureaux de scrutin. Ils se promenaient du comté de Taillon à celui de Laporte, alternant leurs efforts au soutien des candidatures de MM. Guy Leduc et André Déom".

On se souviendra que ces "honnêtes" travailleurs d'élection avaient été arrêtés en cet après-midi d'élection générale pour être libérés peu après

grâce à l'intervention d'un avocat du Parti libéral porteur d'une lettre pour et au nom de Mme Foucreault, présidente d'élection dans le comté de Laporte. Ce qui permet à la commission Cliche d'écrire dans son rapport: "ces honnêtes travailleurs d'élection purent donc se remettre à l'oeuvre, mais ailleurs".

MM. Lévesque et Marois voudraient bien, en conséquence, que le gou-

vernement se souvienne de la conclusion du rapport Cliche sur ce sujet. Car, les commissaires écrivirent: "Aucune des personnes arrêtées ce jour là ne fut poursuivie en justice. Quoique d'autres puissent en conclure, le défaut de plainte et l'ordre de libération permanente d'un officier d'élection nous paraissent nettement indécents".

Pour le Parti québécois, la collusion et les é-

tranges liens que l'on retrouve entre l'organisation du Parti libéral et les personnes qu'il faut maintenant écarter du monde syndical démontrent bien à quel point il est urgent de faire le ménage au sein même de ce gouvernement. Si les syndicats ont des responsabilités à assumer, il ne faudrait pas oublier que le gouvernement ce n'est pas "une guenille" de dire M. Lévesque. Un gouvernement normal, s'entend.

Desjardins serait-il un allié trop encombrant? (Charron)

par Jacques Guay

Québec — Le député péquiste Claude Charron a affirmé mercredi soir, que Dédé Desjardins est en train de devenir le bouc émissaire du gouvernement.

"Serait-ce parce qu'il est devenu un allié encombrant qu'on essaie de le faire disparaître?" a-t-il demandé dans une charge à fond contre le complicité existant, selon lui, entre le gouvernement et les bandits de la FTQ-construction.

Citant abondamment les passages de la Commission Cliche sur les travailleurs d'élections du parti libéral et certains agents publics coupables de corruption, de négligence ou d'im-

prudence, il a défendu la thèse d'une tutelle syndicale des quatre syndicats visés par la Commission Cliche.

"Si nous enlevons la gestion de ces syndicats à des bandits pour la remettre à des complices, a-t-il déclaré en soulevant l'indignation des quelques députés libéraux présents, nous risquons d'empirer un phénomène qui est déjà grave... C'est le ministre du Travail qui a fermé les yeux pendant des années sur des activités de corruption, de fraude, de chantage, de "shylock" qui sont décrits pendant 400 pages, qui deviendrait le tuteur des syndicats."

Et il a alors lancé: "Remplacer Dédé Desjar-

dins par Jean Cournoyer est-ce améliorer la situation? A-t-on lu le rapport en entier? Remplacer des criminels par des complices, ceux qui prennent l'argent et ceux qui tiennent le sac?"

Par ailleurs le député a invité les membres de la FTQ à remplacer leurs dirigeants si ces derniers refusaient de procéder à un véritable nettoyage dans la construction.

Le leader du gouvernement, M. Gérard D. Lévesque, a tenté vainement d'empêcher le député Charron de lire les extraits du rapport de la Commission Cliche relatant, entre autres, les liens entre Wantha et sa "gang" et deux

députés libéraux, André Déom et Guy Leduc. "Donnez-lui la bénédiction" a-t-il crié au président de la Chambre. M. Jean-Noël LaVoie, qui refusait de ramener le député à ce que M. Lévesque appelait "la pertinence du débat".

Charron a, certains moments, réussi à faire sourire des députés ministériels. Quant il a rappelé, notamment, les relations amicales entre Yvon Dandreaux, conseiller de M. Cournoyer, et le roi de la construction. "C'était au point, M. le président, a-t-il souligné, où on s'appelait "gros calice" d'un côté comme de l'autre".

au jour le jour

A MONTREAL

• Congrès de fondation de l'Association canadienne des traducteurs littéraires, de 9h à 16h, aux salons Verdun et Lachine de l'hôtel Bonaventure.

• Colloque sur le manuel scolaire sous les auspices de l'Association canadienne d'éducation de langue française, de 9h à 18h, au Holiday Inn, Place Dupuis.

• Déjeuner-causerie de l'Assemblée annuelle de l'Ordre des Architectes du Québec, à 12h30, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Conférencier: Me René Dussault, président de l'Office des professions du Québec.

• Foire Internationale de la Place Bonaventure.

• Exposition et vente d'antiquités au Palais du Commerce, angle des rues Berri et De Maisonneuve.

AILLEURS AU QUEBEC

Québec: 7e congrès de l'Association des professeurs d'arts plastiques du Québec sous le thème "La nature de l'enseignement des arts plastiques", au campus Notre-Dame-de-Foy, 5000, rue Félix, Cap-Rouge. Conférencier: M. Marcel Rioux, président de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec.

• Colloque sur le perfectionnement des cadres et de développement personnel organisé par la Fédération des administrateurs de services de santé et de services sociaux du Québec, à l'hôtel Concorde.

• Congrès annuel de l'assemblée des archivistes du Québec, à l'hôtel Hilton. Sherbrooke: Journée sur les relations interprofessionnelles en dehors du milieu hospitalier dans le cadre du congrès annuel de l'Association médicale du Québec, à l'hôtel Le Baron.

Erratum

Une lecture un peu trop rapide de la réponse du ministre Mailloux sur les expropriés de Forillon et une certaine vague dans son expression m'a fait écrire, hier, que seul les expropriés demeurant encore dans la Péninsule pourraient faire ouvrir leurs dossiers. Il aurait fallu lire seule ceux qui demeuraient dans le territoire du parc au moment de l'expropriation. Le ministre a expliqué, hier, au JOUR qu'il visait ainsi ceux qui ne possédaient que des chalets d'été ou des terrains et qui, selon lui, ont été justement indemnisés. Par ailleurs, dans le cas des dossiers fermés, la révision sera faite avec le concours du protecteur du citoyen.

Jacques Guay

Le conflit à la United Aircraft

Les 34 occupants de l'usine pourront être libérés aujourd'hui

(LE JOUR) — C'est cet après-midi, à 14 heures 30, que les 34 occupants de l'usine numéro 2 de la United Aircraft, à Longueuil, comparaitront à nouveau en Correctionnelle, à Montréal, où une kyrielle d'accusations doivent être portées contre eux.

Lors de leur première comparution, mercredi,

les grévistes s'étaient vus servir une seule accusation, celle de séquestration. Ils ont plaidé non coupable.

Tout indique qu'ils pourront être libérés sous cautionnement aujourd'hui, en attendant leur enquête préliminaire. Ils auront donc passé près de trois jours en prison, au quartier général

de la Sûreté du Québec rue Parthenais.

Enquête

Le directeur québécois du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile et de l'aéronautique (FTQ), M. Robert Dean, a fait savoir, qu'il réclamait une enquête de la Ligue des droits de

l'homme et de la Commission de police du Québec sur la "bestialité policière" observée lors de l'assaut donné contre les occupants retranchés dans l'usine de la United Aircraft. M. Dean croit que le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, a personnellement donné l'ordre de la "boucherie".

par Louis Fournier

D'ici le 15 juin, les policiers de la Sûreté du Québec vont vérifier plus d'un demi-million de véhicules sur les routes, soit les cinquième du parc automobile dans la province. Ils apposeront près de 500,000 collants sur le pare-brise de tout automobiliste dont le véhicule sera conforme à la réglementation, à la suite de ce qu'on appelle une vérification mécanique visuelle.

C'est ce que le directeur général de la Sûreté du Québec, M. Jacques Beaudoin, a fait savoir, hier, lors du lancement de la campagne annuelle de sécurité routière menée par la SQ, du 15 mai au 15 juin, en collaboration avec le Bureau d'Assurance du Canada (BAC).

"Lors de cette campagne, a expliqué M. Beaudoin, nos policiers agiront avec vigilance et profiteront de leur contact avec les usagers des routes pour les renseigner sur les lois de la circulation et sur toute autre mesure de sécurité opportune".

De plus, lors des vérifications, les agents de la SQ remettront aux automobilistes deux dépliants publiés par le BAC, l'un sur l'alcool et la drogue, l'autre

sur le port de la ceinture de sécurité.

34% des accidents

M. Beaudoin a insisté sur la condition mécanique des véhicules. Il a rappelé que, selon le rapport Gauvin sur l'assurance-automobile, l'état du véhicule est à l'origine de 34% des accidents.

Quant à la conduite sous l'effet des boissons alcooliques, elle est "l'une

des très grandes causes d'accidents" avec, depuis quelques années, ce que M. Beaudoin a appelé "le problème de la drogue": "Il n'est pas rare, a-t-il dit, que nous rencontrions sur les routes un mélange des deux". Le dépliant du BAC fournit d'utiles conseils à ce sujet, de même que la brochure sur le port de la ceinture de sécurité.

"Boulez votre ceinture au volant" a lancé le

directeur Beaudoin. Ce qui ne tombera pas dans l'oreille d'un sourd chez les Québécois à qui le gouvernement demande, lui aussi, pour combattre l'inflation: Serrez votre ceinture et bouchez-la!"

Des progrès

Le directeur général de la SQ a tenu à signaler la "belle performance" de ses hommes au chapitre de la sécurité routière. En 1974, a-t-il dit, les accidents d'automobiles mortels sur le territoire desservi par la Sûreté ont diminué de 9,6% alors que l'ensemble des accidents augmentait de 2,4%. Durant la même période, a ajouté M. Beaudoin, le parc automobile du Québec a augmenté de 9%, pour un grand total de plus de 2,5 millions de véhicules.

"Il faut sortir de nos routes, a-t-il conclu, les marginaux responsables des accidents".

De son côté, le directeur général adjoint de la SQ, M. Robert Turpin, a résumé la "philosophie" de la campagne de sécurité routière qui vient de démarrer: "Pour la police, appliquer les lois est une obligation légale (sic) qui ne comporte aucun choix; pour le citoyen, les observer est un devoir absolu".



Le président des agents de la SQ: les policiers doivent suivre les ordres

(L.F.) — Il est loin d'être exclu que l'ordre de donner l'assaut aux occupants de l'usine numéro 2 de la United Aircraft, à Longueuil, soit venu du ministre de la Justice lui-même, Me Jérôme Choquette, responsable de la Sûreté du Québec.

C'est ce qu'on peut conclure d'une brève conversation que LE JOUR a eue, hier, avec M. Guy Magnan, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), le syndicat des agents de la Sûreté.

"Les policiers n'avaient pas le choix et ils n'ont jamais le choix, a expliqué M. Magnan. Ils

doivent suivre les ordres transmis par leurs officiers, de concert avec les autorités".

M. Magnan, qui a qualifié les événements survenus à la United Aircraft de "situation tragique", a ajouté que son syndicat avait entrepris des démarches auprès de ses membres pour avoir leur

version des événements.

Enfin, interrogé sur une grève qui pourrait depuis 16 mois, M. Magnan n'a pas voulu se prononcer dans un sens ou dans l'autre, invoquant comme justification que la police doit être "neutre". Il a simplement lancé: "Quelqu'un ne doit pas négocier quelque part".

Pas question de reconvoquer la commission parlementaire

— Cournoyer

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, n'a pas l'intention de reconvoquer une commission parlementaire la United Aircraft et le syndicat qui représente ses employés en grève. C'est ce qu'a indiqué le ministre, jeudi, en répondant à une question du député péquiste de Maisonneuve, Me Robert Burns. M. Cournoyer a expliqué qu'il attendait un rapport du conciliateur dans ce conflit, M. Gilles Laporte. Le rapport de M. Laporte doit être remis lundi. Tant qu'il

n'aura pas reçu ce rapport, M. Cournoyer n'a pas l'intention de convoquer une commission parlementaire.

Interrogé à sa sortie de l'Assemblée nationale par les journalistes, M. Cournoyer a expliqué qu'un seul des 6 points originaux du conflit demeurait insoluble, soit la formule de retour au travail. Une solution semble avoir été trouvée sur la question de l'indexation, solution que M. Cournoyer juge "acceptable par les deux parties".

M. Cournoyer n'a cependant pas commenté

les rumeurs qui veulent que l'occupation de l'usine par des membres du syndicat, lundi soir dernier, ait rendu impossible toute entente en vue d'un retour au travail.

Lors de cette occupation, des dommages évalués à \$1 million avaient été causés à un équipement très technique de la compagnie, à l'usine de Longueuil.

Enfin, M. Cournoyer a indiqué que sa décision de ne pas reconvoquer une commission parlementaire au sujet du conflit de la

United Aircraft n'était pas finale. "Si vous me reposez la même question la semaine prochaine, peut-être que ce sera oui" a conclu M. Cournoyer.

Un Front commun se forme contre les "arguments discutables de Pro-vie"

(par P.B.C.) — Un front commun d'organismes qui prônent la libéralisation de l'avortement s'en est pris hier au mouvement "Pro-Vie". Ce dernier organisme en fin de semaine un symposium ouvert au public pour protester contre l'avortement.

Selon les organismes en faveur d'amendements à apporter à la loi pour permettre à toute femme qui le désire d'obtenir un avortement, le mouvement "Pro-Vie" utilise des arguments discutables pour défendre son point de vue. Ainsi, il se sert de diapositives en couleur de foetus déshéquetés ou de photos à sensation équivalentes. Il s'appuie "sur le sentiment populaire nationaliste, en lui donnant une teinte bien précise de droite (la revanche des berceaux, par exemple)", sur l'influence morale de l'Eglise, et sur "l'incertitude et l'angoisse de beaucoup de gens

face à des bouleversements et des crises qui les laissent impuissants".

L'ACALA (Association canadienne pour l'abrogation des lois sur l'avortement), les Comités du 8 mars de l'UQAM et de l'U. de M., le Comité pour la défense du docteur Morgentaler, le Montreal Power of Women Collective, la Ligue socialiste ouvrière, le Groupe marxiste-révolutionnaire et le Conseil central des syndicats nationaux, déclarent qu'il ne faut pas confondre catéchisme et santé. Il est évident, disent-ils, qu'un avortement pose un problème moral, mais le problème de la femme qui n'est pas en mesure d'avoir un enfant et de celle qui doit faire appel à des charlatans pour un avortement, c'est aussi un problème moral.

Chaque année au Québec, de 10,000 à 25,000 femmes ont recours à l'a-

vertement clandestin; chaque année, 5000 Canadiennes vont se faire avorter aux Etats-Unis. En 1972, sur 216 hôpitaux accrédités, 23 (dont 12 francophones seulement) se prévalaient du droit aux comités thérapeutiques. Cinq hôpitaux francophones ont fait 135 avortements, sept n'en ont pas fait et les 13 hôpitaux anglophones en ont fait 1000.

Les organismes qui

dénoncent "Pro-Vie" soulignent donc que les femmes ne sont pas réellement libres d'être mères puisqu'elles n'ont pas à leur disposition les moyens de ne pas l'être, si c'est ce qu'elles désirent. Il faut, disent-ils, défendre le droit de vivre des femmes et des enfants qu'elles ont déjà. "Nous ne sommes pas contre le fait d'avoir des enfants. Nous voulons que les

femmes puissent choisir de les avoir dans des conditions normales".

L'affaire Morgentaler a marqué un "net recul": les médecins ont maintenant peur de faire des avortements; les femmes qui en désirent sont donc obligées de s'en remettre à des charlatans, mettant ainsi leur vie en danger, ou aux cliniques américaines, ce qui est très onéreux.

La B de M s'attend à une année de succès avec sa carte Master Charge

(PC) — La Banque de Montréal s'attend à boucler avec succès après quatre ans d'opérations de son système de crédit Master Charge.

"Pourtant, l'opération ne représentera pas une partie importante des bénéfices de la banque", a déclaré M. Alan Baes, le responsable de ce programme de crédit.

Dans son rapport de 1974, la Banque de Montréal affirmait: "Le programme avait eu un impact négatif sur les revenus."

Cet impact négatif a été accentué par les coûts élevés d'application du programme, de la publicité, et des opérations par ordinateur.

En effet, a déclaré M. Baes, ce système de crédit visait davantage à fournir un service additionnel aux clients qu'à réaliser des profits.

Quelque 92.000 établissements à travers le Canada honorent la carte Master Charge, soit presque autant que ceux qui acceptent la carte ChargeX. Environ 1,2 millions de personnes détiennent la carte Master Charge au regard des quatre millions qui détiennent la carte ChargeX.

M. Baes s'est déclaré satisfait des succès remportés par le système. Ainsi, le rapport annuel de la banque révèle qu'à la fin de la première année, le

système avait recruté plus de participants qu'on en prévoyait à la fin de la cinquième année.

L'avantage offert par la CARTE Master Charge, déclare M. Baes, est qu'elle permet aux clients d'avoir succès aussi bien au crédit qu'aux biens de consommation.

"Avant la mise en marché de la carte, affirme-t-il, une personne qui voulait acheter quelque chose à crédit était limitée aux seuls magasins à rayons et devait alors payer plus cher que chez le simple détaillant.

Les cartes ont surtout été utiles aux femmes contre lesquelles se pratiquait la discrimination pour l'obtention du crédit.

Master Charge établira en effet des comptes pour les femmes mariées qu'il devienne nécessaire de relier leur crédit à celui de leurs époux.

M. Baes croit que les gens devraient tenter de savoir pourquoi ils ont été refusés par Master Charge ou tout autre système de crédit.

Car, affirme M. Baes, des erreurs peuvent être faites dans l'établissement des taux de crédit accessibles.

Ainsi, si une personne n'est pas satisfaite, elle devrait prendre ses renseignements auprès de la société qui lui a refusé tel crédit et vérifier le taux que lui al-

louent les bureaux de crédit.

M. Baes s'oppose cependant à ce qu'on encourage par des escomptes les achats au comptant.

Selon lui, cette mesure provoquait une inévitable hausse de prix puisque les achats se font au comptant dans une proposition de 70 à 75 pour cent.

Seulement trois pour cent des achats au Canada, se font à l'aide des cartes de crédit.



A 15 minutes de Québec...
Les Laurentides...
le Lac Beauport...
et son
MANOIR
St-Castin

L'hôtel de villégiature le plus réputé de la région:

++++ pour le décor et la qualité de ses chambres
IIII (maximum) pour la qualité de sa nourriture
(Classification officielle du Gouvernement du Québec)

• Cuisine française de renommée internationale
• Café-terrasse avec parasols, piscine chauffée
• Golf 18 trous, tennis, sports nautiques
• Verdure, air pur, musique et chansons...

TARIFS PRÉ-SAISON (jusqu'au 15 juin)
RÉDUCTION DE 20%

MANOIR ST-CASTIN, LAC BEAUPORT. (418) 849-4461



maison Beaudet

INC.



Westinghouse

La meilleure cuisinière...
La meilleure marque...
Tous les avantages importants...

AUTO NETTOYAGE (LE VRAI)

Débarassez-vous de cette corvée qui vous empêche de faire votre vrai boulot...
Plan mise de côté jusqu'à livraison (dans un délai raisonnable)
Modèle 535
Disponible blanc et couleurs

PRIX SPÉCIAL

Fermé le mercredi

maison Beaudet

8723, 10^e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217



LA LOTERIE DE NOTRE FÊTE NATIONALE

TIRAGE: 24 JUIN - \$1 LE BILLET
Nombre de billets limité

Les billets sont en vente dans les caisses populaires et en collaboration avec les associations féminines du Québec.

LA QUÉBÉCOISE

EN CETTE ANNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES : FAUT FÊTER ÇA

En collaboration avec Loto-Québec et les caisses POP

COMITÉ DES FÊTES DE LA ST-JEAN 1975

monde

L'opération de sauvetage du "Mayaguez" redorera le blason de Ford et Kissinger

C'est un président Ford fatigué, mais visiblement soulagé qui est venu proclamer, vers minuit et demi, heure locale dans la salle de presse de la Maison Blanche le succès de l'opération de sauvetage du "Mayaguez". Après trois jours de suspense et même d'angoisse, M. Ford, semble avoir ainsi passé son premier véritable "examen de passage" depuis son accession à la maison blanche. "Le bateau a été récupéré intact et l'équipage tout entier a été sauvé", a-t-il pu annoncer, ajou-

tant que les forces américaines qui avaient effectué cette mission "sous le feu adverse, se préparaient à décrocher". Par ailleurs plusieurs Américains ont été tués lors de l'opération de sauvetage a révélé hier matin le secrétaire à la Défense, M. James Schlesinger. M. Schlesinger, qui donnait une conférence de presse n'a pas précisé le montant des pertes américaines. Selon des sources proches du Pentagone elles se chiffraient toutefois à deux tués et huit blessés.

WASHINGTON - (d'après l'AFP) La récupération du "Mayaguez" et de son équipage sain et sauf constitue une réussite personnelle, importante pour le président Gerald Ford à un moment où son prestige, déjà ébranlé par la crise économique que traversent les Etats-Unis, baissait à nouveau du fait

de la défaite américaine en Indochine.

Les réactions des parlementaires après l'annonce que l'équipage était sauvé prouvent sans nul doute ce succès. Sénateurs et représentants des deux partis ont été pratiquement unanimes pour estimer que le président avait pris la décision qu'il

fallait et que l'opération avait été bien menée.

Le sénateur démocrate Hubert Humphrey a affirmé qu'il estimait qu'il était "absolument nécessaire" pour le gouvernement américain d'agir ainsi et que la décision prise par M. Ford était "la bonne". Le représentant Melvin Price, président de la commission des forces armées de la Chambre, a déclaré que "le président a obtenu le résultat qu'il méritait". Même le sénateur George McGovern, ancien candidat à la présidence, tout en déplorant que l'action militaire ait suivi de si près l'action diplomatique, s'est félicité de ce qu'elle "semble avoir réussi".

Du côté des républicains, les louanges à l'égard du président étaient encore plus généreuses. "Il a montré qu'il est un président solide et un homme dont la résolution résiste à la pression", a déclaré le sénateur Hugh Scott, leader de la minorité au Sénat.

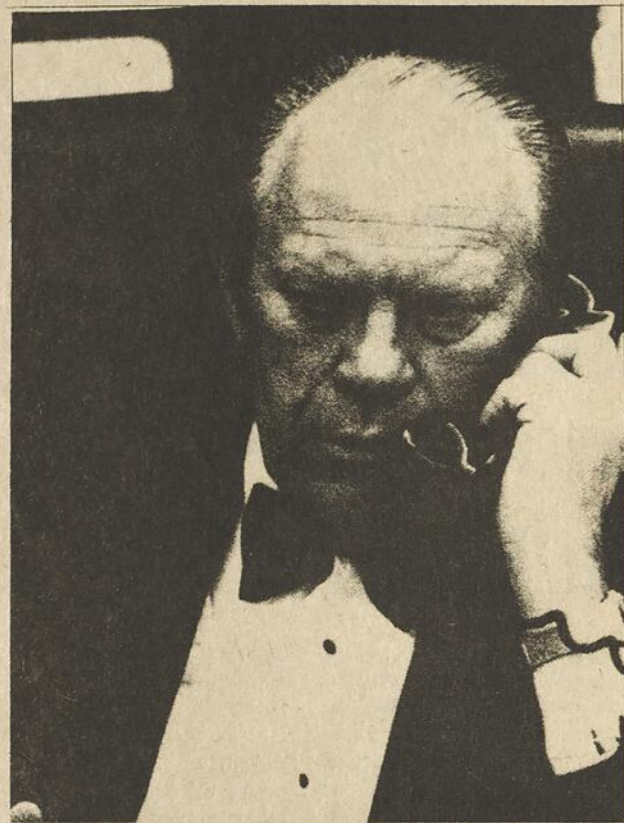
Il est certain que dans l'opinion publique, peu d'Américains critiqueront la décision prise par le président d'intervenir par la force. Tout d'abord on ne critique pas le succès or, même s'il y a eu des pertes parmi les "marines", le sauvetage des 40 membres de l'équipage du "Mayaguez" a incontestablement été une opération bien menée. D'autre part, bien des Américains partagent l'opinion de M. Ford que la capture du "Mayaguez" était purement et simplement un acte de piraterie que les Etats-Unis ne pouvaient laisser passer.

La Maison Blanche a d'ailleurs indiqué hier matin que sur les messages d'Américains reçus à la

Maison Blanche depuis le début de l'incident 1.034 étaient en faveur d'une intervention armée et 112 seulement contre. Et ce n'est pas pour rien que le porte-parole du Pentagone, le général Winant Sidle, a pris soin de souligner dans la nuit, bien après que l'on ait appris que le bateau avait été repris par les

gués". Le succès de celle-ci devrait permettre à M. Ford de redorer son blason.

Un autre homme, dont le prestige était également en baisse, pourrait lui aussi sortir grandi de l'opération aux yeux de l'opinion publique américaine. C'est le secrétaire d'Etat Henry Kissinger. Selon des rumeurs



Ford: fatigué... mais soulagé

(Téléphoto PA)



Kissinger: n'a pas eu tort

(Téléphoto PA)

R Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No 367 PAR GERMAIN

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALEMENT**
- C'est un bonhomme qu'on déteste facilement à la moindre occasion jusqu'au jour où on le devient.
 - Bronze - Apprécié.
 - Lettre doublée - Il y a un peu plus de deux cents ans, il s'en est produit une ici dont on se ressent encore!
 - Se fait habituellement sous forme de sous-entendus - Séparation.
 - Dém. - Dém. - Sans cargaison.
 - D'un verbe auxiliaire... - Fit semblant de ne pas connaître.
 - Poss. - Qualifie des esprits qui sont pas plus larges qu'il ne faut - Conj.
 - Désigne des animaux ou une grosse personne - Dans le langage courant au Québec, on appelle souvent ça un cor, ou un corps, ou un quart (j'aimerais bien savoir d'où vient ce mot...)
 - Choquant pour les oreilles délicates - Répétés maintes, moult et souventes fois.
 - Du verbe être - "Elles dérivent la nuit, sur les gros dos de la vague, sans but, sans fin, sans bruit..." (Félix)
 - Article - Qui concerne le siège du gouvernement en France.
 - Ben reste pas là, tu vas perdre racine! (imper.) - Entre deux roues.

- VERTICALEMENT**
- Grand hôtel de luxe - Plein à craquer.
 - Charcuterie faite de viande de porc ou d'oie hachée et cuite dans de la graisse - Article.

Solution No 366

1	A	N	A	R	C	H	I	S	T	E	Q
2	R	I	V	A	L	E	O	O	P	U	
3	A	N	A	C	O	L	U	T	H	E	
4	D	A	N	D	I	T	E	C	R	I	N
5	E	C	O	R	A	N	H	I	L	E	
6	S	E	N	O	R	I	T	A	E	L	
7	M	I	E	N	N	E	A	N	S	L	
8	O	C	E	N	S	U	I	T	E		
9	R	A	T	E	E	L	E	N	T		
10	D	I	A	R	A	I	L	L	E	S	
11	U	R	U	S	I	E	P	I	N	E	
12	S	E	X	U	E	L	L	E	R	U	T

N.B. Les mots croisés sont plus difficiles le jeudi, le vendredi et le samedi.

Laos

Mission mixte pour libérer les 3 Américains séquestrés

Trois officiels américains ont été pris en otages à Savannakhet, localité du sud du Laos sur le Mékong, à la suite des émeutes anti-américaines de mercredi.

VIENTIANE (Reuter) Le gouvernement de coalition laotien a annoncé hier l'envoi d'une mission mixte à Savannakhet pour négocier la libération immédiate de trois Américains membres de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) retenus prisonniers depuis mercredi par des manifestants.

Le gouvernement regrette vivement la détention

des trois Américains, a précisé un porte-parole gouvernemental lors d'une conférence de presse. Pour sa part, la commission mixte chargée de faire respecter les accords de paix de 1973 mettant fin à la guerre civile, a engagé hier matin le gouvernement à exiger le départ des administrateurs américains des programmes d'aide des Etats-Unis, demandant que l'aide soit remise directement au gouvernement laotien.

A Louang Prabang, des manifestants ont mis à sac, hier, les installations de USAID, brisant les fenêtres, les meubles et détruisant les dossiers. Auparavant, ils s'étaient em-

parés brièvement de la station de radio locale pour demander la révocation du gouvernement conservateur de la ville, M. Bouahom Souvandy.

Le gouvernement laotien, réuni mercredi en conseil des ministres, a accepté la démission de quatre de ses membres de la "partie de Vientiane" ainsi que la révocation de plusieurs généraux de droite, provoquées par des manifestations semblables les 1er et 8 mai derniers.

Le BOTTIER
PLACE LONGUEUIL

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL
L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler

Tél.: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

Y penser c'est aussi aider

OXFAM

PROTÈGEZ-VOUS

ANDRÉ FORTIN TELEVISION & ALARME 526-1432

Service 24 heures par jour

Après Londres, Paris, Bruxelles Ottawa reconnaît le GRP

OTTAWA (PC) - Le gouvernement canadien reconnaît le gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam comme le seul gouvernement légitime de ce pays.

Dans une lettre rendue publique mercredi, le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a proposé la tenue de discussions, dès qu'il plaira aux deux parties de le faire, aux fins d'établir des relations diplomatiques entre le Canada et la République du Vietnam du Sud.

Le ministère canadien des Affaires extérieures a profité de l'occasion pour exprimer au ministre des Affaires étrangères du Sud-Vietnam "l'assurance de sa très haute considération".

Après 30 ans de guerre

60,000 personnes dans les rues d'Hanoi pour célébrer la victoire

Saigon pavoise, aux couleurs de la réunification et de l'union nationale. A l'approche des trois jours de fête qui, du 15 au 17 mai, célébreront dans tout le Vietnam la victoire, les façades de toutes les maisons ont été ornées du drapeau de la République démocratique du Vietnam venu ainsi rejoindre celui du Gouvernement révolutionnaire provisoire qui avait surgi lors de l'entrée des forces armées de libération dans la ville le 30 avril.

HANOI (d'après l'AFP) - Quelques 60,000 personnes, selon les estimations des journalistes, ont participé hier matin, au stade municipal de Hanoi, à un meeting organisé pour fêter la victoire des forces révolutionnaires au sud.

De mémoire de Nord-Vietnamien, un tel rassemblement ne s'était pas produit depuis dix ans. A quelques mois près, cela correspond à l'époque où l'on vit pour la dernière fois le président Ho Chi Minh président, en plein sir, une grande manifestation de masse. Les bombardements américains sur le Nord-Vietnam devaient en effet par la suite interdire toute réunion importante.

Ouvert par une valve de 21 coups de canon, ce meeting a été essentiellement marqué du sceau du souvenir: lors du défilé, on ne vit à aucun moment le portrait de Marx ou de Lénine. Les milliers de personnes qui firent le tour du stade, marquant un temps d'arrêt devant la tribune officielle où avait pris place tout le "brain trust" nord-vietnamien, ne portaient, à bout de bras, que des portraits de "l'oncle Ho". Précédant un groupe de musiciens, composé de violonistes, d'accordéonnistes et de clarinettes, on le vit même, sous l'impulsion d'un chef d'orchestre, la baguette à la main. C'était rappeler, ainsi, qu'un jour il tint à diriger l'orchestre symphonique de Hanoi.

La place était donnée à la jeunesse: jeunes ouvriers en bleu suivis de femmes en "ao dais" tenue de fête multicolore, enfants des écoles, étudiants des universités ou représentants des minorités montagnardes.

A la place des traditionnels convois de blindés ou de fusées tractées, les spectateurs eurent droit à deux numéros gratuits: une exhibition de l'école de cirque et une démonstration de marionnettistes. Il y eut aussi le sempiternel dragon qui serpente, accompagné d'un bouffon sautillant. On vit également pour rappeler, peut-être, le souci d'indépendance du Vietnam, les sosies de deux sœurs Trung, qui ont leur nom de rue aussi bien à Hanoi qu'à Saigon, héroïnes célèbres de la lutte contre l'envahisseur chinois. On aperçut enfin, dans un cortège cosmopolite, deux ou trois vietnamiens déguisés en Noirs, lèvres lippues et cheveux crépus, symbolisant au milieu de silhouettes d'un peu tous les pays l'internationalisme et l'union de toutes les races.

agenda international

VENDREDI, 16 mai

Conférence

- "Lutte contre le racisme aux Etats-Unis", conférence donnée par le journaliste Tony Thomas qui fera un rapport sur la "marche du 17 mai à Boston". Lieu: 226 est, rue Sainte-Catherine, Heure: 20h00. Pour renseignements: 861-3018.

DIMANCHE, 18 mai

HAÏTI

- Les Haïtiens de Montréal célébreront la fête de leur drapeau national le dimanche 18 mai à 4h00, au local des Ateliers d'éducation populaire, 350 rue Boucher. Il y aura un débat ouvert sur la "formation d'un front uni national pour libérer Haïti de la dictature des Duvalier".

SI...
OU
OXFAM

Place à la jeunesse

Dans un pays où peu de choses sont laissées au hasard de l'improvisation, certains observateurs ont été frappés par l'allure que revêtait cette manifestation: pas un seul militaire ne défila. On ne vit point, non plus, de vieux professeurs

Giscard invité en Chine

PARIS (AFP) - Le président Valéry Giscard d'Estaing, le premier ministre M. Jacques Chirac et le ministre des Affaires étrangères M. Jean Sauvagnargues iront tous trois en visite officielle en Chine. Le premier vice-premier ministre chinois M. Teng Hsiao-Ping, qui a eu des entretiens avec M. Chirac et Teng, lors de leur entretien de lundi dernier à l'hôtel Matignon reçoit immédiatement un commencement d'application. En revanche aucune précision n'a encore été donnée sur

route de New York où il représentera son pays à la session de l'Assemblée des Nations unies qui s'ouvre en septembre.

Ainsi la pratique de consultations politiques régulières franco-chinoises, au niveau des ministres des Affaires étrangères qui a été décidée par MM. Chirac et Teng, lors de leur entretien de lundi dernier à l'hôtel Matignon reçoit immédiatement un commencement d'application. En revanche aucune précision n'a encore été donnée sur

Eux + vous = nous

OXFAM

ARMAND R. BASTIEN ET ASSOCIÉS OPTOMÉTRISTES

A.R. Bastien O.D., Y. R. Bastien O.D., J.S. Dagenais O.D., A. Deveault O.D.
Verres de contact. Vision sous-normale. Problèmes d'apprentissage lexique. Strabisme

7670 rue Saint-Denis
Tél.: 274-6513.

monde

CEE-GB
Les partisans
du "non"
agitent des
spectres

LONDRES, (AFP) - Les partisans du "non" lors du référendum du 5 juin sur le Marché commun n'hésitent pas à agiter les spectres de cette semaine pour tenter de conjurer celui du Marché commun.

Mercredi, c'est M. Eric Deakins, le sous-secrétaire d'Etat au Commerce, qui, s'adressant aux ménagères lors d'une conférence de presse du "National referendum campaign" (l'organisation pour le non), a estimé que les principales denrées alimentaires, comme le beurre, la viande d'agneau, le fromage, "déjà plus chères dans le Marché commun qu'en dehors", seraient hors de prix d'ici à quelques années. "Le beurre pourrait nous coûter 70 pence la livre près de 1 dollar 20 en 1978, a déclaré M. Deakins, alors qu'il n'en coûte que 30 aujourd'hui.

C'est le spectre du chômage qu'agite, de son côté un député travailliste, M. Brian Sedgemore, dans un document à paraître aujourd'hui dans l'organe de la gauche travailliste "Tribune" et qu'a cité hier le "Morning Star" communiste. M. Sedgemore soutient que l'appartenance de la Grande-Bretagne au Marché commun lui a déjà coûté 150,000 emplois, dont 40,000 dans l'automobile et 30,000 dans l'acier.

Remplacement "Starfighter"

Le "marché du siècle" sera connu ce mois-ci

"L'Europe va exister" a déclaré ce matin dans une interview au quotidien parisien "L'Aurore", le président Valéry Giscard d'Estaing. Pourtant si dans le combat que se livre depuis bientôt un an les Etats-Unis et la France pour remplacer les avions, jugés "vieux", des Pays-Bas, du Danemark, de la Belgique et de la Norvège, est perdu par le gouvernement français, l'Europe "européenne" naîtra irrémédiablement une autre crise sur le plan politique. Crises sur crises, les "Etats d'Europe" resteront ce qu'ils ont toujours été jusqu'à présent: un mirage.

LA HAYE (AFP) - Les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark et la Norvège "ont réaffirmé hier qu'ils prendront une décision ce mois-ci" au sujet du remplacement de leurs "Starfighter", a annoncé hier soir le ministre de la Défense de la Norvège, M. Jakob Fostervoll, qui venait de présider la réunion des quatre ministres de la Défense de consortium au ministère néerlandais des Affaires étrangères. Le ministre norvégien a qualifié cette réunion de "réunion informelle destinée à évaluer l'état de la situation". La conférence avait débuté un peu avant 17h00 (heure locale) et le ministre belge de la Défense, M. Paul Vandenberghe, a quitté une heure et quart plus tard pour regagner Bruxelles. Il s'est refusé à toute déclaration.

De source néerlandaise, on déclare que la dé-

cision du gouvernement des Pays-Bas sera prise vendredi 23 mai lors de la réunion hebdomadaire du cabinet. Le Danemark prendrait sa décision le même jour.

Malgré le silence officiel, il semble, selon des indications recueillies de source néerlandaise généralement bien informée, qu'il faille s'attendre à un "coup de théâtre" dans l'évolution de cette affaire qui remonte à plus d'un an. Si, comme on le pense généralement, Bruxelles maintient sa préférence pour le Mirage français, le gouvernement de M. Joop Den Uyl pourrait décider de reconsidérer son choix de l'avion américain "F-16", sans toutefois opter pour le Mirage.

Un haut fonctionnaire hollandais qui a tenu à garder l'anonymat a déclara-

ré hier soir que si les quatre ne se prononçaient pas pour le même appareil, le "F-16", en ce qui concerne les Pays-Bas - une nouvelle situation serait créée.

Ce haut fonctionnaire faisait ainsi écho aux propos du premier ministre néerlandais, M. Joop Den Uyl, qui avait déclaré le 27 mars dernier, au cours d'une conférence de presse, que si les quatre pays ne formulaient pas un choix identique la question se poserait de savoir si le prix du "F-16" serait affecté et dans quelle mesure.

La clef du problème, pensait-on hier soir à La Haye, est entre les mains du premier ministre belge, M. Leo Tindemans et il y a lieu de penser que les Pays-Bas ont usé récemment de toute leur influence pour

rallier les dirigeants belges au choix de la solution américaine pour remplacer les Starfighter.

On a d'autre part appris hier soir à La Haye que M. Max Van Der Stoep, ministre néerlandais des Affaires étrangères, qui accompagne M. Den Uyl en visite à Washington, avait demandé à la partie américaine plusieurs éclaircissements concernant les conditions de l'offre de l'avion "F-16".

On déclare également, de source militaire néerlandaise, qu'une décision des Pays-Bas de ne pas opter en faveur du "F-16" n'excluerait pas définitivement le choix de cet appareil qui pourrait toujours être retenu à de nouvelles conditions restant à définir.

Service spécial de la Prensa latina

Appel à la décolonisation de Porto-Rico

(Porto-Rico) - "Les forces progressistes du monde entier doivent intervenir afin que l'on mette fin à l'oppression coloniale au Porto-Rico" demande une déclaration publiée dans cette capitale.

Le document a été signé par plusieurs organisations, partis et personnalités, membres du comité national d'appui à la conférence internationale de solidarité avec l'indépendance du Porto-Rico, qui a été créé récemment.

Cette conférence internationale aura lieu à La Havane, du cinq au sept septembre prochain.

Après avoir souligné l'importance de cette réunion pour la cause portoricaine, le comité national d'appui dénonce: "Le cas colonial de notre patrie assume des proportions et des significations universelles qui aggravent la situation mondiale".

"L'élimination progressiste et absolue de toutes les formes de colonialisme - ajoute la déclaration - est une caractéristique fondamentale de notre époque". Elle signale en outre que le démantèlement de l'empire portugais et les victoires des peuples d'Indochine sont des témoins vivants et dramatiques de cette réalité historique.

"Dans le contexte de ce processus irréversible - affirme le comité national d'appui - la situation coloniale

de Porto-Rico est "anachronique et est une injure non seulement pour le peuple portoricain mais aussi pour toute l'humanité".

Conscients de cela - ajoute le document - de même que des progrès enregistrés par la lutte pour la libération nationale, des représentants de douze organisations de 28 pays, réunis à Cuba du 29 au 31 mars dernier ont convoqué la conférence de La Havane.

La déclaration souligne que des délégués d'organisations internationales et anti-impérialistes du monde y assisteront pour donner leur appui et leur solidarité à la pleine libération de Porto-Rico.

Le document ajoute qu'il ne peut pas être question de sous-estimer l'importance de cette rencontre qui vise à informer l'opinion mondiale sur l'oppression coloniale dont est victime le peuple portoricain.

Dans ce sens, le comité national d'appui lance un appel à toutes les forces progressistes du monde, afin qu'elles intensifient leur solidarité avec la cause de Porto-Rico.

Le document ajoute qu'il correspond aux Portoricains, épris de liberté et de justice, d'appuyer de tous leurs efforts la célébration de cette conférence".

bref monde

Ouverture, à Paris, de la conférence de l'éducation des pays francophones

PARIS (Reuter) - La 28e session de la conférence des ministres de l'Education des pays d'expression française, s'est ouverte hier à Paris en présence des représentants de 21 Etats dont 15 d'Afrique noire. Dans son discours, le président sortant, M. Yaga Malou, ministre togolais de l'Education nationale, s'est interrogé sur l'efficacité de telles réunions qui sont, a-t-il dit, "brèves" avec "un ordre du jour chargé." Il a émis le souhait de voir chaque session se consacrer à un thème unique qui serait discuté à fond dans les commissions techniques et en commission des ministres, "pour la détermination des options politiques majeures", et de voir renforcer le rôle et les fonctions du secrétariat technique permanent, question qui est, au demeurant, à l'ordre du jour de la présente session.

Sohl démissionne

BEYROUTH (AP) - Après avoir dirigé pendant six mois, dans un climat agité, le gouvernement libanais, M. Rachid Sohl a démissionné hier. Le président du conseil faisait l'objet de critiques de la part de la droite phalangiste pour la manière dont il avait mis fin aux affrontements de rue entre les Palestiniens et la droite le mois dernier, à Beyrouth.

C'est le cinquième gouvernement libanais qui tombe depuis que le président Souleiman Frangie a été désigné, il y a cinq ans, à la tête de l'Etat.

Epidémie de paludisme en Inde

CHANDIGARH, Inde, (Reuter) - Un million de cas de paludisme ont été enregistrés cette année dans l'Etat du Pendjab, où l'on peut parler d'épidémie, a déclaré hier M. Balbir Singh, ministre d'Etat à la Santé. Aucun décès dû à la maladie n'a été signalé. M. Singh a souligné que les autorités de l'Etat faisaient tout leur possible pour juguler la propagation de la maladie, mais que leurs efforts étaient handicapés par le manque d'insecticides. Des experts à New Delhi ont déjà déclaré que le pays faisait face à une renaissance massive du paludisme, en raison de l'inaction du gouvernement et du manque de fonds. Ils prévoient que quatre millions de cas au moins seront enregistrés, cette année, en Inde. Il y a 10 ans, le paludisme était en forte régression à la suite des campagnes de lutte contre le paludisme du début des années 1960.

L'armée portugaise seule responsable de la sécurité de l'Angola

LISBONNE (AP) - Un communiqué du ministère de la Défense portugaise a annoncé, hier, que l'armée portugaise était désormais totalement responsable de la sécurité en Angola, et s'était assurée du "contrôle total de la situation".

L'armée a ordonné le désarmement des civils en Angola, demandé la cessation de la "justice privée", ordonné l'expulsion immédiate de tous les étrangers au service des trois mouvements de libération. Les récents combats entre les factions rivales des mouvements de libération ont déjà fait au moins 3,000 morts et des milliers de blessés.

15 personnes arrêtées en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) - Quinze personnes impliquées dans des activités subversives ont été arrêtées hier à Buenos Aires, La Plata 60 km au sud de la capitale et dans la province de San Luis, annonce la police. Parmi elles figurent un professeur de l'Université nationale de San Luis, et un dirigeant de la Corporation des petites et moyennes entreprises. D'autre part, on apprend, de diverses sources, la disparition de cinq personnes, dont une journaliste brésilienne.

Collision ferroviaire

NORRKOEPING, Suède, (Reuter) - Deux trains sont entrés hier en collision en garde de Norrköping, dans le sud de la Suède. Huit personnes dont cinq enfants ont été tuées et 17 autres personnes blessées, parmi lesquelles au moins deux enfants dans un état critique, annonce la police. Un train de banlieue se dirigeant vers le nord a heurté et renversé à un aiguillage le dernier wagon d'un express se dirigeant vers le sud, explique-t-on à la direction des chemins de fer. Il y a un peu plus de deux mois, 14 personnes avaient été tuées et 27 autres blessées dans une collision survenue non loin de là, à Linköping.

Affaire familiale

BELGRADE (AP) - Une voiture, qui franchissait un passage à niveau non gardé, a été coupée en deux par un train, rapporte le journal "Politika" de Belgrade. Miraculeusement, les deux occupants s'en tirèrent indemnes. Et, rapporte le journal, lorsque le mécanicien du train fit marche arrière pour revenir sur les lieux de l'accident, il ne fut pas peu surpris de reconnaître dans les deux rescapés, son gendre et son petit-fils.

Garde-corps féminins pour Amine

LONDRES (Reuter) - Le président Idi Amine sera entouré d'une garde de cinq femmes "bien armées" lors de sa visite au Rwanda qui a débuté hier, rapporte la radio rwandaise. Parmi la délégation présidentielle de 35 personnes figurera également la première femme-pilote d'Ouganda, Mlle Rachel Itudria, qui pilotera l'hélicoptère présidentiel. Les cinq gardes-corps féminines - quatre policières et une gardienne de prison - ont récemment remporté un tournoi de tir les opposant à une sélection des forces armées ghanéennes et ougandaises, rapporte la radio.

La Meublerie Marcel Gingras,

Nous faisons bien... et nous voulons le faire savoir.

prestige

spécial de la Meublerie
cette semaine

Les compacts CGE,
quelle commodité et
quelle économie
d'espace!

Superposez-les,
installez-les côte à côte
ou dissimulez-les dans
un coin. Parfaits pour
l'appartement ou le
chalet, ils prennent peu
d'espace.

Utilisez les compacts CGE là où bon vous semble... dans la cuisine, la salle de bain ou au sous-sol, partout où il y a un robinet et une prise de courant avec mise à la terre.

La laveuse W5000H n'exige aucune installation spéciale; il suffit de la raccorder au robinet et de la brancher dans une prise de courant mise à la terre.

Le séchoir DDP1200P n'exige ni ventilation ni filage spécial; il suffit de le brancher dans une prise de courant. Il peut accommoder jusqu'à 5 lb de vêtements. Il sèche tous les types de tissus; les vêtements à pressage permanent reçoivent les mêmes soins que dans un séchoir plus gros.

DIMENSIONS:
Laveuse: H. 36"; L. 21", P. 21".
Séchoir: H. 27¼" (sans roulettes); L. 21"; P. 18¼".
Couleurs: Blanc, avocat et jaune moisson.

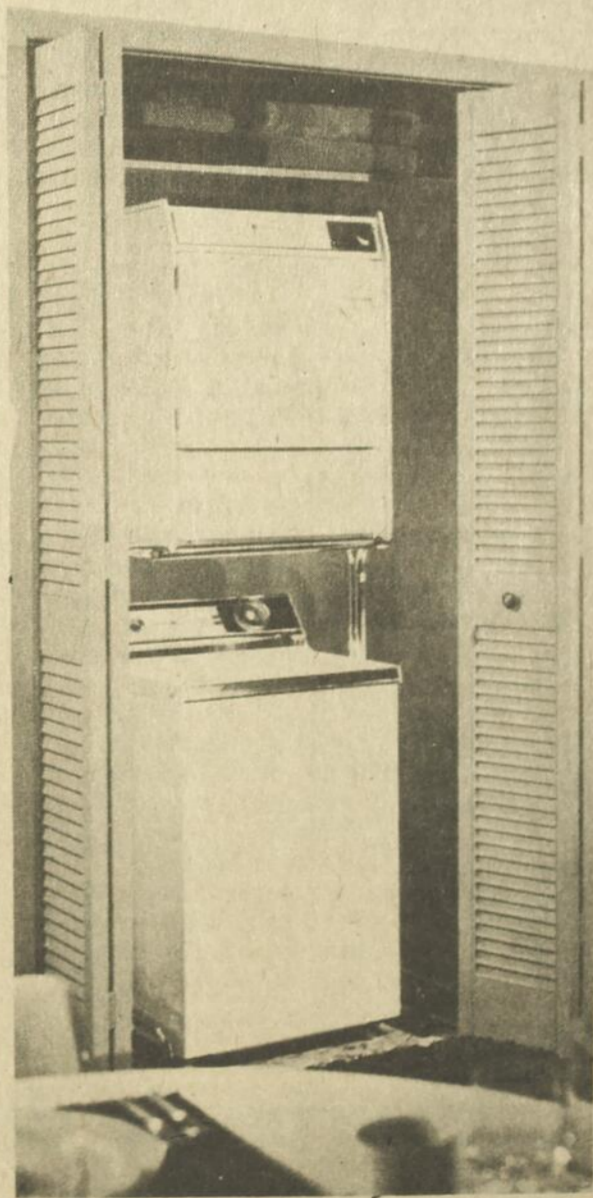


N.B. Nos prix seront valides jusqu'au 17 mai



37 boul. des Laurentides
(Pont Viau) Laval

667-1112





éditorial

Une réaction saine du PQ

À côté de la panique gouvernementale qui agite allègrement ses matraques de papier et de bois, à côté des réactions outrageusement négatives qui ont caractérisé la position des trois principales centrales québécoises sur les recommandations de la commission Cliche, la prise de position du Parti québécois, telle qu'expliquée mercredi par son président, tranche heureusement.

Le texte du PQ constitue une réponse réfléchie, posée, une tentative sérieuse d'évaluation d'un texte complexe; il témoigne aussi d'une grande maturité politique. On aurait pu craindre que le PQ, préférant un électoralisme à court terme, s'aligne un peu servilement sur la position de l'establishment syndical où il peut compter sur des appuis considérables, ou bien encore, qu'il tente, en ne s'arrêtant qu'aux aspects scandaleux du syndicalisme dans la construction, de s'attirer les faveurs des larges couches conservatrices de la population, qui en bonne partie, échappent actuellement à son emprise.

De plus l'équilibre qui caractérise la réaction de l'Opposition officielle dit bien que la présence de deux instances importantes comme l'exécutif et l'aile parlementaire, ne constitue pas nécessairement, comme on a voulu le prétendre parfois, un frein au fonctionnement nécessaire du parti. Au contraire, à la lumière des discussions qui ont eu lieu dans les derniers jours, il semble évident que la qualité des résultats justifie amplement les délais inévitables que ce type d'opération comporte.

Le Parti québécois aura eu le mérite de se prononcer sur l'ensemble du rapport et de n'avoir pas voulu pour des intérêts particuliers, n'en retenir que certaines parties qui, considérées indépendamment du tout, peuvent produire des jugements hâtifs et partiels. Il a reconnu avec justesse que le document

"fournit la première route cohérente" qui permette "d'entrevoir enfin une sortie de cet indescriptible fouillis qu'est devenue la construction".

Le PQ a refusé de se laisser enfermer dans le corridor étroit que tracent depuis quelque temps les instances syndicales. Ce n'est pas être anti-syndicaliste, dit en d'autres mots le PQ, que de constater le pourrissement, de le dénoncer et de profiter des recommandations de la Commission Cliche pour amorcer résolument le nettoyage.

C'est en insistant sur "les droits et besoins fondamentaux des travailleurs"...droit au travail, droit à la sécurité physique, droit à la liberté d'opinion...droit de compter sur des employeurs fiables" etc., que l'Opposition justifie son appui général aux recommandations de la commission.

On ne peut qu'approuver la majorité des réserves qu'exprime aussi le PQ. Effectivement, les statuts des syndicats ne devraient pas être sujets à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, mais bien du ministère des Institutions financières; l'exclusion à vie, telle que prévue pour certains types d'offense criminelle constitue manifestement une mesure excessive. L'opposition à la présomption de culpabilité que prévoit la loi 30 est aussi amplement justifiée. Dans le domaine particulièrement délicat des débrayages illégaux, des ralentissements de travail, des grèves perlées, etc. le recours à une telle loi-matraque n'est rien d'autre qu'une tentative grossière et ridicule de trouver une solution simpliste à un problème des plus délicats: chacun des cas que cette mesure prétend résoudre, n'a de commun que l'illégalité. C'est plutôt vers des formules plus souples d'intervention ou de médiation qu'il faut chercher un remède à ce problème qui est réel.

Au chapitre des tutelles, on comprend la résistance naturelle qu'a le PQ devant toute formule essentiellement gouvernementale; effectivement, si cela était encore possible on devrait souhaiter que le syndicalisme fasse son propre ménage et qu'une tutelle syndicale, appuyée par la base et dotée par législation de pouvoirs considérables, puisse rendre possible un retour "démocratique" et syndical à la démocratie syndicale. Cependant, il me semble que cette solution est pour le moins idéaliste. Quant à la tutelle exclusivement gouvernementale, il est fort possible que la rhétorique qui l'a entourée depuis le début, en mine d'avance les chances de succès. Souhaitable, encore que dangereuse, serait la négociation des tutelles avec les leaders actuels. C'est entre ces deux extrêmes qu'il faut tenter de trouver une solution qui permettrait à la fois de nettoyer les syndicats, et de s'appuyer sur l'ensemble des militants de la base qui souhaitent eux aussi que la démocratie reprenne ses droits dans la construction. Il ne faut pas que le seul choix réel se fasse entre la tutelle de Jean Cournoyer ou celle de Louis Laberge.

C'est plutôt vers une formule mixte qu'il faut tendre, vers une tutelle qui associerait syndicalistes, représentants du public, c'est-à-dire du gouvernement et spécialistes. Déjà de nombreux syndicalistes ont contesté le banditisme qui régnait dans les syndicats que le gouvernement veut mettre en tutelle. Il pourrait trouver chez ces gens qui se sont battus pour la démocratie bien avant que cela ne devienne un souci de gouvernement, de véritables syndicalistes et des tuteurs qui ne seraient pas considérés comme des spoliateurs et des dictateurs par ceux que les tutelles veulent sauver.

Gil Courtemanche.

commentaire

Trop ou trop peu

M. François Cloutier ne souhaite pas que le Québec exporte son CEGEP en sol étranger. Si les pays africains peuvent mettre au point leur propre système d'éducation sans recourir à notre formule, c'est, de l'avis de notre ministre de l'Éducation, tant mieux pour eux. M. Cloutier, en fait, est si peu entiché du CEGEP version québécoise, nous déclarait-il lui-même, qu'il a veillé personnellement à déclencher sur ce sujet une enquête du Conseil supérieur de l'éducation il y a deux ans déjà. Tout cela est fort honnête et bien franc, mais tout cela est également fort inquiétant. Si un fabricant de voitures nous disait, fort honnêtement, que l'on ne peut se fier à ses véhicules, mais prétendant quand même nous en vendre, nul doute qu'on lui laisserait la totalité de sa marchandise. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi en matière d'éducation?

M. Cloutier, en somme, en a dit trop ou pas assez. En exprimant des doutes sérieux sur la valeur de notre cours collégial, le ministre de l'Éducation nous a tous invités à examiner de plus près l'usage que l'on fait des fonds public en matière d'éducation. Il nous en coûte énormément, nous le savons, mais nous ne sommes pas tout assurés désormais d'en avoir pour notre argent. Du coup, nous devenons méfiants, et qui pourrait nous en blâmer? Puis, de la méfiance nous glissons tout naturellement à la prudence: avant d'investir une nouvelle fortune dans un collégial qu'on nous dit de valeur douteuse, nous préférons y penser à deux fois. Encore là, qui pourrait nous en blâmer?

Malheureusement, au moment même où il nous convie à une réévaluation de notre enseignement collégial, M. Cloutier se contente lui-même d'une analyse fort sommaire du problème. Il nous

met en garde contre une activité académique, mais il ne nous en explique aucunement les mérites et les faiblesses. Il continue même, malgré cette méfiance de bon aloi qu'il nous conseille, à consacrer des millions à un enseignement collégial dont il a lui-même sapé la crédibilité.

De deux choses l'une: ou bien notre enseignement collégial mérite les millions qu'on nous réclame à son bénéfice ou bien il ne les mérite pas. Si tout va bien, que M. Cloutier cesse de se perdre en diagnostics stériles et débilissants. Si tout va mal, que M. Cloutier fasse les réformes qui dépendent de lui. Nous demandons notre argent en nous avertissant qu'il le gaspille, c'est nous mépriser vraiment trop.

M. Cloutier n'a même pas le loisir de se cacher derrière les études du Conseil supérieur de l'éducation. Dans le passé M. Cloutier ne s'est jamais gêné pour balayer d'un revers de main les avis du Conseil et le bill 22 constituée à cet égard un exemple suffisamment éloquent. Le ministre de l'Éducation n'a jamais considéré le Conseil comme un guide sûr. D'autre part, même si le Conseil méritait et recevait les égards dus à un conseiller infallible, nous devrions, conformément aux règles fondamentales de la démocratie, nous en prendre au ministre et non à ses conseillers si l'Éducation va mal au Québec.

M. Cloutier s'est donné par ses propos biscornus un facile succès de galerie. Maintenant, il doit ou bien faire amende honorable ou bien effectuer les réformes qu'il a lui-même jugées nécessaires.

Laurent Laplante

Un marché de dupes?

Malgré toute la sympathie que l'on pourrait éprouver à l'endroit de l'équipe de M. L'Allier et des bonnes intentions du livre vert "Québec maître d'oeuvre de ses communications", il ne faudrait pas que le ministre essaie de nous bercer d'illusions quant à l'issue du dossier qu'il défend avec tant d'apreté.

D'abord, ce dossier des communications ne pèse pas très lourd dans l'ensemble des tergiversations fédérales-provinciales. Contrairement aux affaires sociales, à l'énergie et au développement économique, les communications constituent un dossier non seulement technique, mais "intellectuel", en ce sens que l'enjeu du débat n'est pas d'abord une affaire de gros sous.

On a vu que dans des dossiers beaucoup plus "lourds", la force de l'opinion publique avait eu pour effet d'obliger les parties à faire avancer les discussions, dans un sens ou dans l'autre. Dans le cas des communications, les choses pourraient en rester là indéfiniment sans faire de mal au reste du pays.

C'est ce qui explique, deuxièmement, que le fameux front commun des provinces, forgé patiemment au cours des quatre dernières années, prend surtout sa force dans l'intransigeance fédérale à ne rien vouloir abdiquer de ses pouvoirs actuels. Tant et aussi longtemps que ce front commun reposera sur l'attitude négative de la partie adverse, tout ira bien. Mais dès que la négociation commencera à toucher des points concrets, le Québec risquera d'être de plus en plus isolé.

Ce qui nous amène à penser que le dossier des communications qui fait verbalement partie du programme de "souveraineté culturelle" du gouvernement Bourassa, n'a pas beaucoup de chance d'être pris au sérieux par le gouvernement fédéral dans les circonstances actuelles. Considéré isolément, il ne réussira pas à charrier assez de pressions pour amener Ottawa à lâcher du lest.

Maurice Giroux

vous avez la parole

La Société générale de financement doit rendre compte de son mandat

Monsieur Guy St-Pierre,
Ministre de l'Industrie
et du Commerce

Comme tous les Québécois intéressés à la rentabilité et au bon fonctionnement de nos entreprises industrielles et commerciales, je suis très heureux d'apprendre que la Société Générale de Financement, après quelques années d'incertitude de succès d'empêcher la disparition d'une douzaine d'industries de chez-nous, ait enfin prouvé son utilité.

Malgré ses débuts presque catastrophiques, la S.G.F. a pu, dans un deuxième souffle, corriger ses faiblesses administratives, pour réussir non seulement à tenir le coup mais voir même atteindre la performance escomptée par les plus optimistes.

Les profits réalisés dans 8 ou 9 sur 10 ou 11 de ses filiales, selon la situation financière qui a prévalu aux Industries Valcartier Inc., rentables ou déficitaires, peu importe cette dernière éventualité, c'est une bonne moyenne de réussite.

Cependant, le fait que la S.G.F. soit déparée de 50% des parts qu'elle détenait dans les Industries Valcartier Inc. en faveur de la St-Lawrence Mig. Inc., est loin d'être une raison pour que cette première se permette de nous cacher le bilan financier de cette filiale, comme ce fut un cas exceptionnel, en nous retirant cavalièrement leur révérence. C'est pour cette raison que je me permets de vous souligner, monsieur le Ministre votre responsabilité envers cette société publique qu'est la S.G.F., pour faire en sorte de convaincre les sceptiques que cette transaction n'a rien eu d'un favoritisme au présent possédant. C'est d'ailleurs simple.

Vous devez donc exiger des administrateurs de la S.G.F. les résultats financiers de cette compagnie, qui seront publiés dans les médias d'information, en mentionnant les valeurs marchandes des immeubles, meubles, machinerie de production et de service, véhicules divers, plus la marchandise en main (en stock), dont le montant global divisé par deux représentera la part en valeurs que possédait la S.G.F., soit sa part de 50%.

Il est également important que nous sachions le total en argent, versé par la S.G.F., et aussi du partenaire la S.L.M.I., de puis décembre 1966, pour maintenir les dévils usines en opération et nous dévoiler le montant que la S.G.F. a pu récupérer dans

la présente transaction en cédant le 50% de ses actions ordinaires et classe A à la S.L.M.I., et que vous devez vous excuser, et cela pour satisfaire à une règle élémentaire sans équivoque à un public qui a droit de savoir comment on a manipulé une partie de ses deniers.

Alors, pour satisfaire au précepte de la collectivité, les administrateurs de la S.G.F. se doivent, comme ils l'ont fait pour ses autres filiales, de publier le bilan financier des

Industries Valcartier Inc. et y ajouter, à cause justement de leur récente transaction, la valeur au moment de la vente de celle-ci par unité, les 40,000 actions ordinaires, et les 50,000 autres de classe A et à quel prix elles ont été cédées à la St-Lawrence Manufacturing Inc.

Antonin Laberge, officier de
L'Union des Métallos du Québec,
Beaufort,
Québec.

La réaction du Père Gédéon aux propos de Doris Lussier

Mon cher Doris,

Tu me permettras, en toute amitié, de t'exprimer le sentiment confus de fierté et de malaise que j'ai ressenti à la lecture de ton vibrant plaidoyer en faveur de notre langue nationale.

D'accord pour vilipender avec toi cette infirmité culturelle et linguistique, qui est aussi une forme prononcée de débilité de la pensée, et pour sermonner nos plus récents "petits maîtres" es démission nationale. Mais là où j'ai sourcillé, c'est quand je me suis rappelé que l'auteur de la harangue avait justement bâti une grande renommée en simulant un personnage mi-réal, mi-fictif dont la truculence voisine dangereusement le "joui!" de nos récents sapeurs de français.

Faites ce que je dis...

C'est alors que je me suis dit, il y a du Saint-Paul là-dedans; lui qui disait: "Mes bien chers frères, faites ce que je vous dis, mais ne faites pas ce que je fais".

Mais je soupçonne trop l'ancien professeur, l'universitaire, le fin lettré, je dirais même le casuiste Doris Lussier, de nous cacher une batterie à la défense de son "Père Gédéon", pour me laisser emporter moi-même par mon accusation. Aussi, comme j'origine du même petit coin de pays que lui et que je connais un peu sa malice de vieux "vlimeux!", j'ai hâte de connaître sa réaction.

D'ici à ce que sa réponse vienne, je persiste à affirmer qu'on ne peut s'amuser à implanter dans la galerie des amuseurs publics une sorte de personnage, populacier dont le langage, les reparties spirituel-

les, les gestes, les aventures sont loin d'être un exemple que tous peuvent suivre sans danger, même au plan de la langue, car il s'en dégage une forme de facilité si grande qu'elle peut inciter au laisser-aller en tout; le bonhomme est si amusant...

N'importe qui vous dira que les gars les plus amusants fréquentent les tavernes et non les théâtres, mais que peu d'entre eux rehaussent le niveau de langue d'un peuple...

En tout cas, j'attends sa réponse et je suis sûr qu'il nous parlera de Rabelais.

P.S.

Vlimeux: déformation probable de venimeux, qui, si on continue à la pratiquer oralement ou littéralement comme le père Gédéon, finira avec mille autres mots ou expressions aussi amusantes par marginaliser (comme disent les gars instruits) notre langue.

A toi Gédéon!

Cécilien Pelchat
Ancienne Lorette

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379. Les manuscrits ne seront pas rendus.

le fond des choses

Témoignage accablant (1)

Le gouvernement Bourassa a violé les règles du jeu et franchi le seuil de l'indécence partisane

Les journalistes de la presse parlementaire à Québec

Au nom de leurs confrères de la presse parlementaire à Québec, Gérard Leblanc, du Devoir et Jacques Plante, de la Société Radio-Canada, ont présenté un dossier sur l'information gouvernementale à l'occasion du dernier congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ). Il s'agit d'un document accablant le gouvernement Bourassa et l'entourage du premier ministre. Les lecteurs, préoccupés par la qualité de la vie démocratique au Québec, trouveront intérêt à lire le texte ci-contre qui a reçu l'approbation de la Fédération des journalistes professionnels du Québec.

Ce texte, que nous publions aujourd'hui la première partie, se poursuivra demain sous le titre: "L'obsession de la propagande".

Avec l'argent, l'information constitue la plus puissante source de pouvoir. Les compagnies le savent et ouvrent rarement le fond de leurs tiroirs au grand public, à moins d'y être contraintes par les tribunaux.

Les dirigeants politiques connaissent aussi l'importance de l'information pour garder la faveur de leurs électeurs et se maintenir au pouvoir. Ils engagent des spécialistes pour propager leurs exploits et cacher ou du moins justifier leurs points faibles. Si le chômage baisse, c'est grâce au gouvernement; s'il augmente, c'est la faute des courants internationaux sur lesquels personne n'a de prise.

Les journalistes ont appris à vivre avec ce traitement imposé au matériel qu'on leur soumet. S'ils sont compétents, ils savent trouver la faille camouflée au 15e paragraphe du communiqué ou habilement éludée par le ministre en conférence de presse.

La presse sait qu'elle ne peut réclamer des politiciens une ingénuité d'adolescent qui mènerait directement au suicide du parti représenté. Elle sait cependant que l'Etat n'est pas une entreprise privée, mais la chose de tous les citoyens qui ont le droit de savoir comment on dépense leur argent et régiment leur vie.

Sans remonter à la création et sans remettre en question l'ordre social établi, on peut donc dresser les grandes règles du jeu entre la presse et le pouvoir. Ce sont des adversaires — l'un veut savoir ce que l'autre ne veut pas dire — qui doivent tenir compte d'un tiers parti, le public, qui a un droit strict de savoir.

ne pouvant et ne voulant prétendre à l'objectivité, la presse doit cependant se montrer honnête et compétente, en disant tout ce qui est possible sans déformer les faits et les propos des dirigeants politiques;

les politiciens ne sont pas tenus de minimiser leurs bons coups et d'étaler leurs faiblesses, mais ils ont le devoir d'informer ceux qui leur ont confié la direction des affaires de tous.

Ces règles du jeu ne peuvent être traduites en poids et mesures, mais leur mépris systématique saute aux yeux, d'abord de ceux qui vivent de près la chose politique, puis progressivement de l'ensemble de la population.

Ce fut le cas sous l'administration de Richard Nixon aux Etats-Unis et c'est le cas sous celle de Robert Bourassa au Québec.

Depuis deux ans, les courriéristes parlementaires à Québec indiquent de temps à autre, au risque de passer pour des plaignards, qu'il leur est de plus en plus difficile de faire leur travail à Québec où la propagande a effacé toute trace d'information.

Avec les retombées de la Commission Cliche, plusieurs ont reproché à M. Bourassa d'être demeuré un chef de parti politique, mais de ne s'être jamais comporté comme un chef d'Etat.

Au chapitre de l'information, cette réalité creève les yeux depuis la fin du premier mandat du gouvernement Bourassa. L'information politique n'est plus malade à Québec. Elle agonise, étouffée par la propagande partisane diffusée avec l'argent de tous les citoyens du Québec.

Le bureau du premier ministre

Tout en étant chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa est également chef du gouvernement du Québec et titulaire du ministère du conseil exécutif.

Un seul bureau d'information assure le service pour ces trois rôles de M. Bourassa. Il est dirigé par M. Charles Denis, un fonctionnaire, à qui l'Etat verse \$30,000 par année, et non un permanent du parti libéral.

Or le service dirigé par Charles Denis n'a retenu qu'une seule des

fonctions de M. Bourassa, celle de chef de parti. Ce service s'est écarté depuis cinq ans comme si la campagne électorale de 1970 durait toujours.

D'un autre angle, le service d'information du chef de l'Etat québécois ressemble en tout point à celui d'une entreprise privée. Le mardi 4 mars, M. Léon Dion, professeur à Laval et observateur assidu de la politique québécoise, était l'invité au "60" de Radio-Canada. Il parlait alors de la "mentalité d'entrepreneur privé" du gouvernement Bourassa en ajoutant que la loi du secret y est inscrite dans les structures mêmes, de sorte que les décisions sont prises dans des circonstances permettant le tripatage.

Ce constat est d'abord et surtout perceptible au niveau de l'information et dans l'utilisation qu'en fait le bureau du premier ministre, des plus petites aux plus grandes circonstances.

Déplacements de Bourassa

S'il est une chose anodine que la presse peut demander sans risquer de paraître effrontée, c'est bien de vouloir savoir où se trouve et ce que fait le chef de l'Etat. Eh bien à Québec, il faut insister et forcer l'intimité du bureau du premier ministre pour obtenir ce genre d'information: "que fera le premier ministre durant le week-end?" Rencontre-t-il des militants à Saint-Bruno ou quelque part ailleurs au Québec? Inaugure-t-il un parc industriel à Saint-Férol? Se repose-t-il à Outremont ou à Sorel?

A Ottawa, le bureau du premier ministre avait pris l'habitude d'avertir les journalistes des déplacements de M. Trudeau chaque week-end. A Québec, tout dépend de l'intérêt partisan des activités du premier ministre. S'il participe à un événement favorable, la presse est bien avertie, sinon c'est le silence complet et il faut frapper plusieurs fois à la porte de M. Charles Denis.

Deux exemples concrets permettront de mieux saisir cette attitude. Le dimanche 19 janvier 1975, le Conseil de direction du Parti libéral du Québec se réunit au Château Bonne Entente à Sainte-Foy. A l'issue du congrès, M. Bourassa donne une conférence de presse avec le président du parti. Il doit partir à la hâte pour se rendre à Sherbrooke où il prendra le lendemain un bain de population. Etonnés de cette tournée secrète, les journalistes réclament des renseignements supplémentaires de M. Denis, qui feint de tout ignorer de cette tournée "préparée par les gens de la région de Sherbrooke". En fait, M. Bourassa appréhendait ce premier retour au peuple depuis l'élection de 1973, en raison du climat engendré notamment par les révélations entendues à la Commission Cliche. On

préférerait donc laisser passer cette première escale de Sherbrooke, quitte à inviter la presse pour les autres étapes si tout fonctionnait tel que désiré.

Le 8 mars 1974, M. Charles Denis fait parvenir un communiqué à la presse parlementaire pour annoncer que M. Bourassa participera à l'Open Industry Forum, à l'hôtel Waldorf-Astoria de New York. Invité par l'American Paper Institute, "le chef du gouvernement fera un exposé et répondra aux questions de l'auditoire" précisait M. Denis.

L'ouverture des cassettes outre-frontière représente toujours un certain attrait pour les journalistes. M. Denis refuse cependant de fournir toute information supplémentaire qui pourrait faciliter le voyage à New York. C'est finalement Robert MacKenzie, du Toronto Star, qui a obtenu par téléphone de l'American Paper Institute les coordonnées de la visite de M. Bourassa.

S'ajuster au patronage

Les commentaires du premier ministre sont sollicités quotidiennement sur les événements d'actualité. Le bureau du premier ministre choisit arbitrairement les requêtes qui recevront des réponses. De nombreux appels ne sont jamais retournés ou le sont juste après l'heure de tombée du journaliste impliqué. Surprise, le lendemain, de retrouver dans un autre journal, une déclaration de M. Bourassa sur le sujet précis pour lequel un appel avait été logé au bureau du premier ministre.

Au représentant du Devoir, furieux de trouver dans le Montreal Star un commentaire de M. Bourassa sollicité avec insistance la veille, M. Bourassa répondait: "Je vais me racher en te fournissant la date — la question initiale visant à savoir si la commission parlementaire siègerait pour étudier la vente du quotidien Le Soleil — de convocation".

Comme les contrats de voirie, l'information est distribuée suivant le bon vouloir du régime et suivant la stratégie du bureau du premier ministre, soucieux de récompenser ou de punir suivant la conduite des reporters. A la limite, un tel système en vient à réserver l'information aux mandarins et aux putains du pouvoir.

Un représentant de Radio-Canada sollicite des renseignements sur l'Institut de marine du Québec. Restera-t-il à Rimouski ou démenagera-t-il à Québec comme le recommande le ministère de l'éducation. Rien de neuf sur ce sujet, répond M. Charles Denis. Et pourtant au même moment, ou une heure plus tard, M. Bourassa faisait une déclaration sur les ondes d'un poste de Rimouski, en faveur de qui avait finalement tranché le gouvernement. La bonne nouvelle est annoncée à Rimouski, mais on refuse de renseigner les malheureux de Québec.

Communiqués du dimanche

Le premier ministre du Québec donne très rarement des conférences de presse, mais il passe quelques heures chaque week-end à enregistrer ses trois émissions de radio: "Bourassa dialogue", "Québec Mutuel" et "Québec Report".

Le dimanche, M. Charles Denis transmet aux média d'information son résumé des propos tenus par le chef du gouvernement. On y retrouve la plupart du temps un mélange de demi-vérités et de slogans purement partisans, que plusieurs média re-

produisent parfois quasi intégralement.

Quatre exemples permettront de saisir l'indécence d'une telle propagande, préparée par des employés payés par l'Etat et diffusée par l'appareil gouvernemental.

— le 28 janvier 1974

Intitulé, "C'est un coup très dur pour le séparatisme", le communiqué porte sur la parité des prix du pétrole à travers le Canada — ce qui était faux à l'époque — et sur les avantages du Québec de se retrouver dans la confédération canadienne. "Continuant sans relâche sa politique d'information", indique à un certain moment M. Denis avec le plus grand sérieux du monde.

A la fin de ce communiqué, M. Denis s'en prend aux partisans de l'indexation — adoptée partout ailleurs au Canada — en signalant une trouvaille de M. Bourassa, digne de la meilleure propagande soviétique ou ougandienne.

Afin de discréditer le "pseudo-socialiste" Marcel Pepin, président de la CSN, M. Bourassa l'associe à un président de banque et à un journaliste de Power Corporation, en l'occurrence Claude Beauchamp, devenu depuis rédacteur en chef du quotidien Le Soleil, qui réclament également l'indexation des impôts.

Voici comment M. Denis rapporte cette découverte. "Enfin, M. Bourassa a renouvelé ses attaques, en ce qui concerne l'indexation au sujet de "cette drôle d'alliance" entre la CSN, un journaliste "de cette riche institution qui est Power Corporation" et le président de la Banque Royale du Canada, "la plus riche banque du pays" — le 18 mars 1974:

Intitulé, "Venant du PQ, les critiques contre le gouvernement au sujet de l'inflation sont surprenantes", ce communiqué définit enfin la fameuse "sociale-démocratie" de M. Bourassa.

— le 25 juin 1974:

Ce communiqué porte sur la loi 22 et l'enseignement. Il contient surtout des attaques contre le "contre-projet péquiste".

"La position du gouvernement est un chef-d'oeuvre de clareté à côté de la confusion du projet du Parti québécois au chapitre de la langue", affirme M. Denis, dès le premier paragraphe, en citant M. Bourassa.

— le 30 septembre 1974:

Intitulé, "La naïveté du Parti québécois est stupéfiante" (une citation de M. Bourassa) ce communiqué s'attarde à démontrer la futilité du référendum proposé par le Parti québécois: "La vraie formule pour les Québécois, c'est d'avoir la souveraineté culturelle, d'avoir un Québec français — on l'a fait avec les français comme langue officielle par la Loi 22 — avec un marché commun canadien qui nous donne les avantages énormes du fédéralisme économique, comme on l'a vu dans le cas du pétrole. C'est la vraie formule pour les Québécois et c'est à l'amélioration et à l'adaptation de cette formule qu'il faut travailler".

Quant au référendum du Parti québécois, M. Bourassa a tôt fait de le démolir, comme le signale le communiqué de M. Charles Denis. "L'idée d'un tel référendum révèle encore une fois la stupéfiante naïveté du Parti québécois sur le plan de la stratégie. On sait en effet les erreurs de stratégie qu'il a commises depuis quelques années. Une telle proposition est une autre preuve de son inconscience quant à la vraie nature des problèmes québécois".

vous avez la parole

Mon cher Doris Lussier...

Mon cher Monsieur Lussier,

Vous me faites bien rire. Vous êtes un bien triste sire. Quelle honte secrète vous tiraillet-elle?

Vous qui avez très populairement gagné votre vie à parler plus mal que tout le monde, je ne comprends pas.

Votre acharnement contre la langue française parlée au Québec par la classe dominée. Peut-être n'en faites-vous pas partie?

Je vous le demande bien humblement: QU'EST-CE QUE LE JOUAL? Eh bien,

LE JOUAL N'EXISTE PAS! LE JOUAL, C'EST LA HONTE ET LA MAUVAISE CONSCIENCE D'ETRE RICHE, LE JOUAL, C'EST LA PAUVRETE.

Nous sommes des quêtés à cheval, pardon à joul, ne le saviez-vous pas? Nous parlons la bouche pleine, nous parlons amiante et sidérose, nous parlons comme nous marchons, nous parlons comme nous respirons. Nous avons une langue de travail. Nous parlons une langue à petits salaires, une langue sans sécurité, nous parlons une langue endettée.

Je vous en prie, n'avez pas honte d'être de ce pays à gros bras. Qui méprise la langue, méprise ceux qui la parlent. Ne méprisons personne, voulez-vous... nous pourrions en blesser quelques-uns. Je vous le répète,

IL N'Y A PAS DE JOUAL. Il y a le français, couleur locale, je vous mets au défi de prouver que ce que vous nommez dédaigneusement "joul" n'est pas le français. C'est assurément un tour de force qui dépasse les capacités d'une équipe de

mille linguistes, assistés d'ordinateurs ou même de magiciens. Je vous laisse le choix des armes.

Nous en avons assez de nous faire humilier, nous en avons assez de nous sous-estimer, nous en avons assez de nous faire taire. Nous ne tolérons plus désormais la moindre atteinte à notre fierté. Nous ne frapperons pas, nous fessurons. C'est pour nous, génitalement, congénitalement, indéniablement bien pire, bien plus féroce et bien plus libérateur.

Allez, et ne péchez plus. Bien le bonjour à Démerise, Et, souvenez-vous, nous fessurons en "peau d'chien"!

André Lemelin
Sainte-Foy.

Une enquête sur le Barreau et la justice

Une enquête, appelée l'enquête Cliche vient d'être déposée et aurait dévoilé certains dessous des relations syndicales avec le ministère du Travail!

Maintenant, un livre blanc (sic) vient d'être déposé, supposément pour améliorer le système judiciaire.

Un enquêteur genre Cliche dévoilant les dessous des relations du Barreau avec le ministère de la Justice serait sûrement appréciable.

Personnellement, si une telle enquête était instituée, je serais impatient d'aller y témoigner.

J.-Paul Deveault
Montréal

Les Québécois ne sont pas faciles à déplacer...

En réponse à une lettre au lecteur qui avait pour titre: "Aller chercher les masses là où elles se trouvent", je me permets de rétorquer vivement, et cela même si je n'ai que

seize ans. Ce monsieur semble avoir beaucoup vécu, et veut donner une leçon au Parti québécois. On pourrait résumer sa pensée très simplement en qualifiant cela de pétage de bretelles que pratiquaient et que pratiquent sûrement encore les cultivateurs.

Je n'ai pas cette prétention, mais je pense que c'est une affirmation gratuite que de dire que le Parti québécois ne fait pas assez bouger les masses. Ayant travaillé moi-même pour l'opération ressources cette année, je me permets de faire part de ce que j'ai vécu et observé.

Il faut premièrement dire qu'on utilise le téléphone, qu'on fait du porte à porte et que bien des gens ont sûrement le derrière vissé à leur siège pour bien écouter la télévision car ils ne grouillent pas facilement. Les gens ne veulent pas tous coopérer. On retourne au téléphone, on retourne aux portes qui sont indécises et, bien souvent on se fait répondre qu'on est bien péquiste mais... mais ça s'arrête là. On peut à la rigueur donner de l'argent, mais de son temps, non, impossible. Affirmer que les gens ne sont pas sollicités est totalement faux. On fait ce qu'on peut, mais quelquefois les gens ne veulent rien savoir, on nous claque la porte au nez.

Et second lieu, dire que les associations de comté sont des petites cliques où on s'attribue des titres est

un peu fort. Les gens travaillent bénévolement, il n'est pas question de s'attribuer des titres mais seulement à chacun de remplir sa partie de travail et de former une seule et unique équipe pour mieux atteindre les objectifs.

Pour terminer, il est vrai de dire que le Parti québécois fait annuellement des campagnes de financement, mais pour assurer sa survie et être libre d'attache avec qui ce soit, il faut presque à coup sûr des souscriptions venant de particuliers. Malheureusement, il faut bien avouer que ce sont souvent les mêmes qui contribuent. Il faut souligner que ceux qui travaillent le plus activement et le plus fort, sont souvent ceux qui ont le plus d'occupations personnelles. Les autres, qui pourraient donner un peu de leur temps, et qui n'ont rien d'autre si ce n'est le hockey en prenant leur p'tite bière froide.

On veut bien mobiliser les membres, on veut bien que les gens participent, quand on fait des téléphones pour les inviter à assister à une assemblée on nous répond souvent qu'on sera présent et on ne vient pas. Quand on fait du porte à porte et qu'on se fait répondre par un membre: "Je suis péquiste au boutte, mais... vous venez tout le temps pour me quémander de l'argent"...

J'ai réalisé malgré ma petite expérience que la masse des Québécois n'est pas facile à déplacer et encore moins à changer de place.

Danièle Proulx,
comté de l'Acadie,
Montréal

Une lutte qui reste à faire

Le rédacteur en chef,

Je tiens à féliciter LE JOUR et Gil Courtemanche d'avoir eu le courage de publier l'éditorial intitulé "Le pardon pour le docteur Morgentaler".

Je n'étais pas loin de craindre que LE JOUR ne pratiquât la même autocensure que le Parti Québécois, qui n'a jamais jugé "opportun" de prendre position en cette matière aussi symbolique que controversée. Ce ne sera pas la moindre de ses contradictions, toutes social-démocrates soient-elles...

Le magazine TIME rapporte dans sa livraison du 14 avril qu'en 1973, le taux d'avortement par 100 naissances était de 26,7 en Colombie-Britannique et de 3,7 au Québec. Face à cette révoltante disparité, il serait éminemment souhaitable que les ministres Forget et Lalonde, sans parler de Bacon, cessent de se renvoyer la balle et prennent leurs responsabilités, qui consistent à appliquer les lois. Car la question n'est plus de savoir si l'avortement plaît ou non à certains clercs dépassés par la sécularisation rapide de la société québécoise, ou aux membres du "mouvement naturaliste néo-fasciste". L'avortement est maintenant un droit acquis et la seule lutte qui reste à faire doit aller dans le sens de son accessibilité élargie.

Que ces respectables croisés du soi-disant "respect de la vie" aillent faire un tour le vendredi soir vers 21 heures à ce tristement célèbre bureau de "service social" de la rue Jean-Talon. Ils y verront à leur grand scandale des autobus nolisés (et bondés) en partance pour un sinistre week-end dans l'Etat de New York.

Qu'ils sachent voir à l'édifiant résultat de leur prudence et de leur intolérance. Une femme, lorsqu'elle a jugé en son âme et conscience qu'elle ne pouvait mener sa grossesse à terme, a bien assez de supporter l'épreuve physique et psychologique de l'avortement sans devoir en plus composer le mépris des bien-pensants, l'angoisse de la clandestinité, la fatigue du voyage et l'exploitation pécuniaire éhontée.

Tout cela parce que les comités thérapeutiques de nos hôpitaux, quand ils existent, ne sont que l'une des dernières émanations de la vieille machine catholique dans ce qu'elle a de plus répressif et de plus borné. S'appuyant sur une interprétation mesquine et étroite de la loi, ces médecins et administrateurs s'érigent en censeurs, plutôt que de dispenser à la population féminine les services dont elle a de toute évidence besoin.

Ville Mont-Royal

Bonne réplique

Je veux féliciter monsieur Fernand Dumont pour sa solide réplique à monsieur Claude Lagadec. Monsieur Lagadec a une manière si déplaisante, agressive et suffisante de s'exprimer que je ne dois pas être le seul à me réjouir que quelqu'un, enfin, lui réponde comme il le mérite.

U. Lefrançois
Montréal



Depuis deux ans, les courriéristes parlementaires à Québec indiquent de temps à autre, au risque de passer pour plaignards, qu'il leur est de plus en plus difficile de faire leur travail là où la propagande a effacé toute trace d'information.

festival de Cannes

par Jean-Pierre Tadros
envoyé spécial

CANNES — 20 entrées. C'est le bilan de la première journée de projection du film de Michel Brault Les Ordres à Paris ce n'est pas beaucoup. Il faut espérer que le score s'améliorera.

Hier le Festival s'est animé. On y présentait le tout dernier film de Michelangelo Antonioni: "Profession: Reporter" avec Jack Nicholson et Maria Schneider l'héroïne du Dernier Tango à Paris. Ce film avait été annoncé l'année dernière et fut retiré à la toute dernière minute. La rumeur avait couru que le réalisateur italien ne voulait pas représenter un pays, l'Italie, qui n'avait pas pris sa défense quand la Chine avait attaqué le documentaire qu'il avait fait sur elle. Et les vrais motifs étaient plus simples. Antonioni n'avait tout simplement pas terminé son film. Avec un an de retard, on a donc pu voir le film qui se termine par une remarquable séquence de sept minutes qui aura demandé onze jours pour être filmée. On ne peut pas dire que le film est à la hauteur de ces derniers plans. Deux hommes se rencontrent dans un village perdu du Tchad. L'un va brusquement mourir ce qui va permettre à l'autre de changer d'identité. Pourquoi le fait-il? Par désespoir, parce qu'il n'est pas heureux, que son mariage ne va pas et que son métier où il réussit pourtant le pousse à trop de compromis et ne lui permet pas d'être lui-même. Drame existentiel donc comme il doit en exister plusieurs. Mais le journaliste par goût de l'aventure va choisir de le résoudre par la suite. On le croit mort, sans trop de convictions il essaiera d'être l'autre.

La démarche d'Antonioni est seulement ambiguë. On ne voit pas trop où il veut en venir; il est intéressant de constater lors de la conférence de presse qui a suivi la projection que les nombreuses questions visaient avant tout à rendre rationnel, à expliquer un film imprégné d'un étrange pessimisme.

Antonioni a déclaré avoir voulu faire un film engagé. Cet engagement est diffus et vise surtout à dénoncer l'attitude des journalistes toujours pris dans des compromis qui se laissent guider par les événements. Mais il est question aussi des mouvements de libération de l'Afrique noire, on ne voit pas vraiment où il veut en venir.

"Profession: Reporter" est un film extrêmement dépouillé et qui révèle une incroyable maîtrise. On regarde avec fascination ce récit se développer à partir de petites notations simples et précises. Le raffinement du style est poussé à l'extrême; on reste malgré tout sur sa faim.

Avec "Kaspar Hauser" de l'allemand Werner Herzog on assiste aux aventures d'un jeune homme qui découvre la civilisation après avoir passé les trente premières années de sa vie dans une cave. On ignore qui il est et d'où il vient. Un matin des villageois de Nuremberg le découvriront sur la place du marché, une lettre à la main, un livre de prières dans l'autre. A partir de là le réalisateur nous montre un peu comment il s'intégrera à l'ordre dans une société qu'il regarde avec curiosité.

On pense un peu à "L'enfant sauvage" de Truffaut. Mais ici il ne s'agit pas de voir, d'analyser ses réactions, sa façon de se développer. Le regard de Herzog est beaucoup plus distant. Il parle d'une certaine fascination pour cet être humain qui vit à un rythme autre.

C'est un très beau film d'une sensibilité remarquable et d'une très grande richesse. On se prend à regarder avec avidité cet homme et son entourage; à la fin on se demande pourquoi. C'est que Herzog transmet avec une incroyable efficacité aux spectateurs sa propre fascination. C'est rare, et c'est précieux.

Aujourd'hui, la compétition officielle fait halte et présentera onze compétitions, "La flûte enchantée" de Mozart par Ingmar Bergman. On attend avec impatience ce film.

Les parents sont "scandalisés" L'école Ste-Rose de Longueuil sera vendue comme école privée

Déjà fortement opposés à la fermeture de leur école publique, les parents de l'école Ste-Rose, à Longueuil, se déclarent "totalement scandalisés" par la récente décision de la Commission scolaire de St-Eustache de vendre et l'école et son terrain à la corporation Charles-Lemoyne qui veut y installer une école privée.

C'est lundi soir dernier, au cours d'une réunion à Boucherville, que les commissaires ont autorisé, à 10 contre 5, le directeur général de la CSSE à entreprendre des démarches pour vendre l'école Ste-Rose au secteur privé. On sait par ailleurs que les parents et les citoyens du secteur du Vieux-Longueuil affectés par la fermeture de Ste-Rose ont tenté par tous les moyens depuis plusieurs semaines de convaincre les commissaires de surseoir un an à leur décision de fermer l'école pour permettre de poursuivre une véritable consultation.

Selon les parents, "il est évident que les commissaires n'avaient pas en main, au moment où ils ont pris leur décision, tous les éléments nécessaires: plusieurs commissaires l'ont d'ailleurs admis au cours de conversations privées. Il n'y a pas d'urgence pour fermer Ste-Rose dont la clientèle actuelle et prévue pour les cinq prochains années assure une pleine occupation des locaux disponibles".

Les parents affirment que le problème de la dénatalité n'affecte pas le secteur desservi par Ste-Rose. Ce sont d'autres écoles, plus neuves, en périphérie du Vieux-Longueuil, qui manquent d'élèves. Alors, disent les parents, pourquoi fermer l'école qui rend

actuellement le meilleur service? L'argument des commissaires est que l'école Ste-Rose est une très vieille école qui aurait dû être fermée bien avant.

Les parents dénoncent avec vigueur "l'attitu-

en bref

Le budget de l'U. Laval

QUEBEC (PC) — Le budget de fonctionnement de l'université Laval pour 1975-76, incluant les entreprises auxiliaires et la recherche subventionnée, s'élèvera à \$97,167,000 contre \$94,341,000 en 1974-75.

Le projet de budget soumis mardi au conseil de l'université révèle que l'équilibre budgétaire n'a pu être réalisé ce grâce à une subvention anticipée supérieure de \$1 million aux prévisions du ministère de l'Éducation en ce qui concerne l'augmentation des effectifs étudiants.

Le ministère a en effet établi à 16,519 le nombre d'étudiants équivalents plein temps pour 1975-76, ce qui représente une augmentation de 4,3 pour cent, alors que l'université a retenu le chiffre de 17,295 inscriptions, soit une hausse de 9,3 pour cent. La subvention d'opération générale établie par le ministère en tenant compte d'une augmentation de 4,3 pour cent se chiffre par \$51,902,000.

Un aéroglisseur expérimental

Le ministre des Transports, Raymond Mailoux annonce que son ministère mettra en service un aéroglisseur de type Voyageur-Viking, à titre expérimental, entre l'Île-aux-Coudres et St-Joseph de la Rive, dès la présente fin de semaine.

Les essais seront effectués afin de déterminer les possibilités d'une utilisation régulière de cet aéroglisseur jusqu'à ce que les réparations devant être effectuées à la rampe et au quai de l'Île-aux-Coudres soient complétées. Le service d'aéroglisseur comportera uniquement le transport entre les deux rives des camions de plus de cinq tonnes. Les autres véhicules continueront d'utiliser le service de traversier assumé par le navire "Le Trois-Rivières". La phase expérimentale du projet sera financée grâce à une partie des fonds engagés par les gouvernements fédéral et provincial dans le cadre d'une expérience pilote effectuée au cours des derniers mois sur la Basse et Moyenne Côte-Nord.

Le projet de budget soumis mardi au conseil de l'université révèle que l'équilibre budgétaire n'a pu être réalisé ce grâce à une subvention anticipée supérieure de \$1 million aux prévisions du ministère de l'Éducation en ce qui concerne l'augmentation des effectifs étudiants.

Le projet de budget soumis mardi au conseil de l'université révèle que l'équilibre budgétaire n'a pu être réalisé ce grâce à une subvention anticipée supérieure de \$1 million aux prévisions du ministère de l'Éducation en ce qui concerne l'augmentation des effectifs étudiants.

Le projet de budget soumis mardi au conseil de l'université révèle que l'équilibre budgétaire n'a pu être réalisé ce grâce à une subvention anticipée supérieure de \$1 million aux prévisions du ministère de l'Éducation en ce qui concerne l'augmentation des effectifs étudiants.

Le projet de budget soumis mardi au conseil de l'université révèle que l'équilibre budgétaire n'a pu être réalisé ce grâce à une subvention anticipée supérieure de \$1 million aux prévisions du ministère de l'Éducation en ce qui concerne l'augmentation des effectifs étudiants.

Le projet de budget soumis mardi au conseil de l'université révèle que l'équilibre budgétaire n'a pu être réalisé ce grâce à une subvention anticipée supérieure de \$1 million aux prévisions du ministère de l'Éducation en ce qui concerne l'augmentation des effectifs étudiants.

Le projet de budget soumis mardi au conseil de l'université révèle que l'équilibre budgétaire n'a pu être réalisé ce grâce à une subvention anticipée supérieure de \$1 million aux prévisions du ministère de l'Éducation en ce qui concerne l'augmentation des effectifs étudiants.

Le projet de budget soumis mardi au conseil de l'université révèle que l'équilibre budgétaire n'a pu être réalisé ce grâce à une subvention anticipée supérieure de \$1 million aux prévisions du ministère de l'Éducation en ce qui concerne l'augmentation des effectifs étudiants.

AVIS A TOUS LES ANNONCEURS

Le service des annonces classées du Jour, adopte une nouvelle politique de fonctionnement.

A partir de lundi, le 19 mai 1975, nous vous demandons de nous faire parvenir vos annonces accompagnées d'un chèque ou mandat poste.

Pour en connaître le tarif vous n'avez qu'à composer 331-8961 poste 21 et la responsable vous donnera tous les renseignements nécessaires pour vos publications.

Hélène L'Espérance responsable du service

101 propriétés à vendre

Lanoraie près du fleuve, maison 4 1/2, 2 chambre à coucher, sous-sol. Remise à neuf dans la dernière année: fondation, fournaise, extérieur aluminium. Taxes \$127. Prix \$14,500, minimum comptant. Considérez-les location à long terme. R. BERGER 323-1900, 336-8355.

Ste-Julie, Bungalow neuf, hypothèque 9 1/2%. Prix \$25,900. 649-5042.

113 propriétés demandées

Maison demandée, je désire louer une maison à Duvernay, 4 chambres à coucher, salle à dîner, terrain clôturé si possible confidentiel 661-2193.

126 maisons mobiles

Maison mobile à vendre 1974. Entièrement meublée 64' x 14 pieds, \$2,200, comptant: \$10,500 à la banque. Appeler: 473-4570.

147 terrains à vendre

CHANCE EXCEPTIONNELLE grand terrain disponible On regarde

CENTRE D'ACHAT situé à l'entrée (sortie) d'une ville touristique près de

MIRABEL petit comptant. Valeur totale à discuter.

BIENTÔT De nouveaux plans d'aménagement d'approche et d'entrée de la ville seront approuvés. Pour plus amples renseignements (514) 661-2193.

Terrain bord de lac en montage, boisé. Prix: 10c le pied carré, 51 milles de Montréal passer par St-Sauveur des Monts, Via St-Adolphe D'Oward, 818-327-2747.

202 appartements à louer

Grand 2 1/2 à sous-louer, poêle, frigidaire, tapis. \$129.50 par mois. Prêt pour le 1er juin. 364-3104.

214 logements à louer

N.D.G. 6 1/2, duplex, bas, foyer, tranquille. Entre Sherbrooke et De Maisonneuve. \$215, chauffage non compris, libre 1er juin. 487-6228 entre 19h. et 21h.

224 logements demandés

Côte-des-Neiges, Outremont, professionnelle cherche grand logement tranquille, préfère avec foyer. Demander Denise Roussel: 473-4694 jour.

Besoin d'un local pour studio de ballet à but non lucratif dans section Outremont, Côte-des-Neiges (2 soirs par semaine). N'avez pas les moyens de payer un gros loyer. 733-0251 entre 6h. P.M. et 8h. P.M. 737-1959 entre 11h. A.M. à 4h. P.M.

Cherche 4 ou 5 pièces fermées, quartier Ahuntsic ou Villieray, 331-8961 jour, 382-6300 soir, demandez Liette.

COUPLE CHERCHE 4-5 PIÈCES FERMEES, 220, BIEN ECLAIRE, OUTREMONT DE PREFERENCE OU VILLE D'ANNOU, TELEPHONEUR DE 9H A 4H30. AU: 331-8961 POSTE 51.

258 chalets à louer

Chalet pour couple à louer. Ste-Marguerite, libre immédiatement jusqu'en novembre, à l'abri des voisins. \$150. Tél.: 739-7864, ou 228-3614.

271 hôtels villégiature

MOTEL À VENDRE sur la route No 11, très beau terrain, piscine, foyer, TV couleur. Rapporte plus de \$50,000 par année pour plus amples renseignements: 661-2193.

314 articles camping

ACHÈTERAIS matériel de camping: poêle, lampe, chauffeferette fonctionnant au gaz, ainsi que bonne contenant 20 lbs, usages mais en bonne condition. Tél. (jour): 381-6983, sur semaine.

335 tableaux - peintures

Vente: Robert, Voyer, Riopel Gélinas, Lacroix, Ferron, Jacques Lardera, Trudeau, Giguère, Boivert, Vallancourt, Bellefleur, Maltais, Borduas, 1270 Fleury Est. 387-6442.

379 divers à vendre

Robe de mariée, grandeur 12 ans, voile. Tél. sur semaine (après 9h. p.m.) à 381-6983.

380 divers demandé

Jazz - classique - rock - Blues - Western - français - disques - long-jeux jusqu'à \$2. 861-4574.

413 entrepreneur

Réparation, réparation, foyer, pierre, brique menuiserie générale, galerie, escalier, redressons plancher, réparation de solage, assurance incluse. 642-4077.

PROMOTION VENTE, Revêtement de maison aluminium, portes et fenêtres première qualité, détaillant autorisé Alcan, 256-1627.

435 planchers

Sablage, finition plastique, varathane, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterai déménagement à prix modique, local ou longue distance. Tél.: 737-8009.

440 service divers

AMASO Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph l'ès lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

Lavage de murs, plafond, plancher, vitre, tapis. Estimation gratuite M. Roger: 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT

Formule depuis 1968, tenue de livre. Tél.: 381-5425.

625 divers

JE DEMANDE A DAMANE KAROUBI DE COMMUNIQUER AVEC JULYTE RODRIQUE SI CELA LUI EST POSSIBLE. 5620 DE SALABERRY, no 5. 334-8801.

830 hommes-femmes demandés

Vendeurs(euses) avec automobile. Expérience de la vente absolue nécessaire, bilingue, salaire entre \$15,000 et \$25,000 par année. Territoire protégé, Montréal et banlieue. Personnes sérieuses seulement. Appelez pour rendez-vous ou se présenter au 893 boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, 748-8014.

845 emplois demandés

Pouvant rédiger ou corriger tous textes, rapports, résumés, conférences, thèses, etc., en toute discrétion. 2 licenciés en lettres avec expérience dans ce genre de travail. Tél. de 9h à 5h. 849-7860.

906 maisons mobiles

Roulotte à louer aux îles de la Madeleine. Couche 5 à 6. 729-5463.

918 motocyclettes

Kawasaki 900 cc, 1973, tél.: 435-1282.

999 autos à vendre

Volvo 72, 164, toute équipée, concessionnaire, 658-6623.

Volvo P 1800 ES, 73, voiture collection, bleue métallique, concessionnaire, 658-6623.

M.G.B. - Triumph, R 1800, usagé, concessionnaire, 658-6623.

PLYMOUTH, Fury II, 1965 V-8, automatique, tél.: 276-4527.

PEUGEOT 504, 1972, toit amovible, très bonne condition, propre, moteur impeccable. \$1,600 PARTICULIER 661-5714.

RENAULT 15, 1974, neuves à prix spécial. Tant qu'ils en restera. Echange accepté. Financement sur les lieux. RENAULT LONGUEUIL L.T.E. 465 Curé-Poirier, ouest, 677-6361. Le plus important détaillant Renault AU QUEBEC.

RENAULT 16, 1972, automatique, très bonne condition, 395. Echange accepté, financement sur les lieux. RENAULT LONGUEUIL L.T.E. 465 Curé-Poirier ouest, 677-6361.

RENAULT 12, 1974, familiales manuelles ou automatiques, très bas millage, balance de garantie originale, échange accepté, financement sur les lieux. RENAULT LONGUEUIL L.T.E. 465 Curé-Poirier, ouest, 677-6361.

Renault 16, 72, automatique, bonne condition, 334-2776.

Volkswagen 71, SB, bleue, pour informations 273-7412.

Citroën DS 21, 1971, 56,000 milles, peinture neuve, excellente condition. \$2,000, soir 669-0832.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

DEMANDE SPECIAL La requérante, P. DUCHARME INC., s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service de location suivant:

"Location à court terme (moins d'une année) de véhicu-

les de commerce et de livraison (camions à benne basculante seulement) à Beaver Asphalt Paving Co. Ltd et Asphalt Montréal-Nord Enrg. exclusivement, au 3725 est, boulevard Henri-Bourassa, Montréal-Nord, P.Q."

Quiconque désire s'opposer à la présente requête doit le faire dans les quatre (4) jours suivant la première publication du présent avis.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

NO: 12-050759-756-500 (Aide Juridique)

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

DAME ROLLAND LABRIE, résidente et domiciliée à Longueuil, District de Montréal; Requérante

ROBERT CHASSE, Adresse inconnue Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé(e) ROBERT CHASSE est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Longueuil, le 19 mai 1975 (S) A. Bouvier REGISTRAIRE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL NO.: 500-02-003 116-758 COUR PROVINCIALE

DE VIMY TRANSPORT INC. VS GAIL MORIN ET RITA MORIN

PAR ORDRE DE LA COUR: Les défendeurs, Gail Morin et Rita Morin, d'adresse inconnue, sont par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Deux copies du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées à la Cour Provinciale, 10 St. Craig à Montréal, à leur intention.

Montréal, ce 9 mai 1975. Me W. LEFEBVRE greffier-adjoint

MES UNTERBERG, BOYER, GIROUX & MAINVILLE Avocats 1980 ouest, rue Sherbrooke Suite 700 Montréal, Qué.

PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé(e) MAURICE ROBERT est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Longueuil, le 9 mai 1975 A. Bouvier REGISTRAIRE

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-05-007380-759 COUR SUPERIEURE

DAME COLETTE DE SUSANNE D'EPINAY, résidente et domiciliée au 3, rue Chapon, 75003, Paris, France, Demanderesse, -VS-

LAURENT FAURE, résident et domicilié à 3, rue Chapon, 75003, Paris, France, et FORD MOTOR CO. OF CANADA LTD, corps politique légalement constitué et ayant une place d'affaires au 7800 Trans Canada Highway, Pointe-Clair, Québec, et LES LOCATIONS DESOURDY INC, corps politique légalement constitué et ayant une place d'affaires au 1840 Chemin Chamby, Chamby, Québec, Défendeurs,

SUIVANT ORDONNANCE DE CETTE COUR: le défendeur LAURENT FAURE est enjoint de comparaitre dans un délai de (30) jours de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et déclaration a été laissée pour lui au bureau du Procureur de la Cour Supérieure de Montréal.

Montréal, le 12 mai, 1975. W. Lefebvre, Officier Autorisé.

MM. Laing, Weldon, Courtols & Ass., Avocats, 630 ouest, boul. Dorchester, 22e Etage, Montréal, P.Q.

PREMIERE publication, prenez avis que Les Autobus Fleurent & Fils Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial, pour la période du 21 juin au 21 août 1975, RE: règlement 19, saisonnier économique, pour le transport d'enfants et moniteurs à l'occasion d'activités de groupes, notamment activités religieuses, sportives, éducatives et culturelles, du Lac Brûlé, Camp Hivathwa Inc., à tout endroit situé dans un rayon de 50 milles dudit Lac, et retour ainsi que les voyages suivants: 1) voyage à Fitzroy Harbour Park, Ottawa, Ont.; 2) voyage à Upper Canada Village, Phillipsburgh, Ont. 3) voyage à Plattsburgh, N.Y. 4) voyage à Ville de Québec, Qué., et ce par contrat avec le Camp Hivathwa Inc. en date du 12 mai 1975. Tout intéressé doit faire parvenir son opposition à la Commission des Transports du Québec, dans les 4 jours suivant la date de la première publication. - Les Autobus Fleurent & Fils Inc., Mont-Tremblant, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE

No: 500-12-051, 335-754 (division des divorces)

DAME JEANNE L'HEUREUX, résidente et domiciliée au no 6025, Bienville, Brossard, district de Montréal, Requérante,

ROLLAND CAYA, résident et domicilié à un endroit inconnu, Intimé,

PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé, Rolland Caya, est par la présente requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 8 mai 1975 Claude Dufour, Registraire

Me Jules LeRiche 360, rue St-Jacques Suite 908 Montréal, Québec

Procureur de la requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL NO.: 500-02-003 116-758 COUR PROVINCIALE

DE VIMY TRANSPORT INC. VS GAIL MORIN ET RITA MORIN

PAR ORDRE DE LA COUR: Les défendeurs, Gail Morin et Rita Morin, d'adresse inconnue, sont par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Deux copies du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées à la Cour Provinciale, 10 St. Craig à Montréal, à leur intention.

Montréal, ce 9 mai 1975. Me W. LEFEBVRE greffier-adjoint

MES UNTERBERG, BOYER, GIROUX & MAINVILLE Avocats 1980 ouest, rue Sherbrooke Suite 700 Montréal, Qué.

PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé(e) MAURICE ROBERT est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Longueuil, le 9 mai 1975 A. Bouvier REGISTRAIRE

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-05-007380-759 COUR SUPERIEURE

DAME COLETTE DE SUSANNE D'EPINAY, résidente et domiciliée au 3, rue Chapon, 75003, Paris, France, Demanderesse, -VS-

LAURENT FAURE, résident et domicilié à 3, rue Chapon, 75003, Paris, France, et FORD MOTOR CO. OF CANADA LTD, corps politique légalement constitué et ayant une place d

Les endroits publics

De plus en plus, on interdit de fumer

Dans les restaurants, les grands magasins, les trains et les autobus, les Canadiens apprennent à se rendre compte, ou à vérifier, les affiches "Interdiction de fumer" avant d'allumer cigarette, pipe ou cigare.

Pour répondre aux plaintes de ceux qui ne fument pas, un nombre grandissant d'endroits publics ont isolé certains espaces où il est absolument interdit de fumer.

Un relevé de la Presse Canadienne, pour tout le Canada, révèle que cinquante pour cent de l'espace à bord des trains, des avions et des autobus, est réservé aux non-fumeurs. De nombreux hôpitaux, théâtres, centres récréatifs ou sportifs limitent les endroits où l'on peut fumer. La plupart des grands magasins l'interdisent complètement.

M. Farrell Goudet, vice-président de la mise en marché d'Eastern Provincial Airways, affirme que "pour un laps de temps de six mois à un an, il a constaté une augmentation de cent pour cent des plaintes contre le tabac de la part des passagers."

Il poursuit en disant que "cinq rangées de cha-

que avion de sa compagnie sont réservées aux non-fumeurs et que l'on songe à augmenter ce nombre."

Un représentant d'Air Canada dit que l'on a étendu à cinquante pour cent au lieu de trente l'espace réservé aux non-fumeurs après qu'une enquête-maison eût démontré que les plaintes montaient sans cesse en flèche, de la part des clients qui s'objectent à la fumée. On apprend, de la part d'un représentant de CP Air, que cinquante pour cent des fauteuils vont aux non-fumeurs.

Il est interdit de fumer dans les trains de banlieusards du Canadien National, à Montréal. Dans la région de Toronto, quant au même type de trains, la moitié des fauteuils sont réservés aux non-fumeurs.

Dans les autobus "inter-cités" on ne peut fumer que la cigarette. Quant aux autobus urbains, l'interdiction est totale. Dans certaines écoles, il est absolument défendu de fumer. D'autres ont désigné des endroits où on peut s'adonner au besoin de fumer.

Ventes interdites
On ne vend pas de cigarettes dans les maga-

zins de certains hôpitaux de même que dans les machines identiques à celles des restaurants ou autres endroits publics. Le personnel du Centre Science et Santé, de même que celui de l'hôpital général de St-Boniface, à Winnipeg, ne peut sortir pour aller acheter des cigarettes durant les heures de travail.

Edmonton compte parmi les municipalités où le conseil municipal a interdit de fumer dans la salle des réunions.

Certaines municipalités imposent des amendes à ceux qui fument dans les endroits où c'est interdit. Il n'apparaît pas facile de mettre en vigueur toutes les interdictions ou même de les faire respecter. Des représentants des services de police de l'ensemble du pays disent ne pas se rappeler d'un cas où un mineur ait été accusé de fumer ou d'avoir été trouvé en possession de cigarettes.

Les maladies, oui
A Terre-Neuve, il est permis de fumer dans les trains du Canadien National traversant l'île, mais cela est défendu dans les autobus, les théâtres et les centres sportifs de St. John's. Les hôpitaux défendent de fumer, mais les malades peuvent le faire.

M. William Simcock, président du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, a indiqué qu'il était possible que l'on recommande plus de restrictions à l'avenir.

A Montréal, une loi municipale défend de fumer dans les endroits où l'on trouve des matières inflammables.

Des amendes de \$100 à \$500 sont prévues pour un premier délit et de \$500 à \$1,000 pour un deuxième. On ne peut fumer que dans les endroits où c'est permis-en ce qui concerne les théâtres et autres salles de spectacles. La Société contre la pollution a préparé une série de demandes en vue d'obtenir des règlements plus sévères dans d'autres endroits publics.

Pas d'accord

A Ottawa, on a voté une loi interdisant de fumer dans les magasins qui vendent au détail et où se trouvent plus de vingt-cinq employés. Cependant, il est permis de fumer pour le personnel des bureaux, des comptoirs-restaurants, des salons de coiffure et de barbiers.

Les commissaires de cinq écoles sur vingt, à Sudbury, ont appuyé une motion tendant à l'interdiction de fumer durant les séances du conseil. Le conseil municipal de Peterborough Ont., a défilé une motion d'interdiction de même nature.

Au Manitoba, les "machines à cigarettes" sont interdites dans les hôpitaux, les théâtres, et la plupart des écoles. La loi des incendies prévoit un règlement qui interdit de fumer dans les centres sportifs et les théâtres, sauf dans le hall ou les couloirs.

Il est défendu de fumer dans la plupart des hôpitaux de Winnipeg sauf dans les toilettes et quelques endroits isolés des cafétérias.

En Saskatchewan, certains règlements interdisent de fumer dans les théâtres, sauf en des endroits tolérés. Il en est de même pour les autobus "inter-cités", bien qu'on puisse fumer la cigarette. Mais la plupart du temps, il existe une section de fauteuils pour les non-fumeurs.

A Edmonton, la vente du tabac est interdite à l'hôpital.

Un rapport déposé en 1974 par l'Association des maladies des voies respiratoires et de la tuberculose de l'Alberta souligne qu'un nombre significatif de cent hôpitaux, où l'on a enquêté, n'offrent aucune protection pour les malades non-fumeurs qui souffrent d'affection respiratoire ou tout autre maladie en général.

canada

Le scandale des contrats de dragage

Elliott, relié aux pots-de-vin

HAMILTON (PC) — Kenneth Elliott, l'un des deux individus accusés en marge de présomptions irrégularités concernant les contrats de dragage au port de Hamilton, a été relié, mercredi, à un système de pots-de-vin, par le premier témoin à comparaître pour la poursuite, en Cour suprême de l'Ontario.

Robert A. Henderson, président de Aldershot Contractors Equipment Rentals Ltd., a déclaré qu'il avait majoré de 20 pour cent ses frais ordinaires de location et donné l'argent supplémentaire à Elliott, au cours de l'exécution d'un contrat au port, en 1970.

Elliott, âgé de 42 ans, ancien commissaire du port, et Reginald Fisher, 61 ans, hommes d'affaires de Hamilton, font face à dix accusations de conspiration, de fraude et d'usage d'une série de présomptions pots-de-vin dans des entreprises de dragage et de construction.

Henderson a rapporté que sa compagnie était sur le point de faire faillite, en 1970, quand Elliott lui a parlé du projet, qui impliquait la construction d'une digue dans le port, après l'enlèvement de débris de vieilles digues. "Il a dit qu'il tenterait de me faire obtenir le contrat", a témoigné Henderson. "Il a ajou-

té que quand nous aurions le contrat il y aurait 20 pour cent à payer... j'imagine qu'il s'agissait de pots-de-vin... à ajouter à nos tarifs habituels de location."

Interrogatoire

La cour a demandé à Henderson, qui témoignait avec la protection des lois de la preuve du Canada et de l'Ontario, qui devait recevoir l'argent demandé en supplément. "Je dirais, au meilleur de mes souvenirs, que l'argent de-

vait être payé à M. Elliott", a répondu le témoin. La compagnie de location a réclamé \$95,753 en tout, de la Commission du port.

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Clay Powell, Henderson a expliqué la méthode de paiement, qui comprenait le recours à des factures pour du travail qui n'avait pas été fait. "M. Elliott ne voulait absolument pas que les chèques soient faits à son nom." Les chèques étaient donc faits au nom de M.

Clifford Morgan, ingénieur de Hamilton, et de Wm. Seymour and Co., de Hamilton également.

Ce témoignage est venu après que Me Rod McLeod, procureur adjoint de la Couronne, eut consacré trois heures et demie à ébaucher la cause de la poursuite devant les sept femmes et les cinq hommes qui forment le jury.

Il a mis une bonne heure à décrire le système complexe en vertu duquel l'argent versé en pots-de-

vin était en quelque sorte camouflé, en passant par une banque de Fort Lauderdale, Floride, et une compagnie fictive avec siège social présumé à Zurich, Suisse.

Me McLeod estime que les preuves à entendre démontreront qu'Elliott et Fisher, avec des dirigeants de trois compagnies de dragage ont collaboré pour frauder la commission d'environ \$260,000. Pour lui, Elliott a empêché environ \$216,000.

en bref

Conférence sur les Affaires correctionnelles

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, a annoncé, jeudi, la tenue d'une conférence fédérale-provinciale des ministres des affaires correctionnelles pour les 22 et 23 mai à Victoria, C.-B.

La conférence, qui fait suite à une première rencontre tenue en décembre 1973 à Ottawa, étudiera en priorité le remplacement de la Loi sur les jeunes délinquants, des amendements à la Loi sur

la libération conditionnelle, la révision de la Loi sur les prisons et les maisons de correction, ainsi que le partage des responsabilités fédérales et provinciales.

Les ministres passeront également en revue le travail effectué par les comités mixtes mis en place en décembre 1973 afin de coordonner sur le plan national la distribution des services correctionnels de façon à éviter le chevauchement des deux ordres de gouvernement.

On note également à l'ordre du jour la coordination de la statistique et de l'information au sein du ré-

gime de justice pénal, la mise sur pied de la future Agence fédérale de correction, les droits et responsabilités des détenus, l'ex-délinquant et le marché du travail, un réseau de planification, de formation et de perfectionnement de la main-d'oeuvre correctionnelle, ainsi que la "déjudiciarisation", soit l'orientation de certains délinquants vers des organismes autres que correctionnels.

Coopération entre les "9" et le Canada
BRUXELLES (AFP) — Sir Christopher Soames,

vice-président de la commission du Marché commun, a révélé jeudi après-midi, à Bruxelles, que la commission européenne proposerait "la semaine prochaine ou dans 15 jours" aux ministres des "neuf" un schéma d'accord de coopération à négocier avec le Canada.

Sir Christopher Soames a donné cette indication inopinément, au cours d'une conférence de presse qu'il avait convoquée pour relater son récent voyage en Chine et en Iran. La Chine a exprimé son intention d'accréditer un ambassadeur auprès de la CEE et de négocier avec celle-ci un accord commercial.

Les sommaires des bourses

Montréal: chute des prix et marché modéré

Chute des prix dans presque tous les secteurs et marché modéré jeudi à la Bourse de Montréal.

Le volume des transactions à la fermeture, s'établissait à 686,200 actions, comparativement à 620,000 à la fermeture mercredi.

Les banques ont pris 1.65, à 256.27, et les papetières, 0.80, à 109.71. L'indice composé a perdu 0.20, à 190.82, les industrielles, 0.35, à 197.60, et les services publics, 0.48, à 132.56.

Resources Services a été la valeur la plus active, inchangée à \$1.85 sur chacune des 46,000 actions vendues. Belleterre Quebec Mines a été la minière la plus active, en baisse de quatre cents, à 58 cents sur chacune des 44,000 actions vendues.

Les pétrolières étaient mixtes: Gulf Oil a pris 3-8, à \$33 3-8 et BP Canada, 1-4, à \$12 3-8. Home Oil a perdu 3-8, à \$26 1-2. Chrysler a perdu 7-8, à \$11 5-8, CP Ltd, 5-8, à \$15 1-2, Algoma Steel, 1-4, à \$26 1-2, et TransCanada Pipelines, 1-8, à \$10 1-4. Hollinger a pris 1 1/4, Grafton, 1 à \$31 1-2, Provigo, 1-2, à \$10, et Crush International, 1-8, à \$7.

Parmi les valeurs spéculatives, Panacan Mines a pris 10 cents, à 32 cents sur chacune des 17,000 actions vendues.

New York: les cours se sont repliés

NEW YORK AFP, AP — Les cours se sont nettement repliés jeudi à Wall Street après une journée active à l'issue de laquelle l'indice des industrielles perdait plus de dix points.

Le marché avait rapidement monté en début de séance, grâce à l'impression positive de la fin de l'incident du Mayaguez dans le golfe de Siam.

Par la suite cependant, il a fluctué avec indécision avant de subir une forte vague de prises de bénéfices au cours de la dernière heure.

Le principal perdant de la journée a été Xerox qui cède 7 5-8. On note encore des reculs sensibles aux pharmaceutiques où Syntex a perdu 1 3-8, aux cinémas avec MCA en baisse de 2 1-4, aux grands magasins où Sears cède 1 3-4, aux mines d'or avec une perte de 1 3-4 pour McIntyre Porcupine.

Baisses encore aux aluminiums où Reynolds recule de 1 1-8, aux ordinaires où IBM cède 6 et aux automobiles avec une baisse de 1 5-8 pour General Motors.

Les cuprifères, les pneumatiques, aciers, matériaux de construction, machines-outils se sont également effrités. Tendence irrégulière aux chimiques où on remarque pourtant une baisse de 2 3-4 pour Du Pont, ainsi qu'aux tabacs, aérospatiales, pétroles et papiers.

Toronto: tendance variée

TORONTO PC — Après que des prises de profits eurent fait fondre les gains importants réalisés en début de séance, les cours ont clôturé sur une tendance variée jeudi, à la Bourse de Toronto où l'activité a par ailleurs été modérée.

Le marché a débuté sur une forte tendance à la hausse après l'annonce de la reprise du bâtiment américain raisonnablement plus tôt cette semaine.

L'indice des valeurs industrielles a terminé en hausse de .07, à 187.17. Les aurifères ont perdu 5.43, à \$89.35, et les métaux de base, .22, à 73.80.

Les pétroles de l'ouest ont perdu 2.36, à 184.72. Le volume total des transactions s'est établi à 1.99 million d'actions, soit \$22.72 millions, comparativement à 1.70 million d'actions, ou \$19.03 millions mercredi.

Total Petroleum ordinaires ont perdu 1-8, à \$6 1-2, et Total Petroleum privilégiées, 1-4, à \$13 1-2.

Northgate Exploration a perdu 30 cents, à \$4.30. Crown Life a pris 2, à \$65, Inco B, 1 1-2, à \$30, Microsystems International, \$1.05, à \$3.45, Southam A, 7-8, à \$27 et Royal Bank, 1-4, à \$32 7-8.

Texaco Canada a perdu 1 5-8, à \$29 3-8, National Sea Products A, 1 1-8, à \$8 7/8, Imperial Oil A, 1, à \$28 7-8, Home Oil A, 3-4, à \$26 1-4, et Falconbridge Nickel, 3-4, à \$36 5-8.

McIntyre a perdu 1, à \$49, Camflo, 1-2, à \$12 3-4 et Preston, 3-8, à \$12 7-8.

Etes-vous bien assuré? L'inflation peut vous jouer un vilain tour!



Voilà quelqu'un qui en sait quelque chose! Tous ses biens personnels, qu'il avait assurés pour \$5000., ont été détruits dans l'incendie et, pour les remplacer, il lui en coûterait aujourd'hui probablement au-delà de \$8000. C'est ce qui s'appelle un coup dur!



Un homme averti en vaut deux. C'est pourquoi je me suis procuré au BAC deux dépliants gratuits intitulés *Guide pratique d'évaluation des maisons* et *Vos assurances habitation*, qui aident les assurés à faire une nouvelle évaluation de leurs biens.



Ensuite, je n'ai eu qu'à communiquer avec mon assureur pour obtenir un réajustement de mes assurances.



Maintenant, je peux dormir sur mes deux oreilles... à condition de ne pas fumer au lit!

Propriétaires ou locataires, tout le monde subit les conséquences de l'inflation! Ainsi, les assurances que vous avez souscrites il y a quelques années ne couvrent peut-être plus vos biens à leur valeur actuelle. Et un malheur est si vite arrivé. Il est temps de vous en occuper. Procurez-vous les deux dépliants que le BAC vous offre gratuitement pour vous aider à réévaluer vos biens: ils s'intitulent *Guide pratique d'évaluation des maisons* et *Vos assurances habitation*, et vous expliquent la manière de procéder. Pour les recevoir gratuitement, téléphonez au BAC, au numéro (514) 866-9801, ou remplissez le bon ci-contre et expédiez-le à l'adresse indiquée.

Bureau d'assurance du Canada (BAC)
1080, Côte du Beaver Hall
Montréal, (Québec) H2Z 1S8

Veillez m'expédier les dépliants gratuits *Guide pratique d'évaluation des maisons* et *Vos assurances habitation*.

nom _____
adresse _____
no de l'app _____ ville _____
prov _____ code postal _____

Bureau d'assurance du Canada (BAC)
Pour y voir clair

Qu'est-ce qui arrive?

A retenir

Télévision

Départ (R.C.) à 10h30: Jean-Marie Lachance, directeur de Vacances-familles, parle des vacances vertes.

Femme d'aujourd'hui (R.C.) à 13h35: Reportage en direct de la Foire internationale du livre.

Pour tous (R.C.) à 17h: "Cinq semaines en ballon". Film d'aventure réalisé par Irwin Allen, d'après le roman de Jules Verne. - Un aéroplane écossais a inventé un ballon très facile à manœuvrer. Le gouvernement lui demande de se charger d'une mission difficile: aller revendiquer pour l'Angleterre des territoires inexploités, avant que des esclavagistes s'en emparent.

Parle parle, jase jase (T.M.) à 18h: La Foire internationale du livre, avec Philippe Falardeau, le jardinage avec Fleurette Pilotte et Louise Marchand-Barrette, et voix de femmes avec Monique Bessette.

A même la vie (R.Q.) à 19h30. Dans le cadre de cette série sur la psychologie des enfants, il sera question aujourd'hui des relations frères-sœurs à l'âge de 10 ou 12 ans.

Dossiers (R.C.)

à 22h: "Joseph Charbonneau, sixième évêque de Montréal". Les grandes étapes de la carrière de l'archevêque Charbonneau: l'Université de Montréal, ses rapports avec les anglophones et les minorités ethniques et surtout, la grève d'Asbestos.

Lise reçoit ce soir: Rogatien Vachon et Nicole Blanchard, Muriel Millard, Keith Burger et Jean Gilda.

Cinéma (R.C.) à minuit: "La ragazza". Drame psychologique réalisé par Luigi Comencini, avec Claudia Cardinale et George Chakiris. - En 1944, une jeune campagnarde s'éprend d'un partisan d'allégeance communiste. Bientôt, il est impliqué dans un assassinat politique et doit s'enfuir à l'étranger.

Radio
Présent édition québécoise (CBF 690) à 9h05: Le plan d'expansion de Radio-Canada au Québec. Invités: Jean-Paul L'Allier, ministre québécois des Communications et Jean-Jules Trudeau, porte-parole de la Société Radio-Canada. - Les conséquences du retour de l'enseignement de l'histoire dans les écoles.



Mack - une nouveau groupe rock québécois, composé de André Deguire (voix, guitare et piano), Red Mitchell (voix et guitare), Luc Giroux (voix et basse) et Nicky Catalano (batterie). Le groupe est à Asbestos ce soir et à Lévis demain soir.

Locust, une adaptation du célèbre roman de Nathanael West.

Aux vingt heures (CBF 690) à 20h: La radio d'hier et celle d'aujourd'hui. - Compte rendu du colloque des réalisateurs de la radio de Radio-Canada, animé par Marc Renaud.

Théâtre
Théâtre de Quat' Sous: "La Tragédie américaine de l'Enfant prodige" par le Grand Cirque Ordinaire. Dernières chances de voir cette excellente création collective qui se termine samedi le 17 mai.

Cinéma
Claremont: "The Day of the Locust". Schlesinger, l'auteur du film "Midnight Cowboy" et de "Bloody Sunday", vient de s'attaquer à Hollywood et ça donne "The Day of the Locust".

où irono-nous?

Cinéma

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2934: "Mon nom est personne": 2.10, 5.45, 9.20 "Les aventures d'une jeune veuve": 12.40, 4.10, 7.45

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246: "Towering inferno": 12.10, 3.10, 6.10, 9.10

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 931-3313: "Scenes from a marriage": 6.00, 9.00, Sam: 1.00, 3.50, 7.00, 9.50, dim: 12.00, 2.50, 6.00, 9.00

AVENUE: 1224 Green Ave. Westmont, 937-2747: "Murder on the Orient Express": 1.35, 4.05, 6.25, 8.50

BABETTE: 136 est, rue St-Paul, 861-7751: "Mondo Erotica": 1.20, 4.10, 7.00, 9.50 "The executives wives": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30

BERRY: 1280 St-Denis "Guest-apens": 2.10, 5.50, 9.30 "Dossier Odessa": 1.50, 5.50, 9.50, "Monte Walsh": 12.05, 4.00, 8.00

BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932: "Split beaver girls": midi, 2.50, 5.40, 8.30 "Female chauvinist": 1.10, 4.00, 6.50, 9.40

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E. 523-5180: "Chair pour Frankenstein": 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1665: "747 en péril": 2.35, 6.05, 9.40, "Duel": 1.00, 2.45, 7.55

CHATEAU I: 6956 St-Denis 271-4400: "Justice sauvage": 2.15, 5.40, 9.05, "Pas de pardon, le tue": 12.45, 4.10, 7.35, Samedi, dernier spectacle: 9.05

CHATEAU II: 6956 St-Denis, 271-4400: "Lisa, la louve des S.S.": 2.45, 6.15, 9.40, et "Des filles pour deux voyous": 1.30, 4.35, 8.00 samedi, dernier spectacle: 9.40

CINE-CENTRE I: 539 Ste-Catherine, 845-2000: "Musketiers": 1.00, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10

CINE-CENTRE II: "Chinese Godfather": 3.15, 5.50, 9.20 "Man of Iron": 12.40, 4.10, 7.40

CINEMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222: "Un lincoln n'a pas de poche": 1.15, 3.55, 6.35 et 9.15

CINEMA 2001: 855 Décarie, 277-2001: "La fête à Jules": 7.30, 9.30. Minuit: "Ilome bodies"

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302: "Fellini-Satyricon": 5.05, 9.40, Dim: 12.55, 5.05, 9.40, "Symphonie pathétique": 7.00, Sam: 7.25, Dim: 2.45, 7.25

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996: "Les violons du bal": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222: "Le mouton enragé": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40

CINEMA V: 5550 Sherbrooke O 489-5559 SALON ROUGE: "Frankenstein": 6.15, 8.00, 9.45, Dim: 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45

CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O., "The day of the locust": 1.00, 3.35, 6.10, 8.45

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210, "Chinatown": 7.15, 9.30, Sam & dim: 12.15, 2.30, 4.55, 7.15, 9.30

DAUPHIN: (MCLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060, "Vincent, François, Paul et les autres": 7.20, 9.30, Sam & Dim: 1.00, 3.10, 5.15, 7.20, 9.30

DAUPHIN: (Renoir): 2396 E. Beaubien, 721-6060, "Scenes de la vie conjugale": 8.00, Sam: 1.00, 3.50, 7.00, 9.50, Dim: 12.00, 2.50, 6.00, 9.00

ELECTRA: 1114 Ste-Catherine est, 522-9177: "Julia et les hommes": 12.30, 3.35, 6.40, 9.45 "Deux mâles pour Alexia": 2.00, 5.05, 8.10

ELYSEE: 35 Milton, 842-6053, SALLE RENAISSA: "Stevie": 7.30, 9.30, Sam et dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, SALLE EISENSTEIN: "La femme de Jean": 7.30, 9.30, Sam et dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00

EVE: 1220 St-Laurent, 861-3151: "Happy days": 10.00, 12.55, 3.50, 6.45, 9.45, et "Sex Connection": 11.25, 2.20, 5.20, 8.15

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E. 525-8600 "Sweet movie": 7.30, 9.30, Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E. 288-3303: "Les violons du bal": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau, 671-6129: "Julia et les hommes": 1.20, 4.35, 7.50, "La dame rouge tue 7 fois": 2.50, 6.05, 9.20, Sur semaine, dès 6.05

GREENFIELD II: 519 Boul. Taschereau, 671-6229: "Bruce Lee, sa vie...": 7.30, 9.30, Sam et dim: "The despotee cruel" et "The despotee cruel"

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E. 724-7000: "Les dernières neiges du printemps": 7.05, 10.25, Dim: 12.30, 3.45, 7.05, 10.25, "Un colt et le diable": 8.25, Dimanche: 2.05, 5.25, 8.40

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707 "Journey back to Oz": 1.15, 3.10, 5.05, 7.00, 8.55

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200: "Justice sauvage": 2.20, 6.00, 9.35, "Pas de pardon, le tue": 12.45, 4.20, 7.55, Sur semaine dès 6.00

LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200: "Mon métier c'est mon plaisir": 12.15, 3.20, 6.30, 9.35, "Tout le monde est sexe, tout le monde est cochon": 1.50, 5.00, 8.05, Sur semaine dès 7.45

LOEWS: 95 Ste-Catherine, O. 866-8651: "Justice sauvage": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174 "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00, Dim: 12.30, 3.40, 6.50, 10.00, "Dorothea": 8.20, Dim: 2.00, 5.10, 8.20

MERCIER: 4260 Ste-Catherine 255-6224: "Larry le dingue, Mary la gâche": 8.00, Sam & Dim: 2.45, 6.20, 9.55, "Retroudi à 99%": 6.15, 9.45, Sam et dim: 12.45, 4.25, 8.00

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570, "The Godfather part 2": 1.10, 4.45, 8.25

OUTREMONT: 1248 Bernard, O. 277-4145: "The effect of gamma rays on main-in-the-moon marigolds": 7.00, "La dernière corvée": 9.30, "Myra Breckinridge": minuit

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6999: "Eiger sanction": 12.55, 3.50, 6.35, 9.20

PAPINEAU I: 4519 Papineau, 521-6853 "Les ordres": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

PAPINEAU II: 4519 Papineau, 521-6853: "Mais qu'avez-vous fait à Solange?": 2.30, 6.00, 9.30 "Ce monde merveilleux, si dégué-lasse": 1.00, 4.25, 7.55

PARC (Verdun): 730 av. de l'Église, 728-2509: "Deux mâles pour Alexia": 6.40, 9.45, Sam & dim: 12.30, 3.35, 6.40, 9.45 "Julia et les hommes": 8.15, Sam & dim: 2.05, 5.10, 8.15

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O. 861-2807: "Jeu d'amour" et "Merci mesdames les p..."

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hotel Château Champlain, 861-4595 "Funny Lady": 7.00, 9.30, Sam & dim: 1.30, 4.00, 7.00, 9.30

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 577 Dorchester O. 866-2844

PLACE VILLE-MARIE PETIT: 577 Dorchester O. 866-2844: "Reincarnation of Peter Proud": 12.15, 2.10, 4.10, 5.55, 7.50, 9.45

PLAZA: "Chair pour Frankenstein": 1.00, 2.45, 6.15, 8.00, 9.45

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent, 845-5215: "Weekend girls": 1.10, 4.10, 7.00, 10.00, "Very friendly neighbours": 11.45, 2.40, 5.40, 8.35

RIVOLI I: 6906 St-Denis, 277-4129: "La baie sanglante": 3.05, 6.25, 9.40, "Le pas du sexe sauvage": 1.20, 4.35, 7.55

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129: "Un amour comme le nôtre": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

SNOWDUN: 5225 Boul. Décarie, 482-1322: "Chinatown": 12.30, 2.45, 4.55, 7.10, 9.35

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 932-1139: "Earthquake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30

ST-DENIS: 1504 St-Denis, 849-4211: "Le spectre d'Edgar Allan Poe": 12.15, 3.35, 6.40, 10.00 et "La grande Noubia": 1.40, 5.00, 8.25

VAN HORN: 6150 Côte-des-Neiges, 721-8243: "Ten little Indians": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30

VENDOME: Place Victoria, 878-1451: "Julia": 12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25

VERDUN: 3841 Wellington, 788-2092: "Larry le dingue et Mary la gâche": 8.00, Sam & Dim: 2.50, 6.15, 9.40, "Retroudi à 99%": 6.25, 9.40, Sam & Dim: 1.15, 4.30, 8.00

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke "Un amour comme le nôtre": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (SALON ROUGE): "Julia et les hommes": 3.10, 6.25, 9.40, "La dame rouge tue 7 fois": 1.20, 4.35, 7.50

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577: "Larry le dingue et Mary la gâche": 8.00, Sam & Dim: 2.45, 6.20, 9.55, "Retroudi à 99%": 6.15, 9.45, Sam et Dim: 12.55, 4.25, 8.00

WESTMOUNT SQUARE: "All-c doesn't live here anymore": 12.45, 2.45, 4.45, 6.50, 9.00

YORK: "Young Frankenstein": 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.15

CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: 1700 St-Denis, 844-8734: "Innocence sans protection" de Susan Makaveyev (Yougoslavie 1968): 7.30, "La loi", de Jules Dassin (France-Italie 1958): 9.30

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:

1455 Boul. De Maisonneuve 879-4349: "The war at sea from Hawaii to Malaya" (1942): 8.00

VIDÉOGRAPHIE: 1604 St-Denis, "Normand Grégoire, photographe", de Michel Sénécal et Georges Guerra à 8.00. Entrée libre.

Théâtres

LE PATRIOTE-EN-HAUT: 1474 Ste-Catherine, 521-6666: "Les prisonniers du Mont de Venus", de Jacques Morin, à 19.30 et 22.00. Relâche les lundi et mardi.

THEATRES DU NOUVEAU MONDE: 8, ouest rue Ste-Catherine, 861-0563. Relâche jusqu'au 16 mai. Théâtre-Midi: "Surprise! Surprise! de Michel Tremblay. Du mardi au vendredi, à midi. Jusqu'au 16 mai.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. Relâche, 100' est avenue des Pins, 845-7277. "La tragédie américaine de l'enfant prodige" par le Grand Cirque Ordinaire à 20.30. Relâche le lundi, jusqu'au 17 mai.

THEATRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Relâche.

PLACE DES ARTS: Théâtre Port-Royal: La compagnie Jean Duceppe présente: "La libellule", sur semaine, 20.30, et le samedi, 18.30, 22.00. Relâche le lundi, jusqu'au 25 mai.

THEATRE D'ALOUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. La confrérie des Enfants sans soucis présente: "Beau, bon, pas cher" ou "La transe du bon boulot" de Jean-Claude Germain, musique de Jacques Perron à 20.30 jusqu'au 8 juin. Relâche le lundi.

Variétés

CAFE CAMPUS: Relâche.

CASANOVA: 485, Sherbrooke ouest, 844-3691. La bébête à Roche dans "L'ami ch'min". Vendredi, samedi et dimanche à 22.30 et minuit.

IN CONCERT: 2 Le Royer: 861-5669. "Esther Philopos, chanteuse de jazz", 21.30, 23.30, 1.30.

EGLISE STE-ANGÈLE: 5275 rue Lavoisier, St-Léonard "Gilles Vigneault", à 20.30, vendredi seulement.

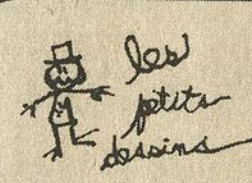
L'ÉVECHE: (Hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier): "Quintal Jazz", 21.30, 23.30, 1.30.

LA GRANDE PASSE: 411 rue Ontario E. 844-6284. Chansons bruyantes avec Gwenaél et Erwan, vend. sam et dim: 22.00. Dimanche-jazz: Nelson Simmond et Charles Biddles, à 22.00.

LE PATRIOTE: 1474 est Ste-Catherine, 521-6666. Ah! les femmes! une revue de Denise Guenet, semaine et dimanche: 21.00, samedi: 20.00 et 23.00.

THEATRE MAISONNEUVE: (Place des Arts) Vendredi, samedi et dimanche: Michel Delpech, à 20.30.

La Coopérative



et LE JOUR présentent

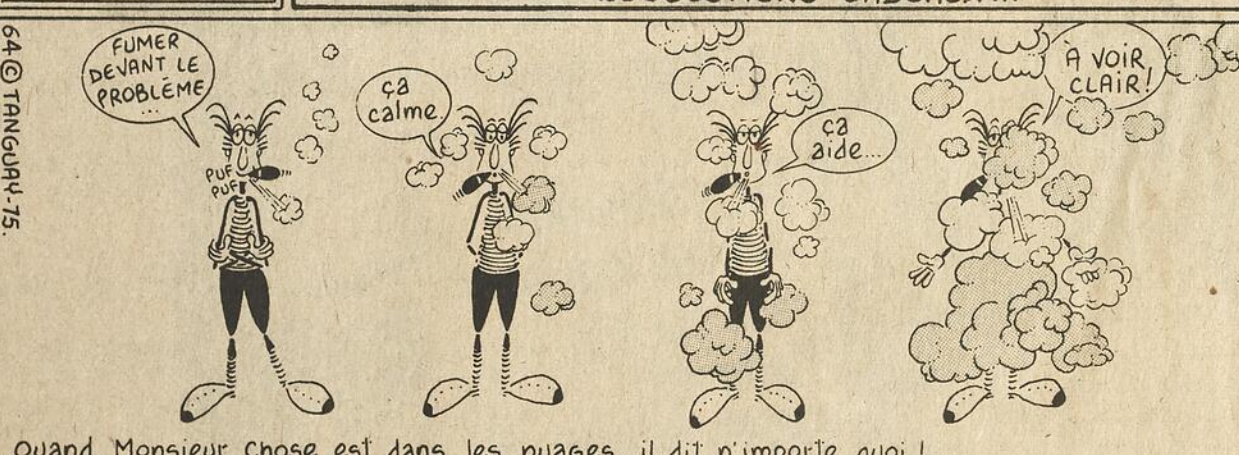
Les bandes dessinées québécoises

MONSIEUR CHOSE.

PERIODICA
C.P. 220 DEPT. 49
VILLE MONT-ROYAL,
H3P 3C4 P.Q.

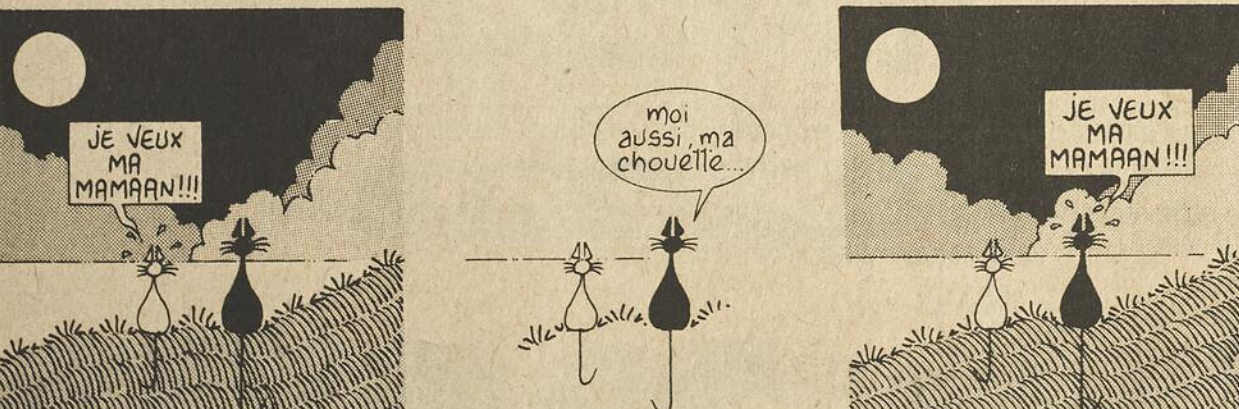
OFFREZ un abonnement à **ATLAS**: un cadeau personnalisé qui durera TOUTE L'ANNÉE! consultez-nous pour des SUGGESTIONS-CADEAUX...

PERIODICA C'EST QUÉBÉCOIS!

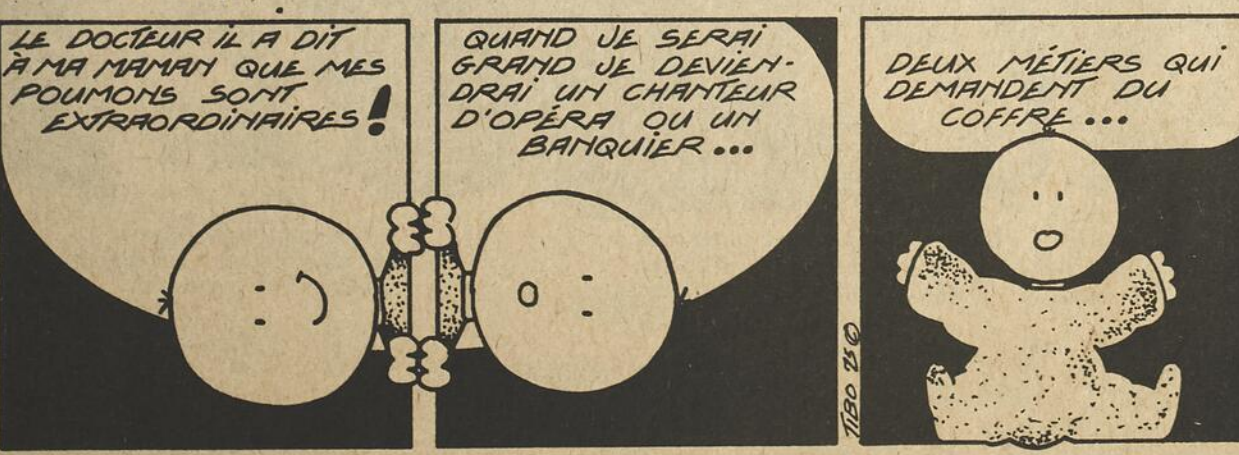


Quand Monsieur Chose est dans les nuages, il dit n'importe quoi!

JAUNES D'OEUFs par TANGUAY a/s La 'Pataphèque c.p. 917 Ste Adèle



Unambule par tibo



le sombre vilain



Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal	6 CJPM (VA) Chicoutimi	10 CFTM (TVA) Montréal	13 CKMT, Trois-Rivières
4 CFCM (TVA) Québec	7 CHLT Sherbrooke	11 CBVT (R-C) Québec	(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull	9 CBOFT (R-C), Ottawa	(11) TCQ (câble) Québec	
5 CKMI, Québec	(15) CIVQ-TV, (R.Q.) Québec	12 CFCF (CTV) Montréal	
6 CBMT (CBC) Montréal	(17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal	(12) CKRS, Jonquière	

matinée	12.00	3.30	6.25
9.00 Québec School Telecasts	2 9 Mini-Fee/Dessins animés	6 Take 30/Actualité 13 Mini-Fee/Dessins animés	(9) 13 La route des pionniers/Documentaire
12 Kareen's Yoga	6 Elwood Glover's Luncheon Date/Interview	4.00	6.30
(30) Ouverture sur l'Outaouais	7 Informa 7	2 9 (9) 13 Bobino/Enfant	2 Actualités 24
9.15	10 Les p'tits bonhommes Dessins animés	6 Family Court/Drame	(9) 13 La soeur volante de Montréal
7 Le 5e quart d'heure "Art textile"	12 The Flintstones Dessins animés	7 10 (30) Patofville/Enfant	7.00
10 36-24-36 Culture physique	(30) Dessins animés	12 What's the Good Word?	6 Man About the House Comédie
9.30	2 9 (9) 13 Les Coqueluches/Variétés	2 9 (9) 13 Le Major Plum-Pouding/Enfant	12 The Swiss Family Robinson/Aventure
7 Sans détour/Magazine	7 10 (30) Les tannants Variétés	6 The Forest Rangers Aventure	9 Le téléjournal (9) Le 9 vous informe 10 Le 10 vous informe 13 Le 13 vous informe (17) Civilisations "La grande Grâce" (30) Le quotidien/Information
10 Pour vous Mesdames	12 Matinee with George Balcan Variétés	7 Cinéappero	7.15
12 The Community/Information (30) Et pis c'est ça	E.U. 1973. Drame policier.	1.00	(17) Les touche-à-tout
9.45	6 The Bob Newhart Show Comédie.	10 Jinny/Comédie	7.30
2 9 (9) 13 En mouvement Conditionnement physique général.	1.30	12 Fay Cards/Jeu (30) Les bouts d'chou/Enfant	2 9 (9) 13 Marcus Welby, M.D./Drame
10.00	2 9 (9) 13 Le Téléjournal	5.00	6 Mr. Chips
6 Bon appétit/Cuisine 7 Mini-shopping Ligne ouverte	6 Bon appétit/Cuisine 7 Mini-shopping Ligne ouverte	"Cinq semaines en ballon" E.U. 1962. Aventure.	7 10 En première "Seul, à corps perdu" Fr. 1962. Drame policier
10 Au jour le jour Affaires publiques.	10 Au jour le jour Affaires publiques.	6 The Flaxton Boys Aventure	12 The Swiss Family Dollar Man/Science-fiction
(30) Les affaires à tout l'monde	(30) Les affaires à tout l'monde	9 Nanny/Comédie	(17) A même la vie (30) En première Show/Variétés
1.00	1.35	"L'araignée contre la pleuvre" E.U. 1938. Aventure.	8.00
2 9 (9) 13 Femme d'aujourd'hui/Magazine	2 9 (9) 13 Femme d'aujourd'hui/Magazine	10 Le Justicier/Western	6 All in the Family Comédie
2.00	2.30	12 Truth or Consequences Jeu	(17) Rever en Couleurs Les grands maîtres de l'impressionnisme
6 That Girl/Comédie 7 Ciné 7	6 That Girl/Comédie 7 Ciné 7	(30) Voyage au fond des mers Science-fiction	8.30
"Des gosses de riches". It. 1953. Comédie dramatique.	"Des gosses de riches". It. 1953. Comédie dramatique.	5.30	2 9 (9) 13 Avec le Temps Téléroman
(30) En prenant le thé "Le corbillard s'emballa"	(30) En prenant le thé "Le corbillard s'emballa"	6 The Partridge Family Comédie	6 M.A.S.H./Comédie
2 9 (9) 13 Les recettes de Juliette	2 9 (9) 13 Les recettes de Juliette	9 Genies en Herbe/Jeu	12 Friday Movie "Let's Switch". E.-U. 1974.
6 Sesame Street Education	6 Sesame Street Education	12 It's Your Move/Jeu	9.00
7 10 Personnalités/Jeu	7 10 Personnalités/Jeu	6.00	2 9 (9) 13 Hors-Série (17) The Emmy Hunter Show/Variétés
12 Définition/Jeu	12 Définition/Jeu	6 The Partridge Family Comédie	(17) Retraite ouverte ou fermée? 9.15
11.30	2 Le comportement animal Documentaire.	12 He Knows, She Knows/Jeu	7 10 Fernand Gignac Musique
7 La famille Stone Comédie	7 La famille Stone Comédie	10 Ciné-vendredi "Scotland Yard à l'écoute" E.G.B. 1961. Drame policier.	(30) J'ai le goût du Québec/Le Parti Québécois.
9 Les recettes de Juliette	9 Les recettes de Juliette	13 Conseil Express	9.30
(9) 13 Rue Principale	(9) 13 Rue Principale	6 Juliette & Friends	7 10 (30) Découvertes 75 (17) La vie qu'on mène
10 Pep 75/Education	10 Pep 75/Education	13 Le comportement animal Documentaire.	
12 The Art of Cooking	12 The Art of Cooking		
(30) Personnalités/Jeu	(30) Personnalités/Jeu		

bref pop

Après dix années d'ombre, Gaston Brisson lance son "45"

Cette année marque une étape pour Gaston Brisson puisque, pour la première fois, il endosse sur 45 tours deux de ses créations, "La gigue à papa" et "Dies irae", un 45 tours à couleur classique qui pourtant n'a rien à envier à la musique moderne.

Si le nom de Gaston Brisson (bacc en musique et maîtrise en piano de Vincent d'Indy) demeure encore inconnu pour certains, il est hors de doute que ce même nom a quand même su se tailler une place de choix au sein des milieux musicaux où le pianiste auteur-compositeur évolue depuis plusieurs années déjà.

En 64, Gaston Brisson remporte le premier prix des Festivals de Musique du Québec. Plusieurs récitals télévisés et radio-

diffusés s'ensuivent. Quelques années plus tard, il établit ses premiers contacts avec les boîtes à chansons, accompagnant entre autres (avec Michel Robidoux), Clémence Desrochers, Gilbert Chénier et Yvon Deschamps dans une revue de Clémence intitulée "Sois toi-même".

L'année d'après, en 68, il est pianiste attitré de Georges D'Or. Débute ensuite la période de création au contact de Pauline Julien qu'il ne devait pas quitter durant quatre ans. En

73, Gaston Brisson accompagne et compose pour des artistes de renom tels Pauline Julien, Clémence Desrochers et Yvon Deschamps. Puis, en 74, il est à l'emploi de Radio-Canada et commence à jouer ses propres compositions au sein de l'émission radiophonique "A l'Antenne". Il fait aussi ses premières armes au théâtre dans la pièce de Jean-Claude Germain "Les Hauts et les Bas de la Vie d'une Diva, Sarah Ménard par eux-mêmes".



Avant les vacances... "Dernière" de Maneige au Campus

L'accueil chaleureux réservé au premier micro-sillon de MANEIGE ainsi que l'enthousiasme manifesté lors de leurs récents passages à l'Hôtel Nelson et au Cinéma Outremont ont inculqué au groupe un regain d'énergie.

Galvanisés par leurs précédents succès, les six musiciens se retirent donc pour la saison estivale et ce, à compter du 24 mai. Cet exil volontaire de quelques mois leur permettra de se consacrer exclusivement à l'approfondissement de leur musique actuelle et à la création d'une musique tout à fait originale.

MANEIGE n'entre-coupera cette intensive session de création que de quelques apparitions sporadiques au cours de l'été. Il est déjà quasi officiel qu'il donnera un spectacle au Jardin des Étoiles en juillet.

Actuellement, le groupe prépare son deuxième album qui sera de nouveau enregistré à Toronto en août, toujours sur étiquette HARVEST EMI.

Mais, il était dit que MANEIGE quitterait en beauté... En effet, un dernier spectacle au Café Campus le 19 mai, sera sans nul doute susceptible d'aiguiser notre curiosité

quant aux futures créations de MANEIGE.

ENTIÈREMENT NOUVEAU

CIRQUE DES SHINNERS

Du 30 mai au 3 juin

Lundi, Mardi, Vendredi 2h30 et 8h00 p.m.
Samedi, 10h30 a.m., 2h30 et 8h00 p.m.
Dimanche, 1h30 et 5h30 p.m.

TOUS LES SIÈGES SONT RÉSERVÉS \$2.00 - \$3.00 - \$4.00



Ronald McDonald en personne

BILLET EN VENTE MAINTENANT AU FORUM ET LOCATIONS TRS

FORUM
Air climatisé

Triomphe de la saucisse

Quand on vous dit qu'il y a quelque chose de pourri au monde du "pop", et qu'on le dit ici en pensant aux succès des Miréille Mathieu, un bref regard sur le "hit parade" américain (le plus récent de "Cash Box") ne peut que confirmer, dans l'ensemble, cette impression d'un triomphe des marchands de saucisses!

1. Jackie Blue-Ozark Mountain Daredevils-A-M
2. Shining Star-Earth, Wind and Fire-Columbia
3. How Long? Ace Anchor.
4. Before The Next Teardrop Falls- Freddie Fender-ABC.
5. He Don't Love You-Tony Orlando and Dawn-Bell
6. I Don't Like To Sleep Alone - Paul Anka -United Artists.
7. Walking In Rhythm-The Blackbyrds-Fantasy.
8. Philadelphia Freedom - Elton John MCA.
9. Thank God I'm A Country Boy- John Denver-RCA.
10. It's A Miracle - Barry Manilow -Arista.



Les six musiciens de Maneige posant pour Radio-Canada à l'occasion de leur passage à "Festival par quatre chemins". On s'excuse de la publicité gratuite, mais Maneige se présente toujours à l'horizontale, sauf ici.

le Patriote

Ah! les femmes!

Une revue de Denise Guenette

Rés. 521-6666 Relâche, lun.

AVIS

Ministère des Affaires culturelles
Service des renseignements
Bureau de Montréal

Le public est prié de prendre note que les appels téléphoniques au Service des renseignements du ministère des Affaires culturelles, à Montréal, doivent se faire au poste 873-6190, entre 9:00 et 17:00 heures, du lundi au vendredi inclusivement. A compter du 1er juin, les heures de bureau seront de 8:30 à 16:30 heures.

Ministère des Affaires culturelles
100 est, rue Notre-Dame
Montréal

Saint-Preux s'associe aux Ballets modernes du Québec

(par S.A.) — Les Ballets modernes ont du vent plein les voiles. Nous apprenons en premier que Saint-Preux, le compositeur de renommée internationale, leur a accordé les droits exclusifs pour sa pièce musicale "Le Piano sous la mer". Cette pièce est à la fois un mélange de musique classique et de musique pop et d'un piano qui veut unir ces deux forces contraires, à la

suite d'un naufrage. Autant dire que c'est une acquisition qui a de quoi faire envie à plusieurs troupes de danse québécoises. Inutile d'ajouter qu'il est difficile sinon impossible d'obtenir de la musique originale à prix raisonnable. Ce ballet sera présenté en première mondiale au Théâtre des Champs-Élysées à Paris lors du séjour des

BMQ au Festival de la Danse, en novembre prochain.



LA DOUCEUR DE VIVRE POUR LES RETRAITES

DANS LES LAURENTIDES

À la nouvelle pension de famille (Auberge Lavigne) de Rawdon. Pour aussi peu que \$100.00 par semaine, tout a été prévu pour votre confort et votre bien-être à l'année.

LOGEMENT

- Chambre privée ou semi; style colonial avec vue sur le lac.
- Chauffage électrique, T.V. couleur, salle de bain privée.
- Service de femme de chambre et buanderie inclus.

DIVERTISSEMENTS

- Intérieur: Vous aurez accès librement à notre grande salle foyer avec télévision, salle de jeu, ping-pong, billard, bar salon, danse, système de son.
- Extérieur: Pêche, canotage, bicyclette, randonnée en montagne.

Hâtez-vous, l'auberge ne possédant que 20 chambres, nous ne pouvons

acomoder qu'un nombre limité de personnes.

NOURRITURE

3 repas diététiques, ou non, vous sont servis dans notre magnifique salle à dîner.

COMMODITÉS

Sur place vous pourrez profiter de notre piscine intérieure, de notre bain tourbillon romain, de notre salle de gymnastique et sauna finlandais. En plus, nous avons une clinique médicale (médecin, infirmière). Transport gratuit au village; église, arrêt d'autobus. Ligne téléphonique directe avec Montréal sans frais.

Pour visiter et location:

866-5061



AUBERGE La Vigne INC.

Rawdon, Qué. Tél. (514) 834-2527 et 866-5061 (ligne directe de Montréal)

la première foire internationale d'éditeurs en Amérique du Nord



Foire internationale du livre de Montréal

Place Bonaventure du 15 au 19 mai 1975

sous les auspices du Conseil Supérieur du Livre et des organismes professionnels canadiens, francophones et anglophones.

admission: adultes \$2.00, étudiants \$1.00, enfants \$1.00, les moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un parent, tuteur ou professeur.

heures d'ouverture au public:

le vendredi 16, de 17h à 22h
le samedi 17, de 13h à 22h
le dimanche 18, de 9h à 22h
le lundi 19, de 9h à 18h

renseignements: 866-8861

VOTRE DERNIERE CHANCE DE VOIR LE FILM QUEBECOIS DE L'ANNEE

ACCLAME PAR LA CRITIQUE INTERNATIONALE
présenté en FRANCE par CLAUDE LELOUCH

LES FILMS MUTUELS présentent

LES ORDRES

Sélection officielle du Canada au FESTIVAL de CANNES

un film de MICHEL BRAULT avec Jean-Lapointe, Hélène Loiselle, Guy Provost, Claude Gauthier, Louise Forestier

produit par les PRODUCTIONS PRISMA

PAPINEAU 1
Papineau & Mt. Royal 527-8635

HORAIRE 1-3-5-7-9

vie et culture

En vue d'échanges futurs, une mission belge s'initie à la musique du Québec

QUEBEC — Une mission culturelle de Belgique vient de séjourner au Québec pendant une période de sept jours, à l'invitation du ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy.

La mission comprenait Mademoiselle Nora van Dessel, Messieurs Paul Pierret, Roger Dessart et Gérald Vinckenbosh, tous engagés dans les activités culturelles de la radio-télévision belge et dans l'organisation des différents festivals de musique francophones de la Belgique.

Ils s'agissait pour ces représentants belges de mieux connaître les artistes et certains organismes musicaux québécois, en vue d'échanges possibles entre le Québec et la Belgique.

Une réunion avait été ménagée avec le sous-ministre adjoint, M. Claude Trudel le directeur général des arts d'interprétation, M. Jean Vallerand et le directeur du service de la musique, M. Victor Bouchard. Les délégués ont par la suite assisté, au Grand

Théâtre, à un concert de l'Orchestre symphonique de Québec. Ils ont également visité, au Mont Orford, le Centre des Jeunesses musicales du Canada, et à Montréal, le Centre de musique canadienne, où la délégation a eu l'occasion d'assister à une audition de musique québécoise. Par ailleurs, une audition sur vidéogramme de musique populaire et folklorique avait été réservée à Mademoiselle Nora van Dessel, attachée de production pour le Festival des Flandres.



Du 17 au 29 mai

Un vidéogramme sur une "fabrique de fascistes"

Le Vidéogramme présente à compter de demain, et jusqu'au 29 mai, un vidéogramme de Pierre Falardeau et Julien Poulin sur l'Institut de police du Québec à Nicolet. Ce documentaire de 25 minutes s'intitule "Le Magra" et ses auteurs le présente comme la dénonciation d'une "fabrique de fascistes". On les citera au texte, ce qui est en plus l'occasion de fournir un témoignage comme outil de combat à la disposition des "pauvres" lassés d'attendre après la SDICC.

Dans "Le Magra", on a voulu montrer une fabrique de fascistes: l'Institut de Police du Québec à Nicolet. La répression de la vie quotidienne. La répression des souliers cirés. La répression de la cravate. La répression de la marche au pas. La répression de l'ordre, de la discipline, de la propreté ajax. La répression au lit.

La répression s'insinue sournoisement dans l'inconscient. La répression transforme les hommes. La répression forme des hommes d'élite, marchant au doigt, à l'oeil, au sifflet, au cri, pour la défense du désordre établi. Ca fait peur. Ca fait rire. Faut pas s'énervier. C'est un tigre de papier, un colosse aux pieds d'ar-

gile, un Magra. Le Magra, c'est un monstre. On fait peur aux enfants pour avoir la paix.

Quant à nous, on est fatigué des chaînes dorées du 35 mm, du Panavision, du 16 mm. On est fatigué des vues de police de la SDICC. On est fatigué de faire antichambre avec nos projets en 10 exemplaires sur papier jaune, vous gardez la bleue, vous remettez la rose à la secrétaire. On est fatigué de ramper pour cent pieds de film. On est fatigué des projets sur le bureau du producteur qui verra si, peut-être, enfin, comprenez-moi bien, demain, il est en réunion, je vous rappellerai. On est fatigué des discussions de

taverne. On est fatigué de brailler. C'est des sales. On le sait.

Nous, on a le goût de travailler. On a le goût de dire. On a le goût de monter. On a le goût "d'aller parmi le monde pour le savoir".

On est des Pea Soup. On est des Pepsis. On est des colonisés. On est des trous de culs. On est des pauvres. Oké. On va se battre. On va se battre avec des moyens de pauvres. Faut pas laisser le champ libre aux "majors" mais nous on a le goût de continuer à faire des images avec les moyens du bord. De très petits moyens. Le vidéo, un outil de pauvre.

Mais un outil libre. Un outil de communication. Un outil de lutte simple et efficace malgré tout. La liberté aussi de crever de faim.

Quand on peut pas tirer avec un M-16 ou une fusée Polaris, on tire avec un vieux .12. Quand on ne pourra plus travailler en vidéo, on fera des diaporamas avec un instantmatic, on travaillera en Super-8. Ensuite on travaillera au crayon à mine. On attendra pas d'être publié sur papier Rolland Deluxe, tranche dorée, numéroté de 1 à 100, pour parler.

Le vidéo, un outil libre. Pour combien de temps? Pierre Falardeau et Julien Poulin

Les écrivains présents à la Foire du livre

Dans une première liste d'auteurs présents à la Foire internationale du Livre de Montréal, signons: Cercle du livre de France: Mordecai Richler, 16/5, 18h.

Editions de l'Aurore: Michel Garneau, 17/5, 15h; Laurent-Michel Vacher, 18/5, 14h; Roger des Roches, 19/5, 14h; Victor-Lévy Beaulieu, 15, 16, 17, 18 19/5; André Roy, 15, 16, 17, 18, 19/5.

Editions du Jour: Claire de Lamirande, 18/5, 14h; André Major, 19/5, 15h.

Editions du Seuil: François-Régis Bastide, 16/5, 15-17h; Jean Cayrol, 16/5, 15-17h; Pierre Mertens, 16/5, 15-17h.

Fidès: Jean-Claude Marsan, 16/5, 19-21h; Robert Rumilly, 17/5, 14-16h.

New American Library: Xaviera Hollander,

16/5, 17-18h30.

Sogidès: 16/5 Martin Gray, 18h; Gilbert Cesbron, 19h; Denise Bombardier, 19h30-22h. 17/5 Michel Salomon, 13-15h; Gilbert Cesbron, 15h; Suzanne Lapointe, 15-19h; Dr Lionel Gendron, 16-19h; Jacques Folch-Ribas, 14-18h; Martin Gray, 19h. 18/5: Huguette Marquis, 13h30-22h; Michel Lessard, 13h30-22h; J. Barrette, 15-17h. 19/5: Antoine Désilets, 10-12h; Soeur Berthe, 16-18h.

Pierre Mertens reçoit le prix Belgique-Canada

C'est l'écrivain belge Pierre Mertens qui remporte cette année le prix littéraire Belgique-Canada. Son prix lui sera remis dans le cadre de la Foire internationale du livre de Montréal, à l'hôtel Bonaventure, dimanche prochain à 17h00.

Le sous-secrétaire d'état aux Affaires extérieures du Canada, M. D'Iberville Fortier, et le directeur du Conseil des Arts du Canada, M. André Fortier, assisteront à la cérémonie.



HÔPITAL NOTRE-DAME

Centre Hospitalier affilié à l'Université de Montréal

INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉS

Plusieurs postes vacants à temps complet.

ROTATION: Jour, soir, nuit.

—Condition particulière aux permanents (es) de soir et de nuit.
—Orientation spéciale de 4 semaines prévues pour les nouveaux et nouvelles diplômés (es) des Universités et Cégep.

DATE D'ENTRÉE: +26 mai, +7 juillet, +4 août, +2 septembre

Pour entrevue aux personnes intéressées, s'adresser à:

Mme Rita David-Desroches
Bureau d'emploi
1560 est, rue Sherbrooke
Montréal, Qué.

CARRIÈRES

C.E.G.E.P. DE MATANE

OFFRE D'EMPLOI

POSTE OUVERT: Enseignant en techniques administratives (option finance).

QUALIFICATIONS: Diplôme de 1er cycle en administration (option finance de préférence).

SALAIRE: Selon la convention collective des enseignants.

DÉBUT DE L'EMPLOI: Le 19 août 1975.

CANDIDATURES: PAR ECRIT, avant le 21 mai 1975, à l'adresse suivante:

M. Georges-E. Bouchard
Secrétaire général
C.E.G.E.P. de Matane
616, St-Rédempteur
Matane, Qué.
G4W 1L1

HÔPITAL NOTRE-DAME

Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

INFIRMIERS (ÈRES) AUXILIAIRES

Plusieurs postes vacants à temps complet.

ROTATION: Jour, soir, nuit.
Orientation spéciale de 3 semaines prévues pour les nouveaux et nouvelles diplômés (es) de polyvalente.

DATE D'ENTRÉE: +30 juin, +21 juillet, +11 août, +2 septembre

Pour entrevue aux personnes intéressées, s'adresser à:

Mme Rita David-Desroches
Bureau d'emploi
1560 est rue Sherbrooke
Montréal, Qué.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h
331-8961

Université du Québec à Montréal

Le département de Sociologie recherche deux professeurs:

- spécialisés en méthodologie de l'action culturelle;
- capables d'allier théorie et pratique dans le domaine de l'intervention culturelle.

Exigences:

Les candidats devront:

1. détenir un diplôme de 3e cycle en sociologie ou dans une autre discipline des sciences humaines pertinente à l'animation culturelle, ou l'équivalent; les candidats détenteurs d'un diplôme de 2e cycle ou l'équivalent seront aussi considérés s'ils ont une expérience jugée suffisante;
2. détenir un diplôme de 1er cycle en Animation ou Recherche culturelle ou un diplôme équivalent;
3. posséder une expérience professionnelle dans le secteur.

Traitement:

Conformément à la convention collective. Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 27 mai 1975 à:

M. Marcel Rafie, directeur
Département de Sociologie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888 Montréal, Québec H3C 3P8

CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES

recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL

L'HÔPITAL: Un centre hospitalier de 636 lits à vocation multiple, à prédominance psychiatrique.

LA FONCTION: Assumer la direction du Service du Personnel en ce qui a trait à la planification, à l'organisation, à la coordination et au contrôle d'activités propres à la gestion des ressources humaines tels le recrutement, la sélection, l'embauchage, la formation; les relations de travail et toute autre activité normalement exercée en gestion de personnel.

LE CANDIDAT: Devra posséder une formation universitaire, de préférence en relations industrielles et quelques années d'expérience en gestion des ressources humaines. Devra, de plus, posséder les qualités nécessaires à l'exercice d'une telle fonction.

CONDITIONS DE TRAVAIL: — Salaire en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat choisi et compte tenu des normes salariales en vigueur dans le milieu.
— Avantages sociaux accordés aux cadres du milieu des Affaires Sociales.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé avant le 2 juin 1975 à:

Direction Générale
Centre Hospitalier des Laurentides
L'Annonciation
Comté Labelle, P.Q.

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD

DIRECTEUR ADJOINT DE CAMPUS (Enseignement)

ATTRIBUTIONS: Le directeur adjoint assiste le directeur et assume la responsabilité du secteur de l'enseignement. En cas d'absence ou d'incapacité d'agir du directeur de campus, le directeur adjoint désigné à cette fin, remplit les fonctions de directeur et assume les responsabilités. Il évalue le personnel sous sa responsabilité. Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ: Diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize (6) années d'études, en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une discipline appropriée. Cinq (5) années d'expérience pertinente.

LIEU DE TRAVAIL: Campus Manicouagan, 537, boulevard Blanche, Hauterive (clientèle 650).

TRAITEMENT: Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation - Minimum: \$11,249 - Maximum: \$19,867 (en voie de révision).

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Début juillet.

FIN DU CONCOURS: Le 27 mai 1975.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AU: DIRECTEUR DU PERSONNEL
CÉGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD
275, BOULEVARD LASALLE
BAIE-COMEAU, QUÉBEC
(418) 296-2204

LE CÉGEP DE SAINT-JÉROME

pour la session automne 75 débutant le 2 septembre 1975, requiert les services de

PROFESSEURS

à temps complet ou temps partiel, dans les disciplines suivantes:

- ANGLAIS
- ASSISTANCE SOCIALE
- ESPAGNOL
- FRANÇAIS
- TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
- TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
- TECHNIQUES INFIRMIÈRES
- TECHNIQUES DE SECRETARIAT
- RELATIONS PUBLIQUES - LANGUES (PROGRAMME EXPERIMENTAL)

à la leçon dans les disciplines suivantes:

- ALLEMAND
- ESPAGNOL
- GEOGRAPHIE
- RELATIONS PUBLIQUES - LANGUES

QUALIFICATIONS REQUISES: — Diplôme de 1er cycle universitaire dans la discipline appropriée.
— Expérience pertinente.

Prière d'adresser curriculum vitae au plus tard le 30 mai 1975 au:

Services au personnel
Cégep de Saint-Jérôme
455 rue Fournier
Saint-Jérôme

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUÉBÉCOIS INC.

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS NUMÉRO: 6/75.

POSTE: Travailleur social ou technicien en assistance sociale.

ENDROIT: Val D'Or.

PROGRAMME: Service Social Médical.

EXIGENCES: Avoir complété un cours de t.s. ou avoir complété un cours de t.a.s. avec de préférence une expérience en travail social.

CONDITIONS: Salaires, bénéfices sociaux et autres conditions d'emploi selon la convention collective en vigueur au Service Social de l'Ouest Québécois Inc.

DISPONIBILITÉ: Immédiate.

ADRESSER TOUTE DEMANDE, AVANT LE 23 MAI 1975 À:

Directeur du Personnel,
282, 1ère Avenue est,
Amos, Québec

Le JOUR et les québécois offrent deux paires de billets Gagnez un match de crosse!

C'est une manière de dire. Le quotidien national des... Québécois lance une compétition-maison. On vous invite tout simplement à nous écrire un petit "quéque chose" sur la montée graduelle du plus olympique des sports professionnels.

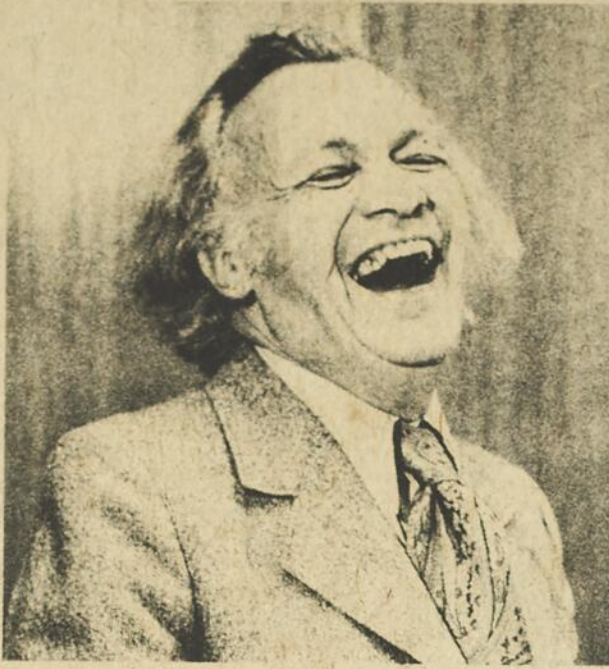
Votre lettre, courte (l'équivalent d'une page dactylographiée 8 1/2 par 11, ou à peu près), peut revêtir la forme d'un commentaire, d'une demande de renseignements, ou toute autre forme. Entre chaque chronique, un jury de trois membres choisira, parmi le courrier, les deux meilleures lettres au niveau du fond comme de la forme. L'auteur de la chronique ne fera pas partie du jury dont les membres sont: Jean-Marc Desjardins (LE JOUR-Sport), François Ferland (relationniste de l'équipe des Québécois), et Serge "Togo" Loisel, pour les joueurs.

Les auteurs des deux lettres retenues par le jury recevront chacun deux billets d'une valeur respective de \$4.50 pour assister au match suivant des Québécois au Forum. Indiquez bien, au bas de la page, vos nom, adresse et numéro de téléphone. On voudra bien pouvoir rejoindre les gagnants; une bonne nouvelle aussi, ça s'annonce.

La chronique subséquente ou "Vous avez la parole" feront écho, bien entendu, à ces morceaux choisis sportifs. Vous adressez: La crosse et les Québécois, journal LE JOUR, 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Bonne chance!

le sport

Une commission appelée Cliche ...



...du nom de son rapporteur.

Des ouvriers inconscients de la résonance internationale?

La signification des événements varie, c'est bien connu, selon les témoins. De tous les reportages-commentaires qui ont été écrits suite aux réactions engendrées par la publication du rapport Cliche ces jours derniers, un "papier" de l'Agence France-Presse a retenu notre attention. A vous de juger...

L'hiver dernier, des grèves avaient ralenti la construction des installations olympiques de Montréal, et des instances supérieures avaient craint que le Comité d'organisation des Jeux ne puisse pas faire face à ses engagements.

Depuis vendredi, les chantiers sont de nouveau en sommeil, mais la menace semble cette fois plus sérieuse.

Pour donner son véritable éclairage au conflit qui oppose le ministre du Travail québécois, M. Jean

Cournoyer, et le Président de la Fédération des travailleurs de la province, M. Louis Laberge, il faut tout d'abord souligner que dans ce pays où l'on fait "essentially du dollar", les ouvriers n'ont pas encore conscience que les Jeux olympiques ont une étonnante résonance internationale. Mais il faut également préciser qu'une commission appelée "Cliche", du nom de son rapporteur, a dressé, au terme de longs mois de travail et d'auditions, un impressionnant réquisitoire contre les syndicats organisés à l'américaine.

La preuve a été apportée que la violence et la corruption présidaient trop souvent à la stricte discipline imposée à leurs troupes par les responsables de ces syndicats. Le gouvernement québécois parviendra-t-il à faire respecter la décision de placer sous tutelle administrative quatre importants syndicats affiliés à la Fédération des travailleurs québécois? L'épreuve de force est engagée et il est bien difficile de prévoir qu'elle sera, dans un contexte très particulier, l'issue d'une lutte dont les Jeux olympiques risquent de faire les frais.

Le Québécois et la nature

Echos fauniques

La chasse contrôlée de l'original dans les parcs

Tel qu'annoncé précédemment par le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, un plus grand nombre de sportifs, domiciliés au Québec, pourront participer l'automne prochain à la chasse contrôlée de l'original. Cette chasse s'élevra encore cette année à dix secteurs du territoire compris dans les parcs et réserves du Québec. Le nombre de chasseurs s'élevra cette année à 3,531 comparativement à 2,840 l'an dernier.

En Haute-Mauricie et au St-Maurice, les groupes de chasseurs seront constitués de trois personnes: aîlleurs, de deux seulement. Un groupe de deux ou trois chasseurs n'aura le droit d'abattre qu'un seul original, alors qu'en Haute-Mauricie chaque chasseur pourra abattre son original. Enfin la durée d'une période de chasse sera en moyenne de 4 à 7 jours. Le coût global du séjour par chasseur variera de 20 à 122 dollars.

gagnant. Cette année il n'y a pas à remettre de dépôt avant le tirage.

Dorénavant les agents de la conservation de la faune ne vendront plus de permis pour les chasseurs et les pêcheurs. Les sportifs peuvent d'autre part, se procurer leurs permis chez les dépositaires habituels. Les permis se vendent \$3.25 pour les résidents de moins de 65 ans et 0.50 pour les autres résidents de la province de Québec.

Pêche-marche-camping dans cinq parcs



Plus de chasseurs et moins d'originaux l'automne prochain.

Les participants seront désignés par voie de tirage public, lundi, le 16 juin. Pour prendre part au tirage, tous les intéressés peuvent dès maintenant demander une formule d'inscription. Après l'avoir dûment remplie, ils devront la retourner au plus tard le 25 mai à l'adresse suivante "Chasse contrôlée de l'original", bureau de réservations, Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, case postale 8888, ou place de la capitale, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec.

L'avantage de ce programme, c'est de permettre à des groupes de deux ou trois personnes de réserver pour un minimum de deux jours et un maximum de trois jours, un emplacement de type rustique, (comportant quelques services essentiels seulement) pour y installer leur tente et pêcher.

Un lac est désigné pour chaque groupe par le responsable du secteur. Ces étendues d'eau ne sont pas accessibles ordinairement pour la pêche quotidienne puisqu'elles sont trop éloignées. Des embarcations sont prévues pour chaque groupe de pêcheurs.

Pour réserver un emplacement et pour obtenir d'autres informations supplémentaires, il suffit de composer l'un ou l'autre des numéros suivants: — Pour les résidents de la région de Québec 643-5349

l'arrivée de toucans oiseaux sud-américains du groupe des perroquets et d'autres spécimens provenant de Cuba et du sud-est asiatique. Ces oiseaux ont été achetés ou acquis à la suite d'échanges. Au chapitre des naissances, le zoo s'est enrichi de la présence de deux jeunes ours polaires maintenant âgés de 6 mois et de jeunes jaguars.

Pour faciliter l'interprétation des moeurs et habitudes des animaux, deux hôtesses — guides seront à la disposition des visiteurs qui en feront la demande au cours des mois de juin, juillet et août. Une première expérience de ce genre a été couronnée de succès l'an dernier.

Heures d'ouverture: du 10 mai au 21 juin, les heures d'ouverture seront de 10h à 19h, du 22 juin à la fête du travail, le public aura accès au jardin de 10h à 20h, du 9 septembre à la mi-octobre les heures reviendront à la normale soit de 10h à 19h.

— Pour les résidents de la région de Montréal 873-5349

— Pour les résidents des autres régions de la province 1-800-462-5349 (sans frais)

Terre et forêts

Pour vous aider à interpréter la nature, des naturalistes au cours de l'été, guideront les visiteurs sur les sentiers des centres d'interprétation de la nature du Ministère des Terres et Forêts. Il s'agit des sentiers de Duchesnay dans le comté de Chauveau, les palissades dans le comté de Charlevoix, Parke dans le comté de Témiscouata-Kamouraska et lac Berry dans le comté d'Abitibi-ouest.

Ouverture du jardin zoologique de Québec

Parmi les nouveautés cette année, on note

— Pour les résidents de la région de Montréal 873-5349

— Pour les résidents des autres régions de la province 1-800-462-5349 (sans frais)

Spéléologie: stage de formation de cadres

— Premier stage du 24 mai au 1er juin.

— Deuxième stage du 21 au 29 juin.

Ces stages se dérouleront à St-Casimir-Portneuf. Ils ont pour objectifs: la formation de cadres compétents en spéléologie qui seront éventuellement appelés à initier et guider les gens dans les grottes et cavernes du Québec. Il faut être âgé de 18 ans.

Pour plus de détails informez-vous à:

La société Québécoise de Spéléologie A/S Ecole Québécoise de Spéléologie C.P. 336, Station Delorimier Montréal T. (514) 843-8296 ou (514) 374-4700 (poste 442).

François Pruel
(Collaboration spéciale)

TORONTO (PC) - Le président du conseil métropolitain de Toronto, M. Paul Godfrey, a déclaré hier qu'il est temps que le gouvernement fédéral intervienne dans la situation de confusion qui caractérise la préparation des Jeux Olympiques 1976 de Montréal.

"La réputation du Canada est maintenant en jeu. Je propose que des crédits fédéraux et provinciaux soient employés" pour sauver les Jeux, a-t-il dit.

Selon M. Godfrey, il est peu probable que le déroulement des Jeux Olympiques soit réparti entre plusieurs centres.

De son côté, M. J.C. O'Brien, amiral à la retraite

"Très désolante"

qui occupe le poste de directeur général du revenu pour les Jeux Olympiques de 1976, a déclaré à Halifax que la préservation de l'ordre social au Québec doit avoir préséance sur les Jeux s'il s'avérait nécessaire de faire un choix.

Le Québec "ne peut être pris en rançon", même si la position du gouvernement québécois est "très désolante", a déclaré le vice-amiral O'Brien qui effectue une tournée en vue d'amener les milieux d'affaires à appuyer les Jeux.

"En ce qui concerne la planification normale, les Jeux auront lieu", a-t-il ajouté.

les statistiques

baseball

Ligue nationale

Section est	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	19	10	.655	—
Pittsburgh	15	12	.556	3
Philadelphie	15	14	.517	4
New York	13	14	.481	5
St. Louis	13	16	.448	6
Montréal	12	15	.444	6

Section ouest	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	23	12	.627	—
Cincinnati	18	16	.529	4 1/2
Atlanta	18	18	.500	5 1/2
San Diego	15	18	.455	7
San Francisco	12	24	.333	11 1/2
Houston	12	24	.333	11 1/2

Lanceurs probables

Cincinnati Billingham 3-2 à Montréal Blair 1-4 S
Atlanta Capra 3-4 à Philadelphie Christenson 0-0 S
New York Seaver 4-3 à Houston Dierker 4-3 S
Chicago Bonham 3-2 à San Diego McIntosh 3-2 S
Pittsburgh Brett 2-2 à Los Angeles Hooton 1-3 S
St. Louis Gibson 1-3 à San Francisco Montefusco 2-2 S

Meneurs

J	Ab	P	Cs	Moy.
Cash, Philadelphie	29	124	20	.371
Lacy, Los Angeles	21	73	11	.27
Morgan, Cincinnati	34	116	21	.42
Lriffey, Cincinnati	27	78	15	.28
Sanguillen, Pittsburgh	26	93	8	.33
Watson, Houston	29	110	17	.35
Cardenal, Chicago	29	113	21	.40
Garvey, Los Angeles	35	154	21	.54
Monday, Chicago	28	97	21	.34
R. Smith, St. Louis	21	80	14	.27

Circuits-Luzinski, Philadelphie, Cey, Los Angeles, Winfield, San Diego, 7 chacun.
Points produits-Garvey, Los Angeles, 26; T. Perez, Cincinnati, 25; Bench, Cincinnati, Wynn, Los Angeles, Winfield, San Diego, 24 chacun.

hockey

Ligue nationale

Section est	G	P	Moy.	Diff.
Milwaukee	16	11	.593	—
Boston	14	12	.538	1 1/2
Baltimore	14	15	.483	3
Détroit	13	14	.481	3
Cleveland	12	16	.429	4 1/2
New York	12	18	.400	5 1/2

Lanceurs probables

Kansas City Leonard 0-1 à Boston Lee 4-3 S
Californie Tanana 2-0 et Figueroa 1-1 à Baltimore Palmer 5-2 et Cuellar 2-2 C
Oakland Blue 7-1 à New York Dobson 2-4 N
Detroit Löllich 3-2 à Texas Brown 2-2 S
Milwaukee Champion 4-2 à Minnesota Goltz 2-2 S
Cleveland Kern 0-0 à Chicago Osteen 1-3 S

crosse

Ligue nationale

Dimanche 18	Koroll, Chicago	3	5	8
Mardi, 20	Luce, Buffalo	3 <td>5 <td>8</td> </td>	5 <td>8</td>	8
Philadelphie à Buffalo	Risebrough, Can.	3 <td>5 <td>8</td> </td>	5 <td>8</td>	8
Jeudi, 22	Dornhoefer, Phila.	3 <td>5 <td>8</td> </td>	5 <td>8</td>	8
Philadelphie à Buffalo	Stackhouse, Pitts.	2 <td>6 <td>8</td> </td>	6 <td>8</td>	8
Dimanche, 25	Marks, Chicago	2 <td>6 <td>8</td> </td>	6 <td>8</td>	8
Buffalo à Philadelphie (si nécessaire)	McNab, Buffalo	2 <td>6 <td>8</td> </td>	6 <td>8</td>	8
Mardi, 27	Savard, Canadien	1 <td>7 <td>8</td> </td>	7 <td>8</td>	8
Philadelphie à Buffalo, (si nécessaire)				
Jeudi, 29				
Buffalo à Philadelphie, (si nécessaire)				

Aujourd'hui

Compteurs	B	A	Pts	G	P	Bp	Bc	Pts	
Lafleur, Canadien	12	7	19	Maryland	9	4	0	205	209
Drouin, Islanders	6	12	18	Montréal	6	5	0	166	144
MacLeish, Phil.	10	6	16	Philadé.	5	6	0	169	160
Parise, Islander	8	8	16	Québec	4	3	0	98	95
Mahovich, Can.	6	10	16	Boston	3	7	0	132	151
Westfall, Islanders	5	9	14	Lg. Island	3	5	0	121	122
D. Potvin, Isl.	5	9	14						
Perreault, Buffalo	5	8	13						
Lemaire, Canadien	5	8	13						
Cournoyer, Can.	5	6	11						
Clarke, Philad.	2	9	11						
Lapointe, Canadien	6	4	10						
Ramsay, Buffalo	5	5	10						
Gare, Buffalo	4	6	10						
Robert, Buffalo	4	6	10						
Harris, Islanders	3	7	10						
Martin, Buffalo	5	4	9						
Barber, Phila.	4	5	9						
Kelly, Pittsburgh	5	3	8						

En parler c'est déjà agir!

OXFAM

Youppi! C'est la Journée de la Balle à Jarry

Le samedi, 17 mai, c'est la Journée de la Balle à Jarry et alors que nos Expos rencontrent les Reds de Cincinnati, on distribuera des balles de baseball à 15,000 jeunes de 15 ans et moins, une gracieuseté de Pepsi Cola et des Expos. Premier arrivé, premier servi! Venez chercher la vôtre à Jarry.

Les billets sont en vente au parc Jarry et à tout comptoir TRS. Pour renseignements, composez 273-0433.



Lire...
LE JOUR
chaque matin

UNE INFORMATION LIBRE,
DES ANALYSES SÉRIEUSES,
DES CHOIX PRÉCIS...
C'EST ÇA, LA DIFFÉRENCE!

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon cheque d'abonnement

de \$18.00 pour 3 mois
de \$32.00 pour 6 mois
de \$60.00 pour 12 mois
Edition du samedi seulement \$15.00 pour 12 mois

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TEL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

IMPORTANT: Aucun abonnement n'est remboursable.

LE JOUR, 387 BOUL. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT

les capsules

de
Christian
Nobert

"Les Jeux auront lieu en 1976, comme j'en suis convaincu, ou pas du tout." Tel est la situation qui prévaut actuellement à Montréal, futur site des Jeux olympiques. Robert Bourassa (dans sa déclaration ci-haut mentionnée) ne voit que deux alternatives: les Jeux auront lieu ou n'auront pas lieu, tout dépendra des gars de la construction (c'est logique, non!). Pour l'instant, il n'est pas question d'ajourner les Jeux de Montréal à 1977, le CIO ne le permettrait pas. Il faut rétablir l'ordre social dans la province... "Le maire Drapeau et Robert Bourassa ont réaffirmé que tout sera fait pour résoudre le conflit social pour que les Jeux puissent avoir lieu." Donc, ce sera l'armée sur les chantiers olympiques ou pas de Jeux...

Hier, on apprenait que la police de St-Petersburg avait retiré l'accusation portée contre Cleon Jones pour grossière indécence. Jones était libre et pouvait montrer "patte blanche" jusqu'à ce que ses patrons, les Mets de New York, n'interviennent. La direction du club a décidé de lui imposer une amende de \$2,000 pour sa conduite puisqu'il est supposé être en convalescence à cause d'une blessure à une jambe.

Dix quadrupèdes prendront le départ demain dans la centième reprise du Preakness. Le grand favori à surveiller sera l'imbattable Foolish Pleasure, gagnant du Derby du Kentucky. Ses principaux rivaux seront: cheval Diabolo, cheval Singh, cheval Old Chapeau, cheval Media, etc...

A l'instar de Foolish Pleasure, Guillermo Villas est le favori des championnats de tennis britannique. Villas s'est qualifié hier pour les quarts-de-finales, ainsi que Jan Kodes, Ilie Nastase, Bernie Mitton et Patrick Proisy.

Le Saint-Père, le pape Paul VI, a tenu à exprimer hier (en français) son opinion au sujet des sports devant des membres de comités olympiques nationaux à la Cité du Vatican. Les capsules reproduisent pour vous une partie du discours du Saint-Père: "Il nous semble tout d'abord que le sport offre en lui-même une réelle valeur éducative. Nous voulons parler de la contribution qu'il peut apporter, par son

éthique propre et par les rencontres qu'il suscite, à la cause de la compréhension et de la paix entre les peuples. L'esprit de compétition aide à l'apparition de vertus personnelles telles que l'humilité dans la victoire et le respect profond d'autrui."

La Banque d'Epargne est heureuse de vous faire savoir qu'elle appuiera les efforts du golfeur Michel Boyer. Ce dernier, un jeune professionnel québécois, peut maintenant compter sur l'appui financier d'un commanditaire, en la personne du directeur-général de la banque, Gilles Charpentier. Pour ce faire, le directeur-général a consacré deux semaines (sic) en Floride à jouer en compagnie de Boyer pour s'assurer du potentiel de son protégé. "Si notre association lui permet de connaître le succès, ce sera tout en l'honneur de la province de Québec." Merci.

Le tour cycliste du Bouclier canadien, une version modifiée du tour cycliste du Saint-Laurent, sera couru du 23 au 27 juillet sur les routes de la province. Yvon Guillon, le promoteur de cette compétition, a précisé que le tour comprendra huit étapes, dont cinq en ligne, deux en circuit fermé et une course contre la montre. Les Québécois se mesureront à des cyclistes français, américains, mexicains et canadiens. Trajet: départ à Lévis jusqu'à Thetford Mines, Victoriaville, Drummondville, Tracy, Longueuil, Montréal et retour par la route 2 jusqu'à Québec.

Du nouveau dans l'affaire Cleon Jones... Marvin Miller, directeur-exécutif de l'Association des joueurs des ligues majeures de baseball, a accusé hier les Mets d'avoir tenté d'humilier Jones en lui infligeant une amende de \$2,000 et en l'obligeant de lire une confession préparée par les dirigeants du club. Malgré ces protestations, Jones a accepté de payer l'amende.

Le Montréalais Don Johnson a remporté hier le championnat canadien de tir au pigeon d'argile à St-Janvier. Johnson a accumulé 486 points pour ainsi devancer un autre Montréalais Paul Laporte, d'un point. Don Sanderson, d'Edmonton, a pris la troisième place.



"Orr est maintenant une dinde..." Le défenseur des Bruins de Boston s'aligne maintenant avec une équipe de softball ontarienne, les Turkeys...

le sport



Jean-Marc Desjardins

Comme c'est devenu la tradition à l'issue d'une saison où le Canadien n'a pu remporter la coupe Stanley, toutes les "sources d'information" en ville affirment, chuchotent que c'en est fini du présent instructeur du Tricolore.

Cette année ne fait pas exception.

Voici un extrait d'une dépêche de la Presse canadienne en date d'hier: "La rumeur voulant que Scotty Bowman ne soit plus l'instructeur du Canadien de Montréal la saison prochaine se fait de plus en plus persistante (c'est la formule consacrée). Deux candidats sérieux seraient présentés pour le remplacer derrière le banc, toujours selon la rumeur.

"Il s'agirait de John Ferguson, l'ex-roi des bagarreurs de la Ligue nationale et d'un autre ancien joueur du Canadien, Dickie Moore. "Les mêmes que l'an dernier, quoi.

"La rumeur voudrait également que Bowman devienne directeur-gérant de l'équipe et que Sam Pollock soit muté à la vice-présidence de l'organisation..."

Savez-vous comment on fait partir des rumeurs comme celles-là? Rien de plus simple. J'en ai fait moi-même l'expérience l'an dernier et ça a marché... sauf que Bowman est toujours là aujourd'hui.

D'abord, il suffit de prendre le téléphone et de rejoindre un candidat "logique", tel John Ferguson, par exemple. Le tout est de savoir poser les bonnes questions. Des questions comme: "Fergy, serais-tu intéressé, moyennant un bon salaire (il faut le mentionner) à prendre le poste d'instructeur du Canadien?"

Et Ferguson qui, comme tout le monde le sait, n'attend que ça vous répondra à coup sûr: "Evidemment, je suis intéressé. Si le salaire vaut la peine..."

Puis, vous étoffez un peu. "Le Canadien t'intéresse-t-il plus qu'une autre équipe?"

"Evidemment, j'ai joué à Montréal. Je connais le monde et c'est une excellente organisation pour le hockey," répondra sans hésiter Ferguson.

Ce que vous ne mentionnez pas dans votre re-

Bowman pour Pollock,
Ferguson pour Bowman!

"Vraie ou fausse la rumeur voulant que..."

portage, c'est que Ferguson est en affaires à Montréal, qu'il y possède une maison, qu'il y est installé et que ça ne le tente plus du tout de déménager maintenant.

Vous pouvez toujours essayer de lui soutirer quelques confidences, au cas... "Si tu avais été pilote du Canadien cette année, qu'aurais-tu fait de différent?"

Avec un peu de chance, il vous rétorquera qu'il saurait, lui, enflammer les joueurs qui ont perdu le désir de vaincre... etc...

Vous raccrochez et répétez le même scénario avec Dickie Moore qui devrait vous "dévoiler à peu près les mêmes primeurs". Et voilà, c'est fait.

Maintenant, vous pouvez faire dire ce que vous voulez à ces deux "candidats". La manchette pourrait se lire ainsi le lendemain: "Ferguson et Moore, successeurs de Bowman." Ou encore: "Le poste de Bowman m'intéresse - Ferguson..."

Ni Ferguson, ni Moore pourront nier leurs propos et vous voilà auteur

d'une primeur, au cas où la chose viendrait à se matérialiser. C'est simple.

A ce compte-là, vous pouvez téléphoner à n'importe quel amateur de hockey pour lui offrir le poste à \$50,000 et il se fera un plaisir de vous dire oui sur-le-champ...

Ceci dit, il est bien possible que Bowman soit promu au poste de gérant-général et que Pollock, lui, soit déchu du sien et transformé en vice-président. Il est aussi bien possible que Ferguson soit approché pour piloter le Canadien. J'avoue même que tout ça me plairait assez, quoique je doute des talents de Fergy comme tacticien et technicien en matière de hockey. Mais, il semble que la question de l'heure soit de douter des capacités de Bowman à motiver les joueurs talentueux qui lui sont confiés, enfin...

Quoiqu'il en soit, il faut toujours croire les rumeurs, elles sont toujours vraies. Leur auteurs ont généralement mis beaucoup d'efforts à escamoter les aspects fragiles de la nou-

velle pour n'en garder que les éléments "positifs".

Et puis, une rumeur, ça n'engage pas à grand

chose. Et ça fait rigoler tout le monde. Justement, j'ai téléphoné à Fergy hier et il me disait qu'il...



Scotty Bowman... vice-président? non...

Ouf... un long week-end!



C'est en plein l'temps!

Avec modération, on apprécie mieux les bonnes choses.

LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

Ce service est établi dans les villes suivantes:

- TROIS-RIVIERES - N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES - OUTREMONT - VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX - BROSSARD - GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT -

CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

\$18 pour 3 mois \$36 pour 6 mois \$72 pour 12 mois

NOM:
 ADRESSE:
 VILLE: TEL:



LE JOUR

387 boul. Lebeau, V. St-Laurent
331-8961